



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SEINE-MARITIME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°76-2019-84

PUBLIÉ LE 26 AVRIL 2019

Sommaire

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-011 - LE VOLCAN C.A 10.04.19 -2019-02 AFFECTATION DU RESULTAT 18 (1 page)	Page 3
76-2019-04-19-013 - LE VOLCAN C.A 10.04.19 -2019-04 DUREE DU SEUIL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS POUR LES MATERIELS INFORMATIQUES (1 page)	Page 5
76-2019-04-19-007 - LE VOLCAN C.A 10.04.19 BILAN D ACTIVITE 2018 (24 pages)	Page 7
76-2019-04-19-003 - LE VOLCAN C.A. 04.04.19 BORDEREAU PREFECTURE VALIDE (1 page)	Page 32
76-2019-04-19-004 - LE VOLCAN C.A. 04.04.19 COMPTE RENDU ET POUVOIRS (18 pages)	Page 34
76-2019-04-19-015 - LE VOLCAN C.A. 10.04.19 2019-06 TARIFS PUBLICS DU FITZ POUR LA SAISON 19-20 (2 pages)	Page 53
76-2019-04-19-010 - LE VOLCAN C.A. 10.04.19 - 2019-01 APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS ET DU RESULTAT 18 (1 page)	Page 56
76-2019-04-19-012 - LE VOLCAN C.A. 10.04.19 - 2019-03 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 19 ET DECISION MODIFICATIVE (1 page)	Page 58
76-2019-04-19-014 - LE VOLCAN C.A. 10.04.19 -2019-05 AUTORISATION D UNE LIGNE DE CREDIT POUR L ANNEE 19 (1 page)	Page 60
76-2019-04-19-016 - LE VOLCAN C.A. 10.04.19 2019-07 TARIFS PUBLICS POUR LA SAISON 19-20 (4 pages)	Page 62
76-2019-04-19-005 - LE VOLCAN C.A. 10.04.19 BORDEREAU PREFECTURE VALIDE (2 pages)	Page 67
76-2019-04-19-009 - LE VOLCAN C.A. 10.04.19 COMPTE ADMINISTRATIF 18 (48 pages)	Page 70
76-2019-04-19-008 - LE VOLCAN C.A. 10.04.19 COMPTE FINANCIER 2018 (44 pages)	Page 119
76-2019-04-19-006 - LE VOLCAN C.A. 10.04.19 ORDRE DU JOUR (28 pages)	Page 164

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-011

LE VOLCAN C.A 10.04.19 -2019-02 AFFECTATION
DU RESULTAT 18

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Etablissement Public de Coopération Culturelle
Le VOLCAN
Séance du 10 avril 2019

**N°2019.02 : EPCC LE VOLCAN :
Affectation du résultat 2018**

- Conformément aux statuts de l'EPCCC Le Volcan, le conseil d'administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement, et notamment sur les comptes de l'exercice 2018 et l'affectation de son résultat.
- Après avoir pris connaissance des comptes de gestion et des comptes administratifs, il est proposé, au Conseil d'Administration de l'EPCC le Volcan, la délibération suivante :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à a création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- L'adoption de l'affectation du résultat 2018 aux comptes 2019 suivants :

R 002		308 743.83 €
Chap 022	8 743.83 €	
Chap 011	140 000.00 €	
Chap 012	140 000.00 €	
Chap 065	20 000.00 €	
R 001		121 791.63 €
20 Reste à réalisé	4 900.00 €	
21 reste à réalisé	83 819.58 €	
20	16 536.02 €	
21	16 536.03 €	

Sandrine DUNOYER
Présidente Suppléante



CA du 100419

Délibération n°2019.02

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-013

LE VOLCAN C.A 10.04.19 -2019-04 DUREE DU SEUIL
DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS POUR
LES MATERIELS INFORMATIQUES

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Etablissement Public de Coopération Culturelle
Le VOLCAN
Séance du 10 avril 2019

N°2019.04 : EPCC LE VOLCAN – Durée et seuil des dotations aux amortissements pour les matériels informatiques.

- Conformément aux statuts de l'EPCCC Le Volcan, le conseil d'administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement, et notamment sur les procédures comptables et de gestion.
- La durée d'amortissement des actifs de l'établissement est régie par les délibérations n°2010.002 du 12 janvier 2010 et n°2014.19 du 10 octobre 2014. Ces deux délibérations ne précisent pas les seuils financiers à partir desquels un bien est amortissable, et proposent dans certains cas des durées d'amortissement ne correspondant plus aux durées d'utilisation des matériels.

Il est ainsi proposé :

- Pour les matériels informatiques (compte de classe 2 - 21832), une durée d'amortissement de trois ans, pour tous matériels dont la valeur d'achat hors taxes est supérieure à 300.00 € (trois cent euros). Les matériels informatiques n'entrant pas dans ce champ seront comptabilisés comme des achats courants inscrits dans un compte de classe 6.

Si ce projet recueille l'accord du Conseil d'Administration de l'EPCC le Volcan, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- De modifier la durée d'amortissement des matériels informatiques à trois ans pour les matériels dont la valeur hors taxes est supérieure à 200.00 €.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Sandrine DUNOYER
Président Suppléante



CA du 100419

Délibération 2019.04

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-007

LE VOLCAN C.A 10.04.19 BILAN D ACTIVITE 2018

LE VOLCAN, SCENE NATIONALE DU HAVRE

BILAN D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2018

LA PROGRAMMATION

LES ARTISTES ASSOCIES

LE PUBLIC DES SPECTACLES

LES ACTIONS MENEES AUPRES DES PUBLICS

1 - L'UNIVERSITE POPULAIRE

2 - LE VOLCAN EN ACTION, UN PROGRAMME D'ACTIVITE MENE AUPRES DU PUBLIC INDIVIDUEL

3 - LE PROGRAMME D'EDUCATION ARTISTIQUE

4 - LE PROGRAMME EN DIRECTION DES PUBLICS ELOIGNES

5 - LES ACTIONS MENEES AUPRES DES SPECTATEURS EN SITUATION DE HANDICAP

6- LA COMMUNICATION

L'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

1 - L'EQUIPE

2 - L'OCCUPATION DES SALLES ET LES TOURNEES

3 - LES PARTENARIATS

4 - L'ACTIVITE BAR

5- LES MARCHES PUBLICS

CONCLUSION

LA PROGRAMMATION

L'année 2018 a permis la présentation au public de 59 spectacles (soit 2 de moins qu'en 2017, -3%) pour 255 représentations (soit 48 de plus qu'en 2017, +23%).

Dans le détail, cette année s'est décomposée, de façon disciplinaire, selon le décompte ci-dessous :

- 16 spectacles de théâtre pour 60 représentations (16 et 60 en 2017)

Dont 6 coproductions :

- Théâtre des Furies, « *Dévore* » (création janvier 18)
- Anne-Laure Légeois, « *Les Soldats* » + « *Lenz* »
- Michel Didym, Marguerite Duras, « *Eaux et Forêts* »
- Alexandre Haslé, Daniel Keene, « *Le dictateur et le dictaphone* » (création novembre 2018)
- Anne-Cécile Vandalem, « *Arctique* »
- Cie Bajour, « *Départs* » (création novembre 2018)

- 2 spectacles de Cirque pour 9 représentations (3 et 13 en 2017)

Dont 1 coproduction :

- Cie Akoreacro, « *Dans ton cœur* »

- 6 spectacles de danse pour 7 représentations (6 et 8 en 2017)

Pas de coproduction

- 12 concerts pour 14 représentations (16 et 19 en 2017)

Pas de coproduction

- 1 spectacle de magie pour 3 représentations (pas de comparaison par rapport à n-1)

Pas de coproduction

- 10 spectacles dans le Volcan Junior pour 105 représentations (10 et 71 en 2017)

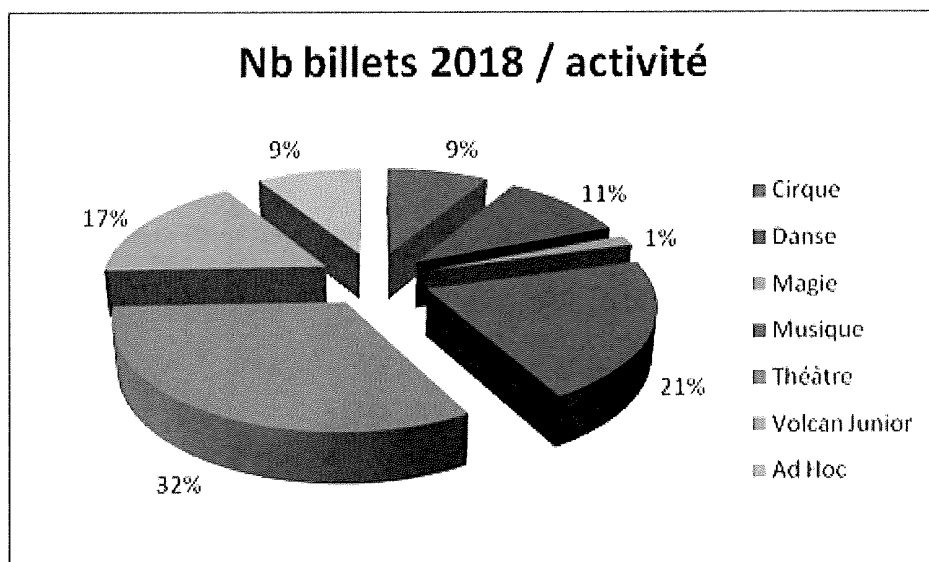
Pas de coproduction

- 10 spectacles dans le cadre du Festival Ad Hoc pour 54 représentations (8 pour 37 en 2017)

Dont 6 production et coproductions :

- Scorpène, « **Cancre là** »
- Teatro delle Ariette, « **Bienvenue dans ma cuisine** »
- Collectif a.a.o., « **I.Glu** »
- Cie Christian et François Ben Aïm, « **Mirages- les âmes boréales** »
- Toutito Teatro, « **Dans les jupes de ma mère** »
- Sophie Agnel et Lionel Palun, « **Double Jeu** »

Répartition des billets par type d'activité :



LES ARTISTES ASSOCIES

Deux artistes sont associés au Volcan en 2018 : Anne Cécile Vandalem et Scorpène.

***Anne-Cécile Vandalem**

L'association avec Anne-Cécile est l'aboutissement d'un compagnonnage de plus de 10 ans avec le Volcan qui a accueilli chacune des pièces, et coproduit un grand nombre d'entre elles, de cette talentueuse auteure, comédienne et metteuse en scène belge. Le succès de *Tristesses* coproduit et accompagné en tournée sur l'effectif français par le Volcan, présenté dans le festival d'Avignon 2016, a assuré une belle tournée à ce spectacle courant 2017, qui a dépassé sa centième en 2018. *Arctique* coproduit par le Volcan en 2017 et présenté dans la grande salle à l'automne 2018 rencontre également un grand succès. De fait, les projets imaginés au Havre avec Anne-Cécile n'ont guère pu exister face au volume de tournées auquel elle a dû faire face.

***Scorpène**

Pour cette deuxième année d'association Scorpène s'est engagé, en sus d'ateliers, et pour la première fois, dans la création d'un spectacle pour le jeune public. *Cancre-là*, produit par le Volcan est ainsi né pendant la seconde édition du **Ad Hoc Festival** dans la petite salle du Volcan. Le spectacle grandit depuis lors et a déjà bénéficié d'une jolie tournée. Il reprendra la route la saison prochaine.

A noter encore que le Volcan a accompagné tout au long de l'année 2018 le comédien et marionnettiste **Alexandre Haslé** pour la création du texte commandé à Daniel Keene, *Le dictateur et le dictaphone*. Après une trentaine de dates de représentation, le spectacle ne repartira pas en tournée la saison prochaine. La présence très régulière d'Alexandre dans nos murs et au milieu de l'équipe pendant plus de douze mois a été extrêmement positive, de tous les points de vue, tant pour lui que pour l'équipe de la scène nationale.

LE PUBLIC DES SPECTACLES

L'année 2018 a totalisé **47 874 places vendues & 2 825 exos soit 50 699 places délivrées.**

La jauge globale était de **56 047 (-5% par rapport à 2017, soit env. - 3 000pl ouvertes)** avec un taux de remplissage qui a en revanche atteint **90 % (en hausse de +3 points).**

- **Volcan Junior**

8 441 places ont été délivrées dans le cadre du Volcan Junior :

- 6 278 places sur des séances scolaires (74%)
- 2 163 places sur des séances Tout Public (26%)

La jauge globale pour le Volcan Junior était de 9 420, soit un taux de remplissage de 90%.

- **Ad Hoc Festival**

Après le succès rencontré lors de sa création en décembre 2017, la deuxième édition du Ad Hoc Festival, temps fort dédié aux enfants et aux familles, s'est tenu sur 6 jours du 14 au 19 décembre 2018 dans l'agglomération havraise.

Aux côtés du Volcan, **7 acteurs du territoire** se sont engagés dans la réussite de cette deuxième édition. 5 acteurs ont renouvelé l'expérience : la Ville de Gonfreville l'Orcher, la Ville d'Harfleur, la

Ville de Montivilliers, la Ville de Sainte-Adresse et le Théâtre des Bains-Douches. Le territoire du festival s'est élargi avec l'engagement de **2 nouvelles communes rurales** : la Ville d'Epouville et la Ville de Manéglise.

10 spectacles, dont plusieurs créations, 54 représentations (25 tout public, 29 scolaires) ont été proposées (*en dehors du chapiteau d'Akoreacro*).

4 507 places ont été délivrées dans le cadre du Festival (*en dehors du chapiteau d'Akoreacro*):

- 2 000 spectateurs en famille sur les séances tout public (44%)
- 2 507 enfants et accompagnateurs dans le cadre de sorties scolaires (56%)

La jauge globale pour le **Ad Hoc Festival** était de 4 895, soit un taux de remplissage de 92% pour cette deuxième édition.

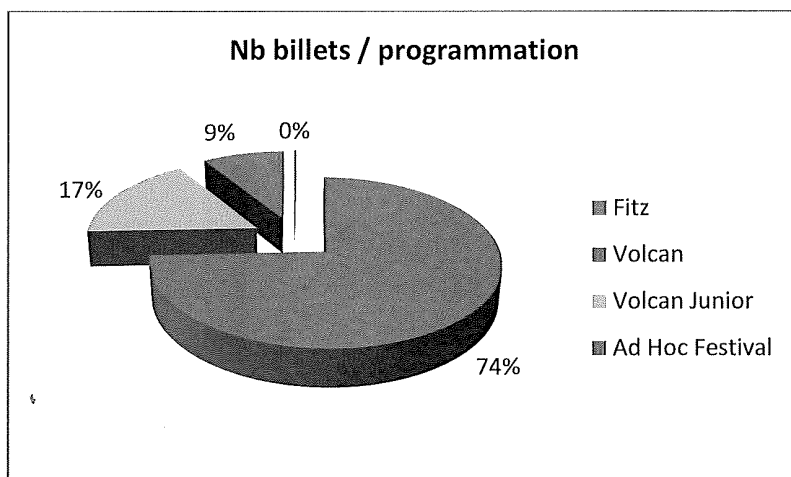
En additionnant le spectacle *Dans ton cœur*, présenté sous le chapiteau d'Akoreacro, spectacle inscrit à la fois dans la saison et dans le festival, ce sont 6934 entrées délivrées pendant le festival (sur une jauge de 7395 places, soit 94% de la jauge globale).

Avec une **fréquentation globale de 94% de la jauge totale** dès sa 2^{ème} édition (contre 78% lors de la 1^{ère} édition), le festival marque une belle montée en puissance.

Pour cette deuxième édition, **54% du public venait de l'agglomération**, 36 % du Havre, 10% de la Région Normandie ;

Répartition des billets vendus de l'année 2018 du Volcan par type de programmation :

Environ 75% des billets vendus concernent la programmation générale du Volcan. 25% concerne la programmation Jeune Public au travers du **Volcan Junior** et du **Ad Hoc Festival**.



- **Tarifs**

Au cours de l'année 2018, avec l'ouverture de la saison 18/19, la politique tarifaire du Volcan a évolué avec plusieurs nouveautés :

➔ *Formules pour les gourmands* : la prise de formules encourage toujours la gourmandise, la fidélité, de façon plus souple encore (de -30% à -50% de réduction sur les places)

-> *Des sorties « faciles »* :

-Carnet Oscar, nouveau : des entrées à partager à plusieurs ; on réserve quand on veut et avec qui on veut...

-Toute première fois, nouveau : 1 billet à 7 euros pour 1 nouveau spectateur

-Ventes flash : billet à 7 euros pendant 24h sur certains spectacles

-> *Des sorties « intergénérationnelles »* :

-Formule famille, avec des spectacles spécialement sélectionnées dans la saison

-Tarif unique pour le Volcan Junior & Ad Hoc Festival : 5 euros ; toujours un engagement très fort pour les familles et les enfants

-Tarifs uniques pour les jeunes sur tous les spectacles : 5 euros (2 à 11 ans), 8 euros (12 à 18 ans) et 10 euros (19 à 30 ans nouveau).

➔ *Des tarifs solidarités* : 10 euros pour les demandeurs d'emploi et 5 euros (nouveau) pour les bénéficiaires des minimas sociaux.

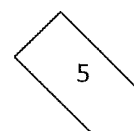
- **Formules**

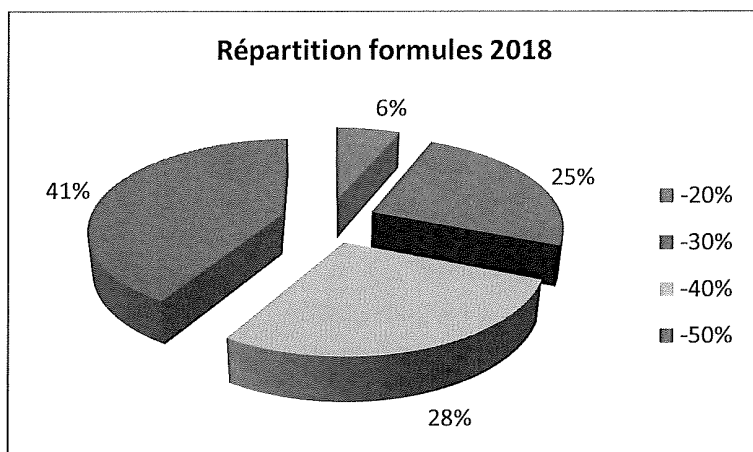
Les 4 formules (V3+ / V6+ / V9+ / V12+) ont été remplacées par 3 nouvelles formules (F5+ / F10+ / F15+), permettant toujours de bénéficier jusqu'à 50% de réduction sur les places.

Afin de pouvoir évaluer le nombre de formules total sur la période (saison 17/18 et saison 18/19), nous avons regroupé ces différentes formules selon le % de réduction que chacune d'entre elles proposent.

20 600 places ont été prises dans le cadre de nos formules tarifaires, soit 41% des places délivrées en 2018 (vs. 40% en 2017). Ces formules sont réparties comme suit :

Réduction	Nom de la formule		Nb de places		TOTAL 2018
	S1 2018	S2 2018	S1 2018	S2 2018	
-20%	V3+	-	1 314	-	1 314
-30%	V6+	F5+	2 025	3 055	5 080
-40%	V9+	F10+	2 237	3 445	5 682
-50%	V12+	F15+	5 599	2 925	8 524
	TOTAL		11 175	9 425	20 600





- **Ventes Flash, Carnet Oscar et Toute première fois**

Des ventes flash ont été organisées sur 4 spectacles sur l'année civile. Suite à ces campagnes, 749 places ont été vendues pour une recette TTC de 4 642€, soit 16% des places vendues et 8% des recettes sur les spectacles concernés par ces opérations.

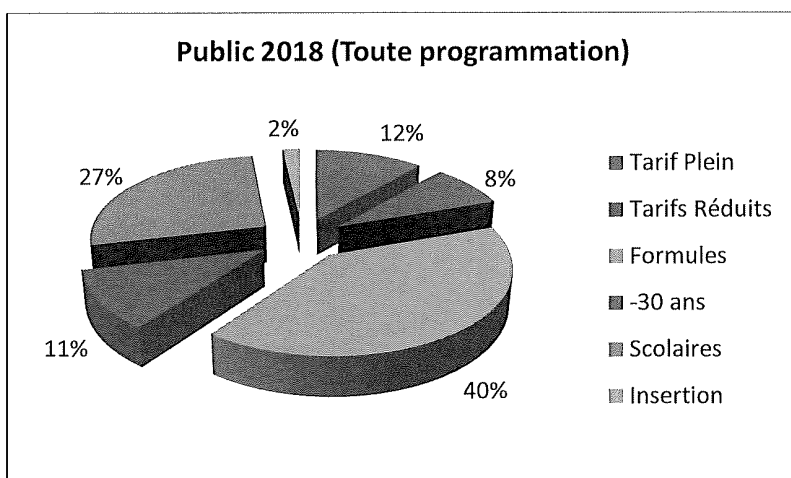
La vente flash est une vente ouverte durant 24h quelques jours avant un spectacle, effectuée exclusivement par mail à un fichier de spectateurs ayant volontairement laissés au Volcan leurs coordonnées pour ce faire.

Le nouveau Carnet Oscar, composé de 4 places à partager, est proposé depuis juin 2018. 418 places ont été vendues dans le cadre de ce nouveau dispositif tarifaire au 31 décembre 2018.

Toute première fois : 137 personnes ont pu bénéficier de ce nouveau tarif « 1^{ère} fois », leur permettant d'avoir un tarif unique à 7€ en assistant à leur tout premier spectacle au Volcan.

La structure du public de l'année 2018 du Volcan :

- Répartition du public toute programmation confondue (hors places exonérées)



Clés de lecture :

- *Tarif plein : places en tarif plein des spectacles A/B/C/D, les places en tarif unique FITZ, VOLCAN JUNIOR et AD HOC (places adultes uniquement)*
- *Tarifs réduits : demandeurs d'emploi, étudiants, bénéficiaires de minima sociaux, collectivités, et groupes*
- *Formules : formules Volcan, formules familles (places adultes uniquement), carnet Oscar*
- *- 30 ans : enfants / ado / -30 ans, soit l'ensemble des places vendues aux jeunes de 2 à 30 ans, hors groupes scolaires*
- *Scolaires : groupes scolaires présents sur des séances « tout public » et « scolaires »*

LE PROJET CULTUREL

1-L'UNIVERSITE POPULAIRE

Fidèle à la conviction que le savoir appartient à tous, qu'il prend tout son sens lorsqu'il est confronté au monde et partagé dans la cité, L'Université populaire poursuit son chemin et ouvre avec la saison 18/19 sa douzième édition. Fruit d'un partenariat exemplaire entre Le Volcan et l'université du Havre, elle accueille le dialogue passionnant qui s'échange entre l'université et la scène nationale, où sciences et arts, réfléchir et produire, penser et créer, résonnent ensemble.

En 2018, L'Université populaire a proposé 21 rendez-vous et rassemblé quelque 2700 auditeurs (un peu moins qu'en 2017, année qui comptait, hasard du calendrier, 26 rendez-vous). Au fil des ans, les formats de rencontres se diversifient : conférences magistrales en amphi, tables rondes, cafés citoyens au Fitz autour d'artistes engagés, ateliers scientifiques et artistiques, ateliers proposant l'approfondissement d'une thématique.

2-LE VOLCAN EN ACTION, UN PROGRAMME D'ACTIVITE MENE AUPRES DU PUBLIC INDIVIDUEL

En bref

- 1 000 visiteurs environ lors des Journées portes ouvertes
- 90 participants de tous âges inscrits aux projets participatifs *Let's Move* et *Let's Dance*
- 180 participants individuels (ou parents-enfants) à des ateliers de pratique avec les artistes de la saison (ateliers d'une durée de 3h à 12h)
- 310 participants aux rencontres « Aux arts citoyens » de l'Université Populaire

Journées portes ouvertes

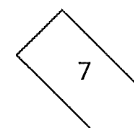
Les Journées portes ouvertes se poursuivent avec succès pour ce qui est des visites tant guidées que libres.

530 personnes ont suivi des visites guidées lors des journées organisées le 15 et le 16 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine

Environ autant ont pu découvrir la salle de spectacle et les espaces publics librement.

Au-delà des visites, trois types d'ateliers étaient proposés par la Cie D.C.A. (Philippe Decouflé)

- 2 ateliers sur la scène du Volcan pour les danseurs amateurs (**30 participants**)



- 2 ateliers pour les enfants (**10 participants**)
- **Grands rendez-vous du forum** : 2 moments partagés pour petits et grands (**35 participants**)

. Let's Move, spectacle participatif

Sylvain Groud, directeur du Ballet du Nord, est un invité régulier du Volcan. Pour la seconde fois, il propose un projet participatif aux spectateurs de la Scène Nationale du Havre. Après la soirée Steve Reich en 15/16, le chorégraphe décide de célébrer la comédie musicale avec sa compagnie entourée de 68 amateurs de tous âges, curieux de danse et de chant mais n'ayant pas forcément de pratique

- 2 week-ends de répétitions pour 5 groupes amateurs, encadrés par 5 danseurs et une cheffe de chœur
- Une soirée de répétition avec danseurs et musiciens sur scène
- Une générale

25 heures de travail par groupe

Représentation de *Let's Move*, samedi 24 novembre au Volcan

.Spectateurs complices

La Compagnie La Ruse qui animait le bal d'ouverture du **Ad Hoc Festival** a fait appel à des complices.

- 12 complices danseurs ont participé à deux temps de répétition. Aux côtés des deux interprètes de la Cie, ils ont impulsé une vraie dynamique à ce moment festif pour petits et grands
- Les 8 complices culinaires (parents-enfants) ont mené en autonomie un atelier qui a été l'occasion de préparer quelques surprises à boire et à déguster pendant le bal.

. Les ateliers tout public

La part belle a été faite aux ateliers « familles », réunissant parents et enfants.

Les ateliers du GRAMI, organisés dans le cadre du spectacle *GRAMI* par la compagnie 1 montreur d'ours, ont réuni parents et enfants le samedi 24 février de 14h à 15h et de 15h30 à 16h30. Au total, **19 personnes** y ont participé.

L'atelier poétique et mécanique, organisé autour du spectacle *Je brasse de l'air* par la compagnie Les Anges au Plafond, a réuni parents et enfants les mercredi 25 de 14h à 17h et jeudi 26 avril de 10h à 13h et de 14h, pendant les vacances scolaires. Au total, **19 personnes** y ont participé.

Le Ad Hoc Festival nous a également permis d'organiser plusieurs ateliers parents – enfants dans différentes villes de la CODAH partenaire de cet événement :

- Un atelier de danse « choufleur », organisé autour du spectacle *I.glu* du collectif a.a.O, dans la salle Michel Valléry à Montivilliers, a rassemblé **20 personnes**, le dimanche 16 décembre.
- Un atelier « danse avec les lions » organisé autour du spectacle *Diotime et les Lions* de la compagnie Contour Progressif, à la Forge d'Harfleur, a rassemblé **18 personnes**, le dimanche 16 décembre.
- Un atelier de cuisine « de l'épi à la focaccia » organisé autour du spectacle *Bienvenue dans ma Cuisine* de la compagnie Teatro delle Ariette, à l'Orangerie de Sainte-Adresse, a rassemblé **15 personnes**, le mercredi 19 décembre.

. Ateliers pour amateurs confirmés et comédiens professionnels

L'équipe des relations publiques continue de proposer une fois par saison un week-end d'ateliers autour d'un auteur ou d'un metteur en scène dont le travail est très largement reconnu au plan national. Ces rendez-vous attirent des amateurs et professionnels de la région Normandie, parfois au-delà.

2018, week-end avec Jean-Christophe Meurisse, metteur en scène de *Jusque dans Vos Bras* (14 personnes)

. Montages ouverts

Moments privilégiés pendant lesquels de petits groupes de spectateurs (14 personnes à chaque fois) ont l'occasion de découvrir au plus près ce qu'est le montage d'un spectacle d'un point de vue technique

2 montages proposés en 2018

- Cirque : *Sous la Toile de Jheronimus*, spectacle sous chapiteau
- Théâtre : *Arctique*, sur le plateau du Volcan

2 rdv donnés aux spectateurs à chaque fois afin qu'ils prennent la mesure du travail

- o Soirée n°1 : prémontage, l'occasion de comprendre sur plans les enjeux de la production
- o Soirée n°2 : montage sous le chapiteau ou sur le plateau

2 rdv de 1h environ à chaque fois.

Une seule contrainte : pouvoir se rendre disponible deux soirs de suite.

. Sorties complices

L'équipe des relations publiques propose à des spectateurs de découvrir des spectacles qui seront programmés au Volcan quelques mois ou quelques semaines en amont de leur venue au Havre. L'occasion pour un petit groupe de personnes (7 à 8 à chaque fois) de donner à lire ou à entendre leurs retours sur le site internet du Volcan

3 sorties en 2018

- Théâtre, *Jusque Dans vos Bras*, au Théâtre des Bouffes du Nord, Paris
- One man show : *14 juillet*, Théâtre du Rond-point, Paris
- Théâtre : *Peer Gynt*, Opéra de Rouen

Ces sorties sont l'occasion de développer des liens resserrés avec nos spectateurs et de leur laisser la parole, une parole libre.

3- LE PROGRAMME D'EDUCATION ARTISTIQUE

En bref

31 visites ciblées ou thématiques pour 694 élèves au total (élémentaire, primaire et secondaire)

710 élèves ont participé à des ateliers ciblés, tous niveaux confondus

460h d'ateliers assurées, tous niveaux confondus

45 enseignants ont participé à des formations, tous niveaux scolaires confondus

523 enseignants, étudiants et parents d'élèves ont eu accès à des présentations de saison « à la carte »

1 200 élèves de tous niveaux et étudiants ont été sensibilisés aux spectacles du Volcan via des rencontres avec les artistes ou des présentations en classe ou au théâtre

.Les présentations de saison

Outre les présentations de saison proposées au grand public qui rassemblent plus d'un millier de personnes et sont dorénavant diffusées sur internet (618 vues), plusieurs présentations de saison génériques ou ciblées ont été organisées, réunissant **523 personnes** :

Présentation générique au Volcan « spéciale scolaire » : **88 enseignants** du premier et second degré + enseignements sup

Présentation Université du Havre : **100 étudiants** ; Présentation Université de Rouen : **150 étudiants**

IUT Carrières Sociales 1ere année : **90 étudiants** ; BTS Support à l'Action managériale : **40 étudiants**

Présentations de saison aux parents d'élèves : Lycée Porte Océane - Option théâtre – **55 personnes**

Maison de l'Université de Rouen

Le Volcan a accueilli **16 étudiants** de l'université de Rouen sur STOMP le 1^{er} décembre 2018 dans le cadre de l'opération « Envers du décor ». Une rencontre a été organisée avec la chargée des relations avec les publics en charge du dossier et les étudiants ont visité le plateau à l'issue du spectacle.

Collège St Joseph – EPS

Un atelier avec une danseuse du Ballet de Genève, Lysandra van heesewijk, a été organisé pour une classe de 6^{ème} de Marion Vau Rihal qui poursuit un travail intéressant en UNSS danse. Effectif : **30 élèves**

Collège Claude Bernard – CHAT

Les élèves de 3^{ème} de la Classe à horaire aménagé théâtre ont bénéficié d'un atelier avec un comédien, Etienne PARC, du spectacle *Le Pas de Bême*. Effectif : **12 élèves**

.Les visites du lieu

23 visites spécifiques collèges, lycées, parents d'élèves et groupes d'enseignants relais : **501 visiteurs**

9 visites spécifiques pour des classes d'écoles élémentaires, associations de familles : **193 visiteurs**

.Les rencontres avec les équipes artistiques

Au-delà des ateliers de pratique, ces rencontres sont autant de moments pendant lesquels les élèves peuvent se familiariser avec les partis-pris de création

6 rencontres et bords de scène avec les compagnies nommées ci-après, soit **185 élèves**

.Les interventions dans les établissements

Anne Marguerin, chargée des relations avec les publics en charge du dossier second degré et université, est allée à la rencontre de **324 élèves (13 rencontres)** pour des interventions de sensibilisation en amont des spectacles

Amélie Dias Fernandes, attachée aux relations avec les publics en charge du dossier premier degré, est allée à la rencontre de **48 élèves (2 rencontres)** pour des interventions de sensibilisation en

amont des spectacles (hors interventions dans le cadre des dispositifs menés pour le programme Volcan Junior).

.Projet tutoré IUT Carrières sociales

En 2018, le Volcan à mis en œuvre et accompagné la formation de 6 étudiantes en apprentissage de la médiation culturelle

De mars à décembre

- Premier temps : projet de préparation au spectacle *Bouboule et Quatzieux* en direction de deux classes de l'école Jehan de Grouchy soit **47 élèves**. Les deux classes ont pu bénéficier de 3 heures d'intervention au total chacune.
- Second temps: les étudiantes ont effectué un travail de prospection et de médiation au sein de l'IUT Carrières sociales autour du spectacle *No Show*. **200 étudiants touchés par l'action. 25 étudiants se sont inscrits pour venir au spectacle et 14 étudiants sont venus.**

Les dispositifs scolaires financés

.Parcours CRED

- Nous avons mis en place avec le collège La Hève un parcours de spectateur finalisé par un atelier de pratique artistique en direction du club théâtre : *Bigre, Mr de Pourceaugnac, Sous la toile de Jheronimus*. Les élèves ont bénéficié de rencontres en classe, d'une visite du chapiteau et d'une rencontre avec un circassien de la compagnie Les Colporteurs, visite du théâtre...
- **L'atelier de 20h** a été animé par la compagnie OKO.
- **2h d'atelier curieux** de technique avec les techniciens du Volcan
- Le parcours a touché **environ 50 élèves**.

.Dialogue entre les arts / Rectorat de Rouen / Collège Jean Moulin

Le collège Jean Moulin et Le Volcan ont travaillé autour du spectacle *Je brasse de l'air* pour le dispositif *Dialogue entre les arts*. L'objet de ce dispositif est de sensibiliser tout un niveau autour d'un même spectacle par des angles pluridisciplinaire différents (pratique artistique, lettres, sciences...)

- **31 élèves** ont suivi un atelier de construction de machines avec Amélie Madeline soit **20h d'atelier**
- **106 élèves** ont été touchés par cette action : venue au spectacle, visite du théâtre et travail pédagogique mené par les enseignants

.Résidence Jumelage Lycée Claude Monet

En 2018, nous avons poursuivi la résidence jumelage avec le lycée Claude Monet à travers plusieurs actions :

Autour d'*Une cigarette au Sporting* / collectif La Poursuite

- **16h** d'atelier avec Hala Ghosn / classe de 1ere option langue arabe – **16 élèves**
- **16h** d'atelier avec Lina Bosch / classe de seconde – **28 élèves**

Autour de *Jusque dans vos bras* / Collectif Les Chiens de Navarre

- Club théâtre – **15 élèves**
3h d'atelier avec Maxence Tual

.Résidence artistique annuelle Collège Wallon

En 2018, nous avons poursuivi la résidence jumelage avec le collège Henri Wallon à travers plusieurs actions :

- **2h d'atelier curieux** de technique avec les techniciens du Volcan

Autour d'*Ainsi la nuit* / cie Les Guetteurs

- **16h** d'atelier danse avec Tuomas Lathi / classe de 6è – **19 élèves**
- **2h** d'atelier avec Tuomas Lathi / **7 parents** de la classe de 6è
- Présentation du spectacle en classe
- Venue au spectacle + rencontre avec Luc Petton : 6è + 4è + parents

Autour de *Bouboule et quatzieux* / cie Les Nuis Vertes

- **10h** d'atelier avec Laetitia Botella / classe de 6è – **19 élèves**
- **10h** d'atelier avec Laetitia Botella / classe de CM1/CM2 de l'école Charles Victoire – **20 élèves**
- Temps de restitution entre les deux classes au Fitz, espace bar du Volcan
- Présentation du spectacle en classe de 6è et de 4è
- Rencontre avec les artistes

.Résidence Jumelage triennale Collège Wallon

L'aboutissement de la résidence annuelle a conduit à la mise en place d'une résidence territoriale triennale avec le Collège Henri Wallon (18-19 : 6000€ / 19-20 : 9000€ / 20-21 : 10000€ - sub DRAC). Pour cette première année, le fil rouge entre les actions est le son, la voix. Nous avons logiquement fait appel au Studio Honolulu afin que des reportages sonores (prises de sons d'ambiances, interviews...) soient réalisés par les élèves et diffusés sur le Facebook et YouTube du volcan.

En 2018 - Autour du *Dictateur et du Dictaphone*

Avec les 3è – 21 élèves

- Présentation et échange avec Anne Marguerin autour du spectacle
- Rédaction de l'interview à partir de cette rencontre et de la note d'intention d'Alexandre Haslé
- Rencontre avec Alexandre Haslé à l'issue de la représentation
- Le projet se poursuit en 2019 : Atelier avec Alexandre Haslé, correspondances avec le metteur en scène et l'auteur,...

Avec les 5è – 19 élèves

- Rencontres avec le technicien son du Studio Honolulu, Jean Philippe Le Saint, sur les métiers du son, découverte de l'acousmatique, prise en main du matériel...
- Sélection des questions écrites par les élèves de 3è
- Prises de son d'ambiance, interviews d'Alexandre Haslé et de Nicolas Dalban-Moreynas mais aussi de l'équipe du Volcan
- Diffusion des **11 reportages** sur YouTube et Facebook : 241 vues au 7/12/18

.Option lourde théâtre, lycée Porte Océane

En 2018, les élèves de l'option spécialité ont bénéficié de :

- **141 heures** de formation (84h de janvier à juin 2018 et 62h de septembre à décembre 2018) avec 4 comédien.ne.s.
- **5h d'ateliers** avec Matthias Jacquin autour de *Jusque dans vos bras*
- **2h d'atelier** curieux de technique avec les techniciens du Volcan
- **12 sorties** au Volcan et une sortie à Paris au Théâtre du Soleil. Les élèves de 1ere et Terminale sont partis au Festival ADO de Vire. Les parents ont été conviés à accompagner leurs enfants sur 2 spectacles.

Effectif :

- De janvier à juin 2018 : **24 élèves** en option lourde
- De septembre à décembre 2018 : **28 élèves** en option lourde

.Option facultative théâtre, lycée Porte Océane

- En 2018, les élèves de l'option facultative de la seconde à la terminale ont bénéficié de **65h** (57h pour la période de janvier à juin et 8h de la période de septembre à décembre) de formation avec deux comédiennes. Le financement est assuré à parité entre la DRAC et Le Volcan.
- De janvier à juin 2018 : **25 élèves** en option facultative
- De septembre à décembre 2018 : **36 élèves** en option facultative
- Les élèves ont joué leur spectacle au petit théâtre en avril 2018.

.Option danse, lycée François Ier

Les **50 élèves** de l'option sont venus à 5 reprises assister à des spectacles de la programmation du Volcan.

. Les dispositifs Volcan Junior financés

Résidence jumelage Ecole Langevin

Le partenariat entamé avec l'école Paul Langevin a continué de se développer en 2018.

Les classes de l'école ont participé à 3 spectacles en 2018. Au total, 280 places ont été réservées par l'école.

Plusieurs ateliers ont également eu lieu au 1^{er} semestre 2018 :

- **18 heures d'ateliers** ont été mises en place pour **55 élèves** de CE1 avec une restitution au sein de l'école autour du spectacle jeune public *Pillowgraphics* de la compagnie de danse La Bazooka.
- **32 heures d'ateliers** ont été mises en place pour **50 élèves** de CM1/CM2 et CM2 avec une restitution au sein de l'école autour du spectacle jeune public *Bouboule et Quatzieux* de la compagnie de théâtre Les Nuits Vertes.
- Une classe complice de CE2 a également pu visiter le Volcan, le chapiteau de la compagnie Les Colporteurs, et participer à un atelier de découverte des métiers techniques au Volcan pendant une matinée.

Résidence jumelage Ad-Hoc Festival

Résidence sur trois sites dans le cadre de la 2^{ème} édition du festival jeune public initié par le Volcan en décembre 2018. Partenaires de ce dispositif : les villes d'Epouville, Gonfreville l'Orcher et Le Havre.

3 sites pour 3 temps d'ateliers autour de 3 spectacles programmés :

- Epouville : *Dans les jupes de ma mère* – Cie Toutito Teatro. 2 classes de moyenne et grande sections constituées de **56 élèves** au total ont été sensibilisées à la pratique de la marionnette et à la manipulation d'objets avec 2 artistes intervenant en décembre 2018. **6 heures** d'ateliers ont été dispensées au total (45mn pour chaque atelier).

- Gonfreville l'Orcher : *Mirages* – Cie François et Christian Ben Aïm. 2 classes de CE1 et CE1-CE2 constituées de **40 élèves** au total ont été sensibilisées lors d'ateliers de danse avec 3 artistes intervenant en décembre 2018. **20 heures d'interventions** ont été dispensées au total (deux heures pour chaque atelier).

- Le Havre : *Double Jeu* – Sophie Agnel et Lionel Palun. 2 classes de CE1 constituées de **27 élèves** au total ont été sensibilisées lors d'ateliers de découverte de la physique de la lumière et la physique du son, avec les deux artistes du spectacle intervenant en décembre 2018. **19h d'ateliers** ont été dispensées au total.

.Les projets Volcan Junior – hors dispositifs

Mon année au Volcan

Initié sur la saison 15-16, le projet « Mon année au Volcan » accueille une classe complice durant la saison, à raison d'une fois par mois au Volcan pour découvrir les métiers du théâtre, assister à des répétitions, participer à des projets avec des artistes... **26 élèves** de la classe de CM1-CM2 de l'école élémentaire Maréchal Joffre du Havre a participé à ce projet en 17/18. Pour la saison 18/19, la même classe est engagée dans ce projet. Certains élèves sont ainsi partis au collège et de nouveaux CM2 ont intégré le dispositif en septembre 2018.

1^{er} semestre 2018 : visite du chapiteau des Colporteurs / intervention en classe pour présenter les esthétiques du cirque / venue au spectacle *Sous la toile de Jheronimus* des Colporteurs / intervention en classe pour rédiger une analyse de spectacle / rencontre avec un interprète du spectacle *Sous la toile de Jheronimus* en classe / venue au spectacle *Je brasse de l'air* de la compagnie les Anges au plafond / ateliers de création de créatures mécaniques autour du spectacle *Je brasse de l'air* / intervention en classe pour sensibiliser les élèves à la création d'affiches autour du spectacle *Je brasse de l'air* / atelier de découverte des métiers techniques au Volcan / réalisation d'un film documentaire sur le projet Mon Année au Volcan.

2^e semestre 2018 : visite du Volcan / intervention dans l'école pour rédiger une grille de questions à destination des artistes associés au Volcan / rencontre avec Scorpène, artiste en résidence pour sa création *Cancre-là* / venue à la générale du spectacle *Cancre-là*.

Projet intergénérationnel

Une classe de **26 élèves** de CM2 de l'école de Fontenay et des résidents de l'EHPAD Belle étoile à Montivilliers participent à un projet danse mené par la chorégraphe Nathalie Baldo. Cette dernière est intervenue une fois en octobre et une fois en novembre dans la classe, à raison de 3 heures par atelier. Elle est également intervenue au sein de l'EHPAD. Une première rencontre entre les élèves et les résidents de l'EHPAD a eu lieu en décembre 2018.

La classe de CM2 a participé au spectacle de danse *Partituur* d'Ivana Muller, dans le cadre du Ad Hoc Festival à Manéglise.

.Les ateliers et formations enseignants tous cycles confondus

Plusieurs temps de formation sont prévus chaque année :

APA Théâtre

Cet atelier a réuni **18 participants** (instituteurs niveau maternelle et élémentaire).

Lors du 2nd semestre 2018, 3h d'ateliers de sensibilisation et manipulation de la marionnette ont eu lieu autour du spectacle *Blanc comme neige* de la compagnie La Magouille. Les enseignants ont ensuite assisté au spectacle.

APA Danse

En partenariat avec Le Phare

Pour le 1^e semestre 2018 : ce programme a réuni **11 participants** (instituteurs niveau maternelle et élémentaire). 9 heures d'ateliers de sensibilisation à la danse ont eu lieu : 3h avec Marion Uguen ; 3h avec Sarah Crépin et 3h avec Sylvain Groud.

Pour le 2nd semestre 2018 : ce programme a réuni 17 participants (dont 10 instituteurs niveau maternelle et élémentaire et 7 formateurs et stagiaires de l'ESPE du Havre). 6 heures d'ateliers de sensibilisation à la danse ont été mises en place : 3h avec Léonard Rainis et Katell Hartereau et 3h avec Magda Kachouche.

Les participants ont tous pu assister aux spectacles proposés par les chorégraphes cités ci-dessus.

Atelier académique théâtre

15 enseignants du second degré de Normandie ont suivi un module de formation dans 3 lieux culturels dont le Volcan. Chez nous, ils ont bénéficié d'une formation de **10h** avec Daniel San Pedro autour de *Monsieur de Pourceaugnac* mis en scène par Clément Hervieu Léger.

4- LE PROGRAMME EN DIRECTION DES PUBLICS ELOIGNES

Mission locale

Ce partenariat, initialement prévu d'octobre 2017 à juin 2018, concernait 15 jeunes âgés de 16 à 25 ans, accompagnés par la Mission Locale du Havre au travers du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACAE). Il prenait la forme d'un projet d'ateliers de pratiques théâtrales. Une restitution publique aurait dû avoir lieu en fin d'action. 7 ateliers de 2h ont effectivement eu lieu au 2^{ème} semestre 2017, 10 ateliers au 1^{er} semestre 2018 avec deux artistes

intervenants. Venue à 2 spectacles : *La Dernière Saison* – Cirque plume et *Les Particules Élémentaires* – mise en scène Julien Gosselin.

Ce type de public étant extrêmement volatile et fragile, les ateliers ont dû être abandonnés à la sortie de l'hiver 2018 car pas mal de ces jeunes ont eu bien du mal à se conformer à toutes les contraintes liées à l'apprentissage du théâtre au sens large : lecture de texte, apprentissage par-cœur, image de soi, projection de la voix, du corps, écoute de l'autre, contact avec lui/elle... autant d'obstacles qui se sont avérés insurmontables et nous ont obligé à interrompre ce projet, en plein accord avec la Mission Locale.

Partenariats avec associations dans le champ social

24 conventions tarifaires signées avec les associations œuvrant dans le champ social (associations de quartiers, d'insertion, de formation professionnelle...).

880 places éditées en 2018 dans le cadre de ces conventions (places au tarif réduit ou au tarif conventionné de 2 euros la place).

4 visites du Volcan ont été proposées pour des groupes de réfugiés en apprentissage du français et en contrat d'accès à la qualification, ainsi que pour des jeunes de la Mission Locale.

2 rencontres ont eu lieu avant et après le spectacle *Le Dictateur et le Dictaphone* pour un groupe de retraités du CCAS.

5 - LES ACTIONS MENEES AUPRES DES SPECTATEURS EN SITUATION DE HANDICAP :

Le Volcan poursuit depuis sa réouverture - et avec le soutien d'Harmonie mutuelle- une politique ambitieuse en matière d'accessibilité, tant sur le plan du bâti que dans les contenus artistiques adaptés au handicap sensoriel.

En 2018, une convention de financement a également été signée avec l'UNADEV pour augmenter de deux le nombre de propositions en audiodescription pour le public malvoyant, et ainsi passer à 4 rendez-vous sur l'année :

Audiodescription de *Kalakuta Republic*, de *Bouvard et Pécuchet*, de *Traviata*, *vous méritez un avenir meilleur* et de *Le Dictateur et le dictaphone*. Ces deux dernières ont été réalisées grâce à une commande d'écriture initiée par Le Volcan. La scène nationale a également organisé la mutualisation de la production de l'audiodescription de *Traviata, vous méritez un avenir meilleur* avec 3 autres théâtres (Grenoble, Cergy-Pontoise et Bastia). Soit 4 séances sur lesquelles nous avons accueilli **106 personnes** venues profiter de ce dispositif.

Une nouvelle action, *les donneurs de voix*, a été initiée avec la complicité de la compagnie Akté. Accompagnés par des comédiens, des bénévoles mettent en voix des textes de théâtre, enregistrés et inscrits au catalogue des Bibliothèques sonores, pour les publics malvoyants. Les spectacles audio-décrits de la saison 18/19 font l'objet d'une lecture à voix haute. Le premier a en bénéficié en 2018 est le texte de Daniel Keene, *Le Dictateur et le dictaphone*.

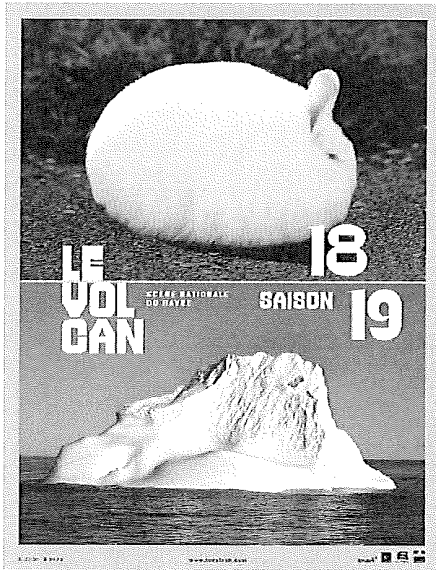
Ces nombreuses initiatives ont permis une progression importante de la fréquentation du public malvoyant et aveugle en 2018.

4 traductions en LSF ont été proposées au public sourd : une rencontre traduite en LSF après le spectacle *Bigre*, une présentation de saison pour l'association des sourds du Havre, une commande

de création en LSF du *Dictateur et le dictaphone* (suivi de 2 traductions au théâtre Le Mouffetard en janvier 19), ainsi qu'une rencontre avec l'artiste de ce spectacle également traduite en LSF.

En 2018, **283 places ont été attribuées à des personnes munies d'une carte AAH** (Allocation adultes handicapés).

6 - LA COMMUNICATION :



L'année 2018 est marquée par des changements importants en termes de communication. A l'issue de trois appels d'offres (graphisme, site internet et impression), l'identité visuelle du Volcan a été repensée et l'ensemble de ses outils transformés en cohérence.

L'agence **Poste 4** a proposé et mis en œuvre une identité forte, à la fois connectée au passé de la scène nationale (typo rappelant l'activité historique), mais aussi innovante, décalée et ludique.

Une nouvelle charte graphique institutionnelle a été mis en place pour 3 ans.

Pour la première saison 18/19, la nouvelle identité visuelle propose de jouer autour de la grande forme blanche du Volcan.

Elle a connu un accueil très positif auprès du public et des professionnels. Cette identité visuelle sera ensuite déclinée pour 2 nouvelles saisons.

L'ouverture de la saison 18/19 a également bénéficié de la mise en ligne d'un site internet totalement remanié par l'agence **Kernel**. Nous souhaitons, pour cet outil devenu incontournable, proposer une interface en adéquation avec la charte print, qui soit à la fois claire, intuitive et élégante. L'objectif était également de favoriser les liens vers une billetterie en ligne plus moderne.

Ce nouveau site internet accueille également un mini site dédié au Ad Hoc Festival.

L'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

1- L'EQUIPE

Les effectifs de la Scène nationale pour 2018 sont répartis comme suit :

L'équipe permanente est composée de 42 salariés¹ en CDI et CDII représentant 30.9 Equivalent Temps Plein (ETP). Le volume annuel d'heures travaillées s'élève à 44 748 heures².

	ANNEE 2018		
	Nbre de salariés	dont femmes	dont hommes
Nombre de salariés (données brutes)	42 Salarié(s)	24 Salariée(s)	18 Salarié(s)
Equivalent Temps Plein (ETP)	30,9 ETP	16,5 ETP	14,4 ETP
<i>dont CDI</i>	33 Salarié(s)	18 Salariée(s)	15 Salarié(s)
<i>dont ETP - CDI</i>	29,8 ETP	16,0 ETP	13,9 ETP
<i>dont CDII</i>	9 Salarié(s)	6 Salariée(s)	3 Salarié(s)
<i>dont ETP - CDII</i>	1,1 ETP	0,6 ETP	0,5 ETP
Moyenne d'âge	43,7 ans	41,0 ans	47,4 ans
+ de 50 ans	16 Salarié(s)	8 Salariée(s)	8 Salarié(s)
30 ans - 49 ans	17 Salarié(s)	9 Salariée(s)	8 Salarié(s)
- de 30 ans	9 Salarié(s)	7 Salariée(s)	2 Salarié(s)
Ancienneté	12,0 ans	12,06 ans	12,03 ans

La moyenne d'âge est de 43.7 ans avec une importante disparité entre les femmes 41 ans et les hommes 47.4 ans. Néanmoins, l'ancienneté moyenne par sexe reste homogène avec 12 années.

La répartition par service reste en étroite corrélation avec la réalité des métiers, avec une présence d'hommes plus importante à la technique, et une féminisation importante des autres services.

¹ Le nombre de salariés est une donnée brute comptabilisant tous salariés ayant bénéficié d'un CDI ou d'un CDII sur l'année 2018.

² Ce volume horaire ne prend pas en compte les heures effectuées par le Directeur (groupe 1) et l'Administrateur Général (groupe 2)

REPARTITION PAR SERVICE			
SERVICES :	Nbre de salariés	dont femmes	dont hommes
TECHNIQUE	11 Salarié(s)	2 Salariée(s)	9 Salarié(s)
<i>En nombre d'heure :</i>	<i>17 353 h</i>	<i>3 187 h</i>	<i>14 166 h</i>
ACCUEIL & BILLET	14 Salarié(s)	10 Salariée(s)	4 Salarié(s)
<i>En nombre d'heure :</i>	<i>8 047 h</i>	<i>5 695 h</i>	<i>2 352 h</i>
COM & RP	10 Salarié(s)	8 Salariée(s)	2 Salarié(s)
<i>En nombre d'heure :</i>	<i>13 031 h</i>	<i>10 225 h</i>	<i>2 806 h</i>
ADMIN	7 Salarié(s)	4 Salariée(s)	3 Salarié(s)
<i>En nombre d'heure :</i>	<i>6 318 h</i>	<i>6 318 h</i>	

Total Salariés - Effectifs	42 Salariés	24 Salariée(s)	18 Salariés
<i>Répartition :</i>	<i>100%</i>	<i>57,1%</i>	<i>42,9%</i>
Total Salariés - Volumes horaires	44 748 h	25 424 h	19 324 h
<i>Répartition :</i>	<i>100%</i>	<i>56,8%</i>	<i>43,2%</i>

La baisse de recrutement nouveau (2 CDI & 4 CDII vs 5 CDI & 2 CDII en 2017) implique une hausse mécanique de l'ancienneté par rapport à l'année précédente.

2018 - Ancienneté par catégorie			
	Nbre de salariés	dont femmes	dont hommes
Groupe 1	1 Salarié(s)		6,0 ans
Groupe 2	2 Salarié(s)		
Groupe 3	2 Salarié(s)	15,1 ans	8,8 ans
Groupe 4	8 Salarié(s)		
Nombre de cadres :	13 Salariés		
Groupe 5	10 Salarié(s)		
Groupe 6	8 Salarié(s)	16,1 ans	14,2 ans
Groupe 7	1 Salarié(s)		
Nombre de Tech. Ag. de Maitrise :	19 Salariés		
Groupe 8	3 Salarié(s)	1,5 ans	14,8 ans
Groupe 9	6 Salarié(s)		
Nombre d'Employés - Ouvriers	9 Salariés		

Sur l'année 2018 les principaux évènements sociaux sont les suivants :

2018 - Départs					
NOM	PRENOM	Type de contrat	SERVICE	DATE	Motif
AUBRY	MARIE	CDII	ACCUEIL & BILLET	31/08/2018	Démission
GIRARD	PIERRE	CDII	ACCUEIL & BILLET	30/11/2018	Rupture période essai employeur
GONZALEZ	CAROLINE	CDI	ACCUEIL & BILLET	31/08/2018	Démission
JAMET	YOHANN	CDII	ACCUEIL & BILLET	22/03/2018	Démission
JUILLIARD	SEBASTIEN	CDI	ADMIN	31/10/2018	Démission
LE GLEUT	SYLVIE	CDI	COM & RP	28/02/2018	Départ volontaire retraite

2018 - Recrutement PERMANENTS				
NOM	PRENOM	Type de contrat	SERVICE	DATE
ABDALLAH	PATRICIA	CDII	ACCUEIL & BILLET	01/01/2018
BAUDE	ALICE	CDII	ACCUEIL & BILLET	01/01/2018
BECKER	LUDOVIC	CDI	ADMIN	01/11/2018
DUCOS	VINCENT	CDI	COM & RP	08/02/2018
GIRARD	PIERRE	CDII	ACCUEIL & BILLET	17/09/2018
PLATE	ORIANE	CDII	ACCUEIL & BILLET	05/11/2008

2- L'OCCUPATION DES SALLES ET DES TOURNEES

-Les tournées :

- Anne-Laure Liégeois, **Don Quichotte** : 20 représentations
- Scorpène, **Cancre-là !** : 5 (création en décembre 18 – autres dates de tournée en 2019)
- Alexandre Haslé, **Le Dictateur & le Dictaphone** : 5 (création en novembre 18, autres dates de tournée en 2019)
- Anne-Cécile Vandalem, **Tristesses** : 48 représentations
- Anne-Cécile Vandalem, **Arctique** : 34 représentations

-Hors les murs : 16 pour 92 représentations (8 pour 44 représentations en 2017) : La Forge à Harfleur, Espace Culturel de la Pointe de Caux à Gonfreville l'Orcher, l'Orangerie à Ste Adresse, le TBD, le Champ de Foire au Havre, Ecole maternelle Jacques Prévert Le Havre, Epouville, Manéglise, Montivilliers, Petit Théâtre)

-Le Fitz :

-> 8 spectacles pour 32 représentations (9 pour 23 en 2017)

-Petite Salle :

- > 9 spectacles pour 89 représentations (10 pour 73 en 2017)
- > 19 jours de résidence pour Scorpène, Cancre-là !
- > 87 jours³ de résidence pour Alexandre Haslé, Le dictateur et le dictaphone
- > 1 semaine de résidence pour la Cie La Poursuite, La Révérence

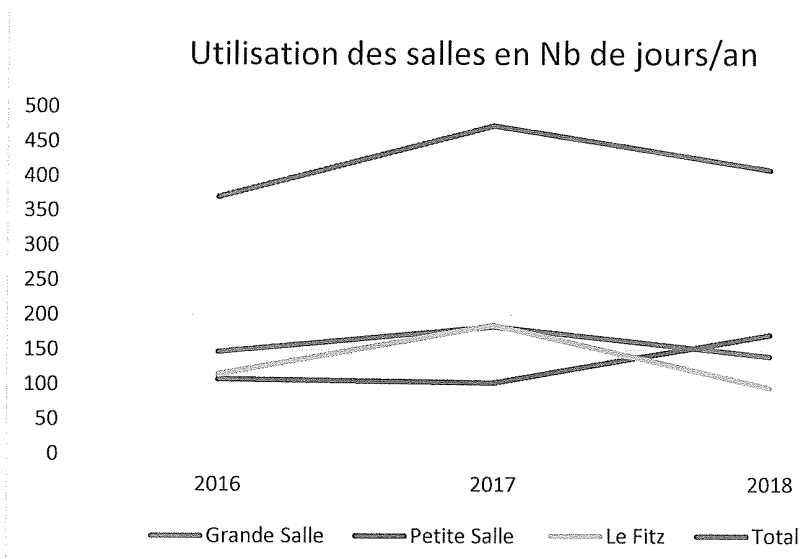
-Grande Salle :

- > 30 spectacles pour 65 représentations (34 pour 71 en 2017)
- > 8 jours de résidence pour la Bazooka, Guillaume Vincent et Sylvain Groud

-Locations de salle :

- > 10 locations ont été réalisées en 2018. C'est sur le Fitz que la demande a été la plus forte avec 8 locations, puis la grande salle 4 fois et le grand hall 1 fois. Les locations de la grande salle ont toujours été accompagnées d'une location Fitz.
- > Ces données sont en baisse par rapport à 2017, année exceptionnelle compte tenu de l'accueil pendant plusieurs mois d'Un été au Havre.

³ Ces 87 jours ne sont pas exclusivement en petite salle mais également à l'atelier pour la construction des marionnettes et du décor et en loge pour l'écriture du spectacle.



3- LES PARTENARIATS

-Partenaires culturels

Les partenariats du Volcan sont des partenariats fidèles et qui s'inscrivent dans la durée. Il en va ainsi avec Le Phare, le TBD, le Conservatoire Arthur Honegger, la Maison de l'Architecture, la Maison du Patrimoine, l'Université, Sciences Po Le Havre et ; dorénavant les villes avec lesquelles nous construisons le **Ad Hoc Festival** : Montivilliers, Harfleur, Gonfreville l'Orcher, Ste Adresse, Manéglise, Epouville et la CODAH.

Il convient d'ajouter ici les partenaires des réseaux nationaux qui nous font confiance pour nos productions et s'inscrivent dans les tournées que nous construisons chaque année ou encore le réseau Emergence piloté par l'ODIA qui nous inscrit résolument dans le repérage des toutes jeunes compagnies qui travaillent en Normandie.

Enfin, le réseau des établissements scolaires (du primaire aux grandes écoles), du monde associatif et du monde social sont autant de territoire dans lesquels nous sommes très présents et bien accompagnés.

-Mécènes

6 entreprises nous ont accompagnées au titre du mécénat pour la saison 2017/2018 : **Harmonie Mutuelle, Auxitec, Société Générale, Gagneraud, Chalus Chegary et Cie, Groupe Caisse des Dépôts** et 8 pour la saison 2018/2019 avec deux nouveaux mécènes **Onet et Total**.

Leur contribution en numéraire représente un total de 54.000 euros (54.000 euros en 2017).

4-L'ACTIVITE BAR

Le Fitzcarraldo, communément appelé « Le Fitz » est le foyer bar du Volcan. Il est ouvert une heure avant et une heure après les représentations en grande salle, les soirs de concert au Fitz et pendant les conférences de l'université populaire programmées au Volcan.

L'offre bar et petite restauration est de qualité et en adéquation avec le public des spectacles proposés par Le Volcan.

Sa fréquentation est toujours irrégulière, dépendante du type de spectacles et de l'horaire proposé. Néanmoins, le public reste fidèle au lieu et à l'offre proposée pendant l'année 2018.

Un total de 58 ouvertures (54 représentations en grande salle / 3 conférences UP / 1 concert au Fitz) a été réalisé en 2018 pour un CA de 19 k€ (20.9 k€ en 2017) et une moyenne de 327 € par ouverture. Le chiffre d'affaire global et la recette moyenne par soir d'ouverture du bar sont en légère diminution par rapport au bilan 2017.

Le CA global ne génère pas de marge par rapport aux dépenses (idem 2017).

L'existence d'un service bar au sein du Volcan permet d'offrir un espace convivial d'échanges et de restauration au public, de faciliter la gestion des pots de première en relation avec l'accueil artistes, la mise en place de cocktail en lien avec l'activité mécénat et l'université populaire ou encore de faciliter et apporter un soutien ponctuel aux activités des relations publiques.

Le bar travaille en collaboration avec l'ensemble des services de la scène nationale et apporte autonomie et écoute aux différents besoins.

A noter : L'année 2018 a été marquée par la transmission de la gérance du bar à un nouveau responsable, dont la première priorité a été de respecter une continuité de l'offre pour le public. Cette nouvelle gestion a été réfléchié pour optimiser et penser l'accueil du public de façon plus large, que ce soit dès l'arrivée du public dans le hall du Volcan jusqu'à l'après spectacle, en passant par la billetterie. L'offre du Fitz est donc également amenée à évoluer afin de pouvoir répondre à ces nouveaux objectifs.

5-LES MARCHES PUBLICS ENGAGES PAR L'EPCC EN 2018 :

1801 : Site Internet

1802 : Imprimerie

1803 : Location de photocopieurs et d'imprimantes

1804 : Renouvellement de la flotte automobile en LOA

1805 : Achat de matériel scénique

CONCLUSION

Cela fait à présent quatre ans que la scène nationale développe son activité dans le seul grand Volcan rénové.

Nos engagements en production sont stables et font du Volcan un acteur majeur dans l'accompagnement des projets de création en France et au-delà, nos fréquentations sont stabilisées à un niveau élevé, la seconde édition du Ad Hoc Festival a rencontré un succès public particulièrement agréable et nous conforte dans son modèle de développement singulier, notre situation budgétaire est saine et la gestion de l'établissement maîtrisée, l'effectif salarié est stable mais avec un volume de travail tendu, bref, nous sommes à présent entré en vitesse de croisière.

Les apports du nouveau projet vont donc pouvoir s'inscrire dans une dynamique favorable, particulièrement le nouveau temps fort musical, et la poursuite du développement du Ad Hoc Festival.

Tout étant égal par ailleurs, il est probable que l'année 2018 et peut-être encore l'année 2019, marqueront un point haut dans nombre de nos courbes d'activités –nombre de spectacles, nombre de représentations, nombre de propositions hors les murs-, car l'optimisation des ressources de l'établissement est elle-même à présent atteinte.

Dorénavant, il va nous falloir être particulièrement vigilant et, sans doute, petit à petit, réduire notre vitesse de croisière tout en s'acharnant à conserver le plus longtemps possible notre capacité à accueillir le plus de spectatrices et de spectateurs possibles tout en ne négligeant jamais les investissements nécessaires sur le plan artistique, territorial et partenarial pour participer à notre mesure à la construction d'un avenir meilleur dans la nouvelle communauté urbaine du Havre et au-delà.

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-003

LE VOLCAN C.A. 04.04.19 BORDEREAU
PREFECTURE VALIDE

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-004

LE VOLCAN C.A. 04.04.19 COMPTE RENDU ET
POUVOIRS

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE LE VOLCAN
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
4 AVRIL 2019**

Liste des présents

	Présent	Pouvoir	Excusé
ETAT			
Mme BUCCIO représentée par Mme AUBERT		M Frank DARRAS	X
M. Frank DARRAS	X		
Mme Diane DE RUGY		M Frank DARRAS	X
Mme Jean-Paul OLIVIER		M Frank DARRAS	X
VILLE DU HAVRE			
M. Jean-Baptiste GASTINNE		Mme Sandrine DUNOYER	X
M André GACOUGNOLLE	X		
M. Patrick TEISSERE		M GACOUGNOLE André	X
Mme Sandrine DUNOYER	X		X
REGION NORMANDIE			
M. Hervé MORIN			X
PERSONNALITES QUALIFIEES			
Monsieur David SANSON		Mme Agnès VIDAL	X
Monsieur Jean-Philippe THIELLAY		Mme Sandrine DUNOYER	X
Madame Isabelle ROYER	X		
REPRESENTANT DU PERSONNEL			
Mme Sabine LE BARBE	X		
Mme Agnès VIDAL	X		

Personnes invitées au Conseil :

- Jean-François Driant, directeur de l'EPCC
- Ludovic Becker, administrateur général de l'EPCC
- Benoit Lemennais, Directeur Arts vivants et contemporains de la ville du Havre, excusée
- Isabelle Meillerais, Agent comptable de l'EPCC Le Volcan

L'article 7 des statuts de l'EPCC fixe le quorum du Conseil d'Administration à 7 membres présents. 6 membres étant présents avec 4 pouvoirs supplémentaires (1 membre ne peut recevoir qu'un unique pouvoir), le quorum n'est pas atteint.

La réunion du Conseil d'Administration ne peut donc pas se tenir valablement.

La Présidente suppléante Sandrine Dunoyer, dans le cadre de l'article 8 des statuts de l'EPCC Le Volcan convoque un nouveau conseil d'administration le mercredi 10 avril 2019 à 15 heures au 1 quai George V – 76600 Le Havre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h00

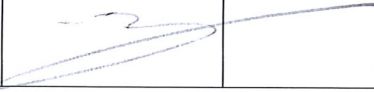
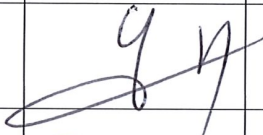


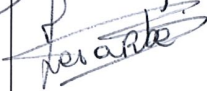

Sandrine DUNOYER



Présidente suppléante

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE LE VOLCAN
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 AVRIL 2019

EMARGEMENT :

	Signature	Pouvoir	Excusé
ETAT			
Mme BUCCIO représentée par Mme AUBERT		Frank Darras	X
M. Jean-Paul OLLIVIER		Franck Darras	X
Mme Diane DE RUGY		Frank Darras	X
M Frank DARRAS			
VILLE DU HAVRE			
M. Jean Baptiste GASTINNE		Sandrine Dunoyer	X
M. André GACOUGNOLLE			
Mme Sandrine DUNOYER			
M. Patrick TEISSERE		André Gacougnole	X
REGION NORMANDIE			
M Hervé MORIN ou son/sa représentant(e) : Patrick GOMONT			
PERSONNALITES QUALIFIEES			
M. David SANSON		Agnès Vidal	X
M. Jean-Philippe THIELLAY		Sandrine Dunoyer	X
Mme Isabelle ROYER			
REPRESENTANTS DU PERSONNEL			
Mme Sabine LE BARBE			
Mme Agnès VIDAL			

EPCC LE VOLCAN, scène nationale du Havre

POUVOIR

Je, soussigné,

NOM : De RUGY

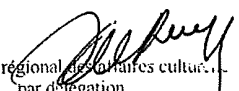
PRENOM : Diane

Donne pouvoir à M...... Franck DARRAS

**de me représenter au Conseil d'Administration de l'EPCC
Le Volcan qui se tiendra le jeudi 4 avril 2019 à 14h30, de
prendre part aux délibérations et voter sur toutes les
questions inscrites à l'ordre du jour.**

Fait à Caen, **le** 3 avril 2019

Bon pour pouvoir


Le directeur régional des affaires culturelles
par délégation
La directrice régionale adjointe
Diane de Rugy

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

**Comme le prévoient les statuts de l'EPCC Le Volcan, « chaque membre ne peut
recevoir plus d'un mandat ».**

EPCC LE VOLCAN, scène nationale du Havre

POUVOIR

Je, soussigné,

NOM : Jean-Paul OLLIVIER

PRENOM :

Donne pouvoir à M..... Franck DARRAS

**de me représenter au Conseil d'Administration de l'EPCC
Le Volcan qui se tiendra le jeudi 4 avril 2019 à 14h30, de
prendre part aux délibérations et voter sur toutes les
questions inscrites à l'ordre du jour.**

Fait à Caen, le 3 avril 2019

Bon pour pouvoir

Le directeur régional
des affaires culturelles

Jean-Paul OLLIVIER

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

**Comme le prévoient les statuts de l'EPCC Le Volcan, « chaque membre ne peut
recevoir plus d'un mandat ».**

EPCC LE VOLCAN, scène nationale du Havre

POUVOIR

Je, soussigné,

NOM : AUBERT

PRENOM : Marie

Donne pouvoir à M...... Franck DARRAS, conseiller spectacles vivants
DRAC.

**De me représenter au Conseil d'Administration de l'EPCC
Le Volcan qui se tiendra le jeudi 4 avril 2019 à 14h30, de
prendre part aux délibérations et voter sur toutes les
questions inscrites à l'ordre du jour.**

Fait à Le Havre, **le** 03 avril 2019

" Bon pour pouvoir "



Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Comme le prévoient les statuts de l'EPCC Le Volcan, « chaque membre ne peut recevoir plus d'un mandat ».

EPCC LE VOLCAN, scène nationale du Havre

POUVOIR

Je, soussigné,

Patrick TEISSERE

NOM : Adjoint au Maire

PRENOM :

Donne pouvoir à M. GA COU GNOLLE.....

De me représenter au Conseil d'Administration de l'EPCC Le Volcan qui se tiendra le jeudi 4 avril 2019 à 14h30, de prendre part aux délibérations et voter sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.

Fait à HAVRE....., le **2/4/19**.....

Bon pour pouvoir



Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Comme le prévoient les statuts de l'EPCC Le Volcan, « chaque membre ne peut recevoir plus d'un mandat ».

EPCC LE VOLCAN, scène nationale du Havre

POUVOIR

Je, soussigné,

NOM : *GASTINNE*

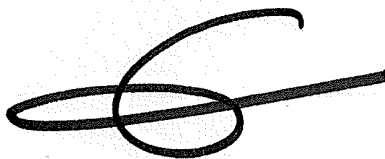
PRENOM : *Jean Baptiste*

Donne pouvoir à M. *Madame Sandrine DUNOYER*

**De me représenter au Conseil d'Administration de l'EPCC
Le Volcan qui se tiendra le jeudi 4 avril 2019 à 14h30, de
prendre part aux délibérations et voter sur toutes les
questions inscrites à l'ordre du jour.**

Fait à *LE HAVRE*, le *3 avril 2019*

Bon pour pouvoir



Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Comme le prévoient les statuts de l'EPCC Le Volcan, « chaque membre ne peut recevoir plus d'un mandat ».

EPCC LE VOLCAN, scène nationale du Havre

POUVOIR

Je, soussigné,

NOM : THIELLAY Jean-Philippe

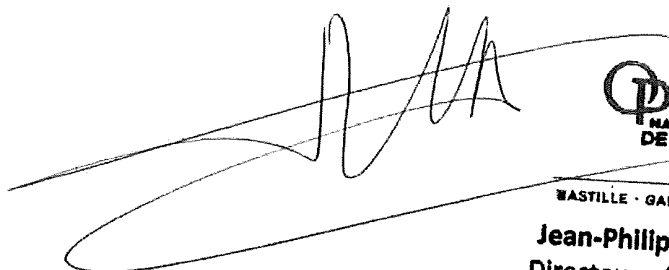
PRENOM :

Donne pouvoir à M^{lle} Sandrine LUNOYER

De me représenter au Conseil d'Administration de l'EPCC Le Volcan qui se tiendra le jeudi 4 avril 2019 à 14h30, de prendre part aux délibérations et voter sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.

Fait à Paris, **le** 3/4/2019

Bon pour pouvoir


OPÉRA NATIONAL DE PARIS
WASTILLE · GARNIER · 3^e SCÈNE
Jean-Philippe THIELLAY
Directeur général adjoint

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Comme le prévoient les statuts de l'EPCC Le Volcan, « chaque membre ne peut recevoir plus d'un mandat ».

EPCC LE VOLCAN, scène nationale du Havre

POUVOIR

Je, soussigné,

NOM : SANSON

PRENOM : DAVID

Donne pouvoir à M. ^{MR} AGUES VIAL

De me représenter au Conseil d'Administration de l'EPCC Le Volcan qui se tiendra le jeudi 4 avril 2019 à 14h30, de prendre part aux délibérations et voter sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.

Fait à Bordeaux,, **le** 2/02/2019

Bon pour pouvoir,



Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Comme le prévoient les statuts de l'EPCC Le Volcan, « chaque membre ne peut recevoir plus d'un mandat ».

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-015

LE VOLCAN C.A. 10.04.19

2019-06 TARIFS PUBLICS DU FITZ POUR LA SAISON
19-20

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Etablissement Public de Coopération Culturelle
Le VOLCAN
Séance du 10 avril 2019

N°2019.06 : EPCC LE VOLCAN – Tarifs publics du bar Le Fitz pour la saison 19/20

- Conformément à l'article 8 des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN, le Conseil d'Administration doit délibérer sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et notamment sur les orientations générales de la politique de l'établissement.
- L'établissement propose de conserver les tarifs de bar et restauration actuellement proposés afin de prolonger dans la continuité la fréquentation du Fitz.
- Si cette proposition recueille l'accord du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- D'adopter les tarifs en annexe pour le bar.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Sandrine Dunoyer
Présidente Suppléante



N°2019.06 : EPCC LE VOLCAN – Tarifs publics du bar Le Fitz pour la saison 19/20
Annexe

Restauration

Carte tapas

« Tapas », « Grignotages », « Apéritif dinatoire » salés et sucrés imaginés et préparés par une sélection d'artisans et commerçants locaux (boucher, pâtissier, charcutier, japonais, chocolatier, primeur, écailleur, poissonnier,...)

Vendu à l'unité de 3,00€ à 6,00€

Prix dégressif en formule

Plateau « charcuterie », plateau « fromage », plateau « mixte » (charcuterie/fromage), assiette « mer », assiette « terre » (prévisionnel d'une nouvelle carte de tapas à définir)

De 8,00 € à 12,00 €

Carte snack

Sandwichs et en-cas froids ou chauds

de 2,50€ à 4,50€

Snack (confiseries, chips,...)

de 0,50€ à 2,00 €

Carte brasserie

Plat unique froid ou chaud, formules et propositions ponctuelles

de 6,00€ à 12,00€

Carte buffet

Buffet avec prix unique public Prix variable selon horaires et proposition (brunch,...)

Bar

Boissons Chaudes

Classiques petite quantité - 6 à 12 cl - (expresso, allongé, noisette,...)

de 1,00€ à 2,00€

Classiques grande quantité – 12 à 25 cl – (double, crème, thé,...)

de 2,00€ à 3,00€

Softs

Eaux plates et gazeuses de ¼ litre au litre

de 1,50€ à 4,00€

Sodas et Jus (sirop à l'eau, jus de fruits, coca,...)

de 1,50€ à 3,50€

Cocktails (smoothies, fruits frais,...)

de 3,50€ à 5,00€

Bières

Pression qualité supérieure 25cl

de 3,20€ à 3,80€

Bouteilles bières spéciales « supérieure »

de 3,50€ à 5,00€

Vins et Champagnes

Verre de vin 12cl

de 3,00€ à 5,00€

Bouteille de vin 75cl

de 15,00€ à 25,00€

Bouteille de champagne 37,5 cl

de 15,00€ à 20,00€

Bouteille de Champagne 75cl

de 30,00€ à 40,00€

Bouteille de Champagne haut de gamme 75cl

de 45,00€ à 60,00€

Le Fitz pourra proposer des formules (boisson+tapas, buffet boissons comprises,...) avec des prix dégressifs. Il est accordé au personnel une réduction sur l'ensemble des tarifs bar de 1 € maximum par article.

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-010

LE VOLCAN C.A. 10.04.19 - 2019-01 APPROBATION
DES COMPTES FINANCIERS ET DU RESULTAT 18

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Etablissement Public de Coopération Culturelle
Le VOLCAN
Séance du 10 avril 2019

N°2019.01 : EPCC LE VOLCAN :
Approbation des comptes financiers et du résultat 2018

- Conformément aux statuts de l'EPCCC Le Volcan, le conseil d'administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement, et notamment sur les comptes de l'exercice 2018.
- Après avoir pris connaissance des comptes de gestion et des comptes administratifs, il est proposé, au Conseil d'Administration de l'EPCC le Volcan, la délibération suivante :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à a création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- D'adopter les comptes de gestion et les comptes administratifs 2018
- D'approuver les résultats 2018 :
 - o Solde d'exécution 2018 en section de fonctionnement : + 10 248.82 €
 - o Solde d'exécution 2018 en section d'investissement : + 4 976.97 €

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Sandrine DUNOYER
Présidente suppléante



Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-012

LE VOLCAN C.A. 10.04.19 - 2019-03 BUDGET
SUPPLEMENTAIRE 19 ET DECISION
MODIFICATIVE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Etablissement Public de Coopération Culturelle - Le VOLCAN
Séance du 10 avril 2019

N°2019.03 : EPCC LE VOLCAN :

Budget supplémentaire 2019 et Décision modificative

- Conformément aux statuts de l'EPCCC Le Volcan, le conseil d'administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement, et notamment sur les comptes de l'exercice 2018, l'affectation de son résultat et la décision modificative.
- Après avoir pris connaissance de l'affectation du résultat 2018 et des évolutions budgétaire 2019, il est proposé, au Conseil d'Administration de l'EPCC le Volcan, la délibération suivante :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- L'adoption du budget supplémentaire et la décision modificative suivante :

Diminution des charges patronales en remplacement du CICE :

Le CICE, dans sa forme actuelle (comptabilisé en atténuation de charges), est transformé en 2019 en réduction de cotisation salariale, ce qui réduit le chapitre 012 affecté au chapitre 011.

Chap 012 48 000.00 €

Chap 011 48 000.00 €

Produits exceptionnels – excédent de provisions (chauffage) :

Les provisions comptabilisées sur les trois dernières années sont supérieures au coût réel facturé. Cela induit un produit exceptionnel à hauteur de 121 000 € ventilé dans les chapitres 011 & 022

Chap 77 121 000.00 €

Chap 011 100 000.00 €

Chap 022 21 000.00 €

Vente de gradin (30 000 €) & Véhicule (7 500 €) :

Le Volcan va céder un gradin, non inscrit au BP, dont le montant sera ventilé entre les chapitres 022 & 68 pour couvrir le solde entre sa dotation aux amortissements et sa cession d'actif.

Chap 77 30 000.00 €

Chap 022 30 000.00 €

Chap 77 7 500.00 €

Chap 022 7 500.00 €

Recette de location :

La ligne budgétaire du BP paraît sous évaluée par rapport aux demandes de location en cours.

Chap 70 4 000.00 €

Chap 022 4 000.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Sandrine DUNOYER

Présidente suppléante



Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-014

LE VOLCAN C.A. 10.04.19 -2019-05 AUTORISATION
D UNE LIGNE DE CREDIT POUR L ANNEE 19

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Etablissement Public de Coopération Culturelle
Le VOLCAN
Séance du 10 avril 2019

N°2019.05 : EPCC LE VOLCAN – Autorisation d'une ligne de crédit pour l'année 2019

- Conformément aux statuts de l'EPCCC Le Volcan, le conseil d'administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement, et notamment sur les procédures comptables et financières (trésorerie).
- L'EPCC peut rencontrer des ruptures de trésorerie entre son fonctionnement et les versements des différentes subventions et contributions. Afin de ne pas bloquer les activités courantes du Volcan, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'accorder le recours à une ligne de crédit auprès d'un établissement bancaire pour un montant maximal de 500 000 €.

Si ce projet recueille l'accord du Conseil d'Administration de l'EPCC le Volcan, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- D'autoriser l'EPCC à obtenir une ligne de crédit auprès d'un établissement bancaire pour un montant maximal de 500 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Sandrine Dunoyer
Président Suppléante



CA du 100419

Délibération n°2019.05

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-016

LE VOLCAN C.A. 10.04.19 2019-07 TARIFS PUBLICS
POUR LA SAISON 19-20

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Établissement Public de Coopération Culturelle
Le VOLCAN
Séance du 10 avril 2019

N°2019.07 E.P.C.C. LE VOLCAN –TARIFS PUBLICS POUR LA SAISON 2019/2020.

Conformément à l'article 8 des statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN, le Conseil d'Administration doit délibérer sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et notamment sur les orientations générales de la politique de l'établissement.

Les tarifs de la saison participent de la bonne mise en oeuvre du projet et des missions de la Scène nationale. Ils doivent donc être incitatifs et traduire des priorités claires et fortes de nature à assurer la poursuite de la « démocratisation » de la Culture et de la fidélisation des populations touchées.

Les objectifs affirmés du Volcan dans ce périmètre reposent sur :

- L'ouverture à l'intergénérationnel : faire en sorte que dans les salles se croisent en même temps des publics d'âges différents.

- L'ouverture aux adolescents et jeunes adultes

- Une facilité accrue dans la lisibilité des tarifs et la prise de place en particulier pour des personnes qui ne seraient jamais venues au Volcan.

La proposition retenue par la direction de l'établissement porte sur une reconduction de la grille tarifaire existante.

Tarifs pleins :

Tarif A : 33€

Tarif B : 24 €

Tarif C : 18€

Tarifs réduits :

Enfants de 2 à 11 ans inclus : 5 €

Adolescents de 12 à 18 ans : 8 €

Moins de 30 ans : 10 €

Demandeurs d'emploi & étudiants : 10 €

Toute première fois : 7 €

Vente Flash : 7 €

Tarifs uniques :

Volcan Junior : 5 €

Ad Hoc festival : 5 € / 9€ avec le repas.

Le Fitz : 7 €

Bénéficiaires des minima sociaux

(RSA, AAH, ASPA) :

5€ sur présentation de justificatif de moins de trois mois.

Tarifs spécifiques :

De 40€ (tarif plein) / 25€ (tarif réduit) : Pour les diffusions des spectacles accompagnés d'un repas.

10€ : Spectacle La Camerata en partenariat avec le conservatoire Arthur Honegger du Havre.

Tarif exceptionnel, hors abonnement : Bobby Mc Ferrin : Plein Tarif : 40 € / Tarif Réduit 25€

Carnet Oscar (4 places en toute liberté) :

-20% sur les 4 places du carnet avec le versement d'un acompte de 10 € à l'ouverture du carnet, déduit lors de l'achat de la 4^{ème} place.

Carnet MM (4 places en toute liberté) valable sur les 6 jours du festival de musique :

-30% sur les 4 places du carnet avec le versement d'un acompte de 10 € à l'ouverture du carnet, déduit lors de l'achat de la 4^{ème} place.

En famille :

-30% pour 1 ou 2 places adultes, accompagnées d'au moins une place enfant (5 €) ou adolescent (8 €)

CA du 040419

Délibération n°2019.07

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le décret n° 62.1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la Comptabilité Publique, et notamment les articles n° 204 et n° 211 relatifs à certaines dispositions prévues pour les Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial;

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement Public de Coopération Culturel "Le Volcan" et arrêtant ses statuts ;

VU les arrêtés préfectoraux des 13 juillet 2009, 22 septembre 2011, 12 mai 2016 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Le Volcan » ;

VU l'article 8 des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle ;

VU les articles L.1431-1 et suivants et les articles R.1431-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'ARRÊTER les tarifs publics indiqués dans la présente délibération pour la saison 2019/2020

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Sandrine Dunoyer
Président Suppléante



Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-005

LE VOLCAN C.A. 10.04.19 BORDEREAU
PREFECTURE VALIDE

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION *

COLLECTIVITE

LE VOLCAN EPCC
Espace Oscar Niemeyer
B.P. 1106 - 76063 LE HAVRE CEDEX
Tél. : 02 35 19 10 10
SIRET : 511 814 451 00015 - APE 9001 Z

DATE D'ENVOI : 17.04.19.

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + Date)	Observations éventuelles de pré- contrôle de légalité
C.A. 10 Avril 19. Compte rendu		
C.A. 10 Avril 19. Plan d'Activité 2018		
C.A. 10 Avril 19. Compte Financier 2018		
CA. 10 Avril 19. Compte Administratif 2018		
CA 10 Avril 19. Affectation du résulter et DM 2.		
CA 10 Avril 19 Approbation Comptes financiers et de Résulter 2018	2019.01.	
CA 10 Avril 19. Affectation de Résulter 18	2019.02.	
CA 10 Avril 19. Budget Supp. 2019 et Révision modificative	2019.03.	
CA. 10 Avril 19 Borne et suivi des dotations aux Amortissements matériels informatiques	2019.04.	

BUREAU DU COURRIER
19 AVR. 2019
PRÉFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-009

LE VOLCAN C.A. 10.04.19 COMPTE
ADMINISTRATIF 18

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
---------------------	-------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

BUDGET A : EP
M4 (1)

Compte Administratif

BUDGET : (2)
ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

LE VOLCAN
Scène Nationale du Havre
E.P.C.C.
Espace Oscar-Niemeyer
B.P. 1106 - 76063 LE HAVRE CEDEX
Tél. : 02 35 19 10 10
SIRET : 511 814 451 00015 - APE 9001 Z



SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales		
	Modalités de vote du compte administratif		
	II Présentation générale du compte administratif		
	A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et des restes à réaliser		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du compte administratif		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		
	A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		
	A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		
	A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées		
	A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties		
	A10 - Etat des travaux en régie		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.7 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'Informations		
	C1.1 - Etat du personnel		
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		
	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) :

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	5 383 771,19	5 394 020,01	10 248,82
	Section d'investissement <small>(y compris les comptes 1064 et 1068)</small>	361 843,05	366 820,02	4 976,97

+ + +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	0	298 495,01	
	Report en section d'investissement (001)	0	205 534,24	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		5 745 614,24	6 264 869,28	519 255,04

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	0	0	
	Section d'investissement	88719,58	0	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	88719,58		0

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	5 383 771,19	5 692 515,02	308 743,83
	Section d'investissement	450 562,63	572 354,26	121 791,63
	TOTAL CUMULE	5 834 333,82	6 264 869,28	430 535,46

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel, frais assimilés		
014	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion courante		
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		
70	Ventes produits fabriqués, prestations		
73	Produits issus de la fiscalité		
74	Subventions d'exploitation		
75	Autres produits de gestion courante		
013	Atténuations de charges		
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
LA SECTION D'INVESTISSEMENT		88 719,58	
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		
20	Immobilisations incorporelles	4 900,00	
21	Immobilisations corporelles	83 819,58	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		
23	Immobilisations en cours		
	[...]Opération d'équipement n°		
26	Participat° et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 645 000,00	2 309 499,74	265 386,89		70 113,37
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 439 140,00	2 310 064,10	73 788,52		55 287,38
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	93 603,53	79 157,72	5 561,53		8 884,28
Total des dépenses de gestion courante		5 177 743,53	4 698 721,56	344 736,94		134 285,03
66	Charges financières	2 000,00				2 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	12 263,26			2 736,74
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	60 000,00	30 480,41			29 519,59
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 254 743,53	4 741 465,23	344 736,94		168 541,36
023	Virement à la section d'investissement (4)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	340 000,00	297 569,02			42 430,98
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp (uniquement en M44).(4)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		340 000,00	297 569,02			42 430,98
TOTAL		5 594 743,53	5 039 034,25	344 736,94		210 972,34
Pour Information						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	80 000,00	102 040,93	6 415,91		-28 456,84
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	752 949,04	843 191,63	18 564,04		-108 806,63
73	Produits issus de la fiscalité (5)					
74	Subventions d'exploitation	4 087 287,33	4 086 678,95	2 586,96		-1 978,58
75	Autres produits de gestion courante	100,00	1,43			98,57
Total des recettes de gestion courante		4 920 336,37	5 031 912,94	27 566,91		-139 143,48
76	Produits financiers		9,26			-9,26
77	Produits exceptionnels	90 000,00	97 011,47			-7 011,47
78	Reprises sur provisions et dépréciations(2)	65 912,15	26 782,78			39 129,37
79	Transfert de charges					
Total des recettes réelles d'exploitation		5 076 248,52	5 155 716,45	27 566,91		-107 034,84
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	220 000,00	210 736,65			9 263,35
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp (uniquement en M44).(4)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		220 000,00	210 736,65			9 263,35
TOTAL		5 296 248,52	5 366 453,10	27 566,91		-97 771,49
Pour Information						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		298 495				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	89 000,00	49 999,00	4 900,00	34 101,00
21	Immobilisations corporelles	260 534,24	101 107,40	83 819,58	75 607,26
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des dépenses d'équipement		349 534,24	151 106,40	88 719,58	109 708,26
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)				
26	Participat° et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	1 000,00			1 000,00
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		1 000,00			1 000,00
45...	Total des opé. Pour compte de tiers (4)				
Total des dépenses réelles d'investissement		350 534,24	151 106,40	88 719,58	110 708,26
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	220 000,00	210 736,65		9 263,35
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		220 000,00	210 736,65		9 263,35
TOTAL		570 534,24	361 843,05	88 719,58	119 971,61

Pour Information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	25 000,00	69 251,00		-44 251,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		25 000,00	69 251,00		-44 251,00
10	Dot.,fonds divers et réserves				
106	Réserves (5)				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)				
26	Participat° et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (4)				
Total des recettes réelles d'investissement		25 000,00	69 251,00		-44 251,00
021	Virement de la section de fonctionnement (2)				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	340 000,00	297 569,02		42 430,98
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des recettes d'ordre d'investissement		340 000,00	297 569,02		42 430,98
TOTAL		365 000,00	366 820,02		-1 820,02

Pour Information					
R 002 Solde d'exécution positif reporté de N-1		205 534,24			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé
personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 574 886,63		2 574 886,63
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 383 852,62		2 383 852,62
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	84 719,25		84 719,25
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	12 263,26	417,15	12 680,41
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	30 480,41	297 151,87	327 632,28
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		5 086 202,17	297 569,02	5 383 771,19

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 383 771,19
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		210 736,65	210 736,65
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement		210 736,65	210 736,65
20	Immobilisations incorporelles (6)	54 899,00		54 899,00
21	Immobilisations corporelles (6)	184 926,98		184 926,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		239 825,98	210 736,65	450 562,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	450 562,63
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	108 456,84		108 456,84
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	861 755,67		861 755,67
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation	4 089 265,91		4 089 265,91
75	Autres produits de gestion courante	1,43		1,43
76	Produits financiers	9,26		9,26
77	Produits exceptionnels	97 011,47	210 736,65	307 748,12
78	Reprises sur amortissements et provisions	26 782,78		26 782,78
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		5 183 283,36	210 736,65	5 394 020,01

+	
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE N-1	298 495,01
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 692 515,02

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	69 251,00		69 251,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)		417,15	417,15
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		297 151,87	297 151,87
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		69 251,00	297 569,02	366 820,02

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	205 534,24
+	
AFFECTATION AUX COMPTES 106	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	572 354,26

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
art.(1)						
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 645 000,00	2 309 499,74	265 386,89		70 113,37
604	ACHATS DE CONSOMMABLES STOCKES					
604	ACHATS D'ETUDES ET PREST.SERVICES	1 490 452,70	1 410 350,10	22 386,35		57 716,25
605	ACHATS MATERIELS, EQUIP.TRAVAUX					
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	130 201,66	-65 077,09	191 095,00		4 183,79
6063	FOURNITURES ENTRE & PET. EQP	35 679,85	32 501,83			3 178,02
6064	FOURNITURES ADM	6 000,00	3 553,13			2 446,87
6065	LINGE VET. DE TRAVAIL	700,00	2 105,66			-1 405,56
6066	Carburants	21 600,00	4 886,04			16 713,96
6068	AUTRES FOURNITURES	250,00	1 268,09			-1 018,09
607	ACHATS DE MARCHANDISES	22 000,00	15 291,32	48,32		6 660,36
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE					
612	CREDIT BAL	3 207,00	1 335,65	925,81		945,54
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	213 677,94	190 699,79	21 230,40		1 847,75
6135	LOCATIONS MOBILIERES	47 863,83	53 711,43	974,50		-6 822,10
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRETE					
6152	TRAV ENTRET. IMMOBILIER					
6155	TRAV ENTRET. MOBILIER	16 824,74	16 141,14			683,60
6156	MAINTENANCE	83 193,15	75 861,80	2 699,84		4 631,51
616	PRIMES ASSURANCE	29 018,57	26 669,91	631,78		-293,12
618	DIVERS	5 904,00	6 079,79			824,21
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE & AUX REGISSEURS	11 659,68	11 634,67			25,01
6226	HONORAIRES	25 815,00	14 084,20	7 500,00		4 030,80
6227	Frais d'actes et contentieux	1,00	230,45			-229,45
6228	Frais d'adjudic. groupement					
6231	ANNONCES & INSERTIONS	12 090,00	16 821,00			-4 731,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	43 248,13	50 037,18			-6 789,05
6237	PUBLICATIONS EN CO-EDITION					
6245	TRANSPORT DES DECORS	65 442,23	68 017,71	2 630,00		-5 205,48
6247	TRANSPORT DE BIENS & TRANSPORT COLLECTIF DU PE	97 602,71	92 228,14	4 147,86		1 226,71
6248	TRANSPORTS DIVERS	50,00	653,29			-213,29
62511	VOYAGES ET DEPLACEMENTS/DEFR.REPAS	100 576,99	99 619,62	2 668,00		-1 711,61
62512	VOYAGES ET DEPLACEMENTS/DEFR.HOTELS	85 093,91	84 882,20			211,71
62561	MISSIONS/VOYAGES	5 090,33	12 607,86			-7 517,53
62562	MISSIONS/REPAS	1 619,20	6 278,73			-4 659,53
62563	MISSIONS/HEBERGEMENTS	6 427,34	5 353,63			1 073,71
6257	RECEPTIONS	24 337,16	21 016,65	265,99		3 054,52
6261	AFFRANCHI. ET ROUTAGE	5 911,32	5 169,73			141,59
6262	TELEPHONE ET TELEX	4 893,72	4 635,84			257,88
627	SERVICES BANCAIRES	2 287,15	1 997,89			289,26
6281	CONCOURS DIVERS	6 475,00	6 235,00	240,00		
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE					
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX					
6288	AUTRES PREST EXT DIVERSES					
63511	TAXE PROFESSIONNELLE					
63512	AUTRES TAXES					
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	28 918,00	28 481,00			455,00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT					
6358	TAXE ADDITIONNELLE					
6371	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERS AS	11 120,73	3 046,10	7 943,04		131,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 439 140,00	2 310 084,10	73 788,52		55 287,38
6218	Autre personnel extérieur	140 091,22	135 968,41			4 122,81
631	TAXES SUR SALAIRES					
6321	VERSEMENT TRANSPORT					
6322	FRIAL					
633	Participation à la formation	12 475,00	6 380,00	5 990,00		105,00
6334	Participation effort construction					
6336	CENTRE DE GESTION CNFPT					
6411	TRAITEMENT PRINCIPAL	2 206 903,98	2 163 951,69			42 952,29
6412	CONGES PAYES	74 500,00		67 798,52		6 701,48
6414	Indemnités et avantages divers					
6451	COTISATIONS URSSAF					
6452	COTISATIONS MUTUELLE					
6453	COTISATIONS CASSE RETRAITE ET PC					
6454	PRESTATIONS ASSEDIC					
6456	PRESTATIONS DIRECTES					
6458	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	169,80	156,00			13,80
6471	PRESTATIONS DIRECTES					
6472	Versements au CE					
6475	Médecine du travail	5 000,00	3 608,00			1 392,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL					
014	Atténuation de produits (4)					
14	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courantes	93 663,53	79 157,72	6 581,53		8 884,28
6516	DROITS D'AUTEURS	93 593,53	79 157,71	5 561,53		8 874,29
653	CONSELS ET ASSEMBLEES					
6561	REMBOURSEMENTS BILLETTERIE					
6582	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10,00	0,01			9,99
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = (011+012+014+65)		5 177 743,53	4 698 721,56	344 736,94		134 283,03
66	Charges financières (b) (5)	2 000,00				2 000,00
6611	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	2 000,00				2 000,00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES					
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	12 283,26			2 736,74
671	CHARGES EXCEP. SUR OPER.DE L'EXERCICE	6 507,30	392,37			6 114,93
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)					
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 492,70	11 870,89			-2 378,19
68	Dotations aux provisions (d) (6)	60 000,00	30 480,41			29 519,59
6815	Dotations provisions pr risque et charge	60 000,00	30 480,41			29 519,59
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)					
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES					
698	INTEGRATION FISCALE					
022	Dépenses imputées (f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		5 254 743,53	4 741 485,23	344 736,94		168 541,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la règle applique le régime de provisions semi-budgétaires ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, de créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8)(9)	340 000,00	297 569,02			42 430,98
675	Opérations d'ordre		417,15			-417,15
6811	Dotations amortissements chrg exploitation	340 000,00	297 151,87			42 848,13
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		340 000,00	297 569,02			42 430,98
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (10)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		340 000,00	297 569,02			42 430,98
TOTAL D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		5 594 743,53	5 039 034,25	344 736,94		210 972,34

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = R1 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges (2)	80 000,00	102 040,93	6 415,91		-28 456,84
6419	REMBOURSEMENTS/REMUNERATION DU PERSO	80 000,00	101 507,93	6 415,91		-27 923,84
699	CREDIT IMPOTS APPRENTISSAGE		533,00			-533,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	752 949,04	843 191,63	18 564,04		-108 806,63
7041	RECETTES TRAVAUX COPRODUCTION	61 888,64	63 595,04			-1 706,40
7061	RECETTE DE BILLETTERIE DE SPECTACLES	512 928,40	557 793,40			-44 865,00
7062	RECETTES CESSION TOURNEE	73 000,00	67 956,48			5 043,52
7063	RECETTES EXPLOI°CINEMA					
7064	RECETTES EXPO°CONFERENCE ANIMA°					
7065	RECETTES COREALISATION		25 940,08	8 884,04		-34 824,12
7066	CHANGEMENT 7083 A PARTIR DE 2017					
7068	Mécénat CHANGEMENT 7461 A PARTIR DE 2017					
7074	VENTE DE PRODUITS BAR	20 000,00	19 064,12			935,88
7075	VENTE DE PRODUITS LIBRAIRIE/CD					
7083	RECETTE LOCATIONS SALLE+PREST°ANNEXES	85 132,00	100 122,23	9 680,00		-24 670,23
7084	MISE A DISPOSITIONS PERS.FACT.		1 061,40			-1 061,40
7088	AUTRES PROD.D'ACTIV.ANNEXES		7 658,88			-7 658,88
73	Produits issus de la fiscalité (3)					
74	Subventions d'exploitation	4 087 287,33	4 086 678,95	2 586,96		-1 978,58
746	MECENATS DONS & LEGS	60 000,00	52 000,00			8 000,00
7471	SUBVENTION ETAT	1 635 375,00	1 635 375,00			
7472	SUBVENTION REGION	369 000,00	369 000,00			
7473	SUBVENTION DEPARTEMENT	332 500,00	332 500,00			
7474	SUBVENTION DE LA COMMUNE	1 600 988,00	1 600 988,00			
7475	SUBVENTION GROUPEMENT DE COMMUNES					
7478	SUBVENTION AUTRES EPL		6 766,30	2 586,96		-9 353,26
7481	SUBVENTIONS SUR PROJETS ETAT	32 322,09	50 128,00			-17 805,91
7482	SUBVENTIONS SUR PROJETS REGION					
7483	SUBVENTIONS SUR PROJETS DEPT					
7484	SUBVENTIONS SUR PROJETS COMMUNE					
7485	SUBVENTIONS SUR PROJETS GROUPEMENT DE COM		35 000,00			-35 000,00
7488	SUBVENTIONS SUR PROJETS AUTRE	57 102,24	4 921,65			52 180,59
75	Autres produits de gestion courante	100,00	1,43			98,57
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	100,00	1,43			98,57
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = 013+70+73+74+75		4 920 336,37	5 031 912,94	27 566,91		-139 143,48
76	Produits financiers (b)		9,26			-9,26
764	REVENU DES VALEURS MOBILIERES		9,26			-9,26
767	PRODUITS NETS CESSIONS VMP					
77	Produits exceptionnels (c)	90 000,00	97 011,47			-7 011,47
771	PRODUITS EXCEP GEST EXERC	89 999,00	752,00			89 247,00
773	MDTS ANNULES (EXERCICES ANTERIEURS)					
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	1,00				1,00
775	CESSION DES ELEMENTS DE L ACTIF		1 500,00			-1 500,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		94 759,47			-94 759,47
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (4)	65 912,15	26 782,78			39 129,37
781	REPRISE SUR AMORT, DEPREC, PROV	65 912,15	26 782,78			39 129,37
79	TRANSFERT DE CHARGES					
791	TRANSFERT DE CHARGES EXPL					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 076 248,52	5 155 716,45	27 566,91		-107 034,84

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/rt (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	220 000,00	210 736,65			9 263,35
777	Opérations d'ordre	220 000,00	210 736,65			9 263,35
78	Opérations d'ordre					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		220 000,00	210 736,65			9 263,35

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	5 296 248,52	5 366 453,10	27 566,91		-97 771,49
---	--------------	--------------	-----------	--	------------

Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	298 495,01
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	89 000,00	49 999,00	4 900,00	34 101,00
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	89 000,00	49 999,00	4 900,00	34 101,00
208	AUTRES IMMO. INCORPORELLES				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	260 534,24	101 107,40	83 819,58	75 607,26
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	260 534,24	68 330,57	77 380,24	114 823,43
216	COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART				
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.		6 002,45	4 216,00	-10 218,45
2182	MATERIEL DE TRANSPORT		3 595,50		-3 595,50
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMA.		23 178,88	2 223,34	-25 402,22
2184	MOBILIER				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)				
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.) (3)				
Total des dépenses d'équipement		349 534,24	151 106,40	88 719,58	109 708,26

10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
1311D	SUBV EQUIP ETAT				
1314D	SUBV EQUIP COMMUNES				
1318D	SUBV EQUIP AUTRES				
16	Emprunts et dettes assimilées				
1649	EMPRUNTS ETABLISSEMENT DE CREDIT EN EURO				
165D	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS DONNES				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	1 000,00			1 000,00
271	TITRES IMMOBILISES				
275	DEPOT CAUTIONNEMENTS VERSES	1 000,00			1 000,00
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		1 000,00			1 000,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (4)				
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	220 000,00	210 736,65		9 263,35
139	Opérations d'ordre DEP	220 000,00	210 736,65		9 263,35
29	Opérations d'ordre DEP				
34	Opérations d'ordre DEP				
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)				
	Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales (7)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		220 000,00	210 736,65		9 263,35

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	570 534,24	361 843,05	88 719,58	119 971,61
---	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/rt (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	25 000,00	69 251,00		-44 251,00
1311	SUBV EQUIP ETAT		8 672,00		-8 672,00
1312	SUBV EQUIP REGION		60 579,00		-60 579,00
1314	SUBV EQUIP COMMUNES				
1318	SUBV EQUIP AUTRES	25 000,00			25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)				
165	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		25 000,00	69 251,00		-44 251,00

10	Dotations, fonds divers et réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)				
26	Participat° et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières					

Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (3)					
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES RECETTES REELLES	25 000,00	69 251,00		-44 251,00
-----------------------------------	------------------	------------------	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>				
021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	340 000,00	297 569,02		42 430,98
20	Opérations d'ordres rec 20				
21	Opérations d'ordre REC		417,15		-417,15
28	Opérations d'ordre REC	340 000,00	297 151,87		42 848,13
29154	Provisions pour dépréciation des matériels techniques				
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		340 000,00	297 569,02		42 430,98
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		340 000,00	297 569,02		42 430,98
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		365 000,00	366 820,02		-1 820,02

Pour information	
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	205 534,24

- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° :(1)
LIBELLE :

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annuels	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annuels	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affect.				
23	Immobilisations en cours				

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	0	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser une ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages	Montant des remboursements		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avance de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billet de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article 10 de la loi n° 83-637 du 26 juillet 1983).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
A1.4	

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour ch. indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (4)	Taux actuariel					
163 Emprunts (Total)					0									
164 Emprunts d'établissements de crédits					0									
1641 Emprunts (total)					0									
1643 Emprunts (total)					0									
16441 Emprunts d'une option de tirage sur une ligne (total)					0									
165 Dépôts reçus (total)					0									
167 Emprunts assortis de conditions (total)					0									
1675 Dette P et PPP (total)					0									
1678 Autre et dettes (total)					0									
168 Autre et dettes assimilés (total)					0									
1681 Autre (total)					0									
1682 Bons négociables (total)					0									
1687 Autre					0									
Total général					0									

(1) Si un emprunt à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : ramené à l'origine.
(3) Type de taux : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(4) Mentionner l'index (ex: Euribor 3 mois).
(5) Indiquer l'index à l'origine du contrat.
(6) Indiquer les remboursements : A : annuel ; M : mensuel ; B : bimestriel ; S : semestriel ; T : trimestriel ; X : autre.
(7) Indiquer l'amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Libellé (Pour chiffrer le numéro de trait)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après la couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts		0		0					0	0	0	0
164 Emprunt d'établissements de crédits		0		0					0	0	0	0
1641 Emprunts (total)		0		0					0	0	0	0
1643 Emprunts (total)		0		0					0	0	0	0
16441 Emprunt d'une option de tirage sur une ligne (total)		0		0					0	0	0	0
165 Dépôts reçus (total)		0		0					0	0	0	0
167 Emprunt assortis de conditions (total)		0		0					0	0	0	0
1675 Dette* et PPP (total)		0		0					0	0	0	0
1678 Autres dettes (total)		0		0					0	0	0	0
168 Autres dettes assimilés (total)		0		0					0	0	0	0
1681 Autre (total)		0		0					0	0	0	0
1682 Bons trentenaires négociables (total)		0		0					0	0	0	0
1687 Autre		0		0					0	0	0	0
Total gén		0		0					0	0	0	0

(9) Si agissant assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est couvert, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de bris des opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionnés au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après couverture éventuelle. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit de au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
	A1.2

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Empruntés par structure de taux selon le plus élevé (Pour chaque ligne; le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N	Type d'indices(4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû.
Echangeaux variable simple plafonné encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (0	0						0			0	0	0
Barrière :														
TOTAL (0	0						0			0	0	0
Option d'C)														
TOTAL (0	0						0			0	0	0
Multiplieà 3 ou lultiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (0	0						0			0	0	0
Multiplieà 5 (E)														
TOTAL (0	0						0			0	0	0
Autres tyuctures (F)														
TOTAL (0	0						0			0	0	0
TOTAL GENERAL		0	0						0			0	0	0

(1) Répartitis selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nomix: emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En casure partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiqueation de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écs dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hin de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hin de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût ddiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montarformule.

(9) Indiquede taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiqués à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiqués à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		Indices sous-jacents	(1) Indices zones euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structu								
(A) Taüimple. Taux variable simple. Echange de taux fixe taux variable ou inversement. Echange de tauxré contre taux variable ou taux fixe (sens unique/variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(B) Bample. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Opchange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Muür jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Muür jusqu'à 5	produits							
	% de l'encours							
	euros							
(F) Autis de structures	produits							
	% de l'encours							
	euros							

(1) Cette trace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
A1.5	

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instrument ouverture (pour chaque ligne, le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles Primes payées pour d'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe		0					0				0	0	0
Taux variable (total)		0					0				0	0	0
Taux total (2)		0					0				0	0	0
Total		0					0				0	0	0

(1) Si un instrument plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit riabie qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indique un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instrument ouverture (pour chaque ligne, le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe		0					0		
Taux variable (total)		0					0		
Taux total (2)		0					0		
Total		0					0		

(5) Indiquer ou la formule de taux.

(6) Pour les taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A emprunt de couverture est un swap.

(8) Catégor. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Dépenses au c/166 Remboursement de la dette (3)					0	0						0	0	0	0	
...																
...																
...																
Recettes au c/166 Remboursement de la dette (4)					0	0							0	0	0	
...																
...																
...																

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les opérations de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit des caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit des caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer l'amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour , X pour autres à préciser. in fine
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer l'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit des caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer l'autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à finaliser la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.232.1-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0		0	0	0	0
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)	0		0	0	0	0
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)	0		0	0	0	0
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0		0	0	0	0

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Réalizations (hors RAR)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Dépôts et cautionnements reçus		
1681	Autres emprunts et dettes		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv invest transférées au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	Total
Dépenses à couvrir par des ressources propres			0	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice(Hors RAR) (BP+BS+DM)	Réalizations (hors RAR)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a + b			
Ressources propres externes (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds globalisés		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)			
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissements des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciation des stocks et en cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation (k)		

	Opération de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice (N-1)	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent (N-1)	Affectation de l'exercice précédent	Total IV
Total des ressources disponibles			205534,24		

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (3)
	0

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	
DEPENSES (a)						
[...]	(2)					
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	Annulations sur dépenses (c) (3)					
Dépenses nettes (a - c)			0	0	0	0
RECETTES (b)						
	Financement par le tiers (4)					
	Financement par d'autres tiers (4)					
040	Financement par le service (contrepartie 6742)					
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)					
	Annulations sur recettes (d) (3)					
Recettes nettes (b - d)			0	0	0	0

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produits des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel, frais assimilés		
72	Travaux en régie		
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations en cours	
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acqui augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'adminis

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	%

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désigné bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts	En capital
Totaux pour prêts contractés par des coll. ou des EP (hors logements s)					0	0										0	0	
Totaux pour prêts autres que ceux contractés par des coll. ou des EP (logements sociaux)					0	0										0	0	
Totaux pour prêts contractés pour des op. de logement social					0	0										0	0	
Total général					0	0										0	0	

(1) Indiquer C (taux constant), P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le xx (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuels compris.

(6) Taux hors de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des es déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des es annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité n-la dette de l'exercice (2)	C	
Provisionsaranties d'emprunts	D	
Total des es d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0
Recettes ide fonctionnement	II	
Part des es d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	#DIV/0!

(1) Hors opésisées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définiarticle D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garemprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1-3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'imputation de la subvention.
(2) Dénommin numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet poi on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0	0	0
8018 Autres engagements donnés					0	0	0
Au profit d'organismes publics					0	0	0
Au profit d'organismes privés					0	0	0
TOTAL					0	0	0

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0	0	0
8028 Autres engagements reçus					0	0	0
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0	0	0
Engagements reçus des entreprises					0	0	0
TOTAL					0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.1
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE(g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) ETPPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail / période d'activité dans l'année.
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPPT (0,8 * 0,5 / 1,2).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 28 janvier 1984 etc.

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Indement du contrat	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.
(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.
(3) REMUNERATION Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
(4) CONTRAT Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-2-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-2-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-1 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui a imposé à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.
A : autres (préciser).
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats alésés »).
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

**C4 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC
ET DES BUDGETS ANNEXES**

I – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

II – BUDGETS ANNEXES (reproduire le cas échéant)

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

III – PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES				
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
 VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :



Présenté par le président du Conseil d'administration,

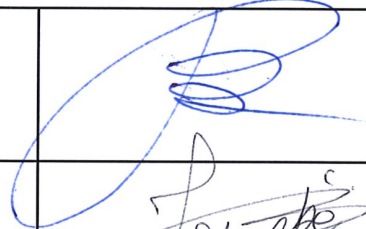
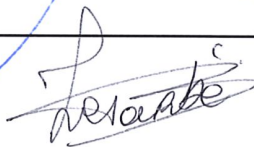
A le

Le président,

Délibéré par le Conseil d'Administration, réunion en session

A le

Les membres du conseil d'administration

I. ROYER		
LE BARBÉIS		

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
 A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : .

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-008

LE VOLCAN C.A. 10.04.19 COMPTE FINANCIER 2018

LE VOLCAN

SIRET / 511 814 451 00015

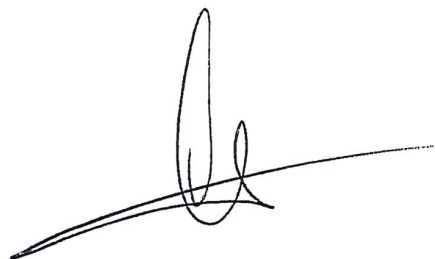
COMPTE FINANCIER

GESTION 2018

présenté à la chambre régionale des comptes de Normandie par l'agent comptable ayant exercé au cours de la gestion 2018 :

me Isabelle Meillerais du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

LE VOLCAN



LE VOLCAN
Scène Nationale du Havre
E.P.C.C.
Espace Oscar-Niemeyer
B.P. 1106 - 76063 LE HAVRE CEDEX
Tél. : 02 35 19 10 10
SIRET : 511 814 451 00015 - APE 9001 Z



**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COMS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total €	COMPTES DE CAPITAUX	785 000,00	594 120,10	1 379 120,10	1 903 669,41	466 581,89	2 370 251,30	807 095,67	1 798 226,87
10	COMPTE DE CAPITAUX				305 220,75		305 220,75		305 220,75
106	RESERVES				305 220,75		305 220,75		305 220,75
1068	RESERVES FACULTATIVES				305 220,75		305 220,75		305 220,75
11	REPORT A NOUVEAU		53 640,98	53 640,98	352 135,99		352 135,99		298 495,01
110	REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)		53 640,98	53 640,98	352 135,99		352 135,99		298 495,01
12	RESULTAT DE L'EXERCICE	53 640,98		53 640,98		63 889,80	63 889,80		10 248,82
120	RESULTAT DE L'EXERCICE					10 248,82	10 248,82		10 248,82
129	RESULTAT DE L'EXERCICE (déficit)	53 640,98		53 640,98		53 640,98	53 640,98		
1311	SUBV EQUIP ETAT				373 900,00	8 672,00	382 572,00		382 572,00
1312	SUBV EQUIP REGION		68 852,27	68 852,27	25 000,00	154 431,27	179 431,27		110 579,00
1313	SUBV EQUIP DEPARTEMENT				131 163,23		131 163,23		131 163,23
1314	SUBV EQUIP COMMUNES		210 000,00	210 000,00	668 897,01	50 000,99	718 898,00		508 898,00
1318	SUBV EQUIP AUTRES				1 500,40		1 500,40		1 500,40
139	SUBV INVEST INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	731 359,02	210 736,65	942 095,67		135 000,00	135 000,00	807 095,67	
1391	SUBV EQUIPEMENT	731 359,02	210 736,65	942 095,67		135 000,00	135 000,00	807 095,67	
13911	SUBV EQUIPEMENT ETAT	224 167,68	73 074,38	297 242,06				297 242,06	
13912	SUBV EQUIPEMENT REGION	19 444,84	10 217,69	29 662,53				29 662,53	
13913	SUBV EQUIPEMENT DEPARTEMENT	78 651,29	25 638,81	104 290,10				104 290,10	

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COIS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
13914	SUBV EQUIPEMENT COMMUNES	409 009,71	101 505,68	510 515,39		135 000,00	135 000,00	375 515,39	
13918	SUBV EQUIPEMENT AUTRES	85,50	300,09	385,59				385,59	
15	PROVISIONS		50 890,20	50 890,20	42 352,03	54 587,83	96 939,86		46 049,66
151	PROVISIONS POUR RISQUES		26 782,78	26 782,78	42 352,03	30 480,41	72 832,44		46 049,66
1518	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES		26 782,78	26 782,78	42 352,03	30 480,41	72 832,44		46 049,66
158	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES		24 107,42	24 107,42		24 107,42	24 107,42		
16	EMPRUNTS ET DETTES				3 500,00		3 500,00		3 500,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS				3 500,00		3 500,00		3 500,00
1651	DEPOT CAUTIONNEMENTS RECUS				3 500,00		3 500,00		3 500,00

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COM	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total C	COMPTES D'IMMOBILISATIONS	4 457 677,45	1 809 357,91	6 267 035,36	3 685 632,93	1 956 430,53	5 642 063,46	2 949 922,34	2 324 950,44
20	IMMO INCORPORELLES	1 735 792,32	49 999,00	1 785 791,32		1 621 887,71	1 621 887,71	163 903,61	
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	120 068,34	49 999,00	170 067,34		6 163,73	6 163,73	163 903,61	
208	AUTRES IMMO. INCORPORELLES	1 615 723,98		1 615 723,98		1 615 723,98	1 615 723,98		
21	IMMO.CORPORELLES	2 696 515,13	101 107,40	2 797 622,53		36 363,80	36 363,80	2 761 258,73	
215	INSTALLAT.TECHNIQUES.MA T OUT	1 504 232,45	68 330,57	1 572 563,02				1 572 563,02	
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	1 504 232,45	68 330,57	1 572 563,02				1 572 563,02	
216	COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	28 914,39		28 914,39				28 914,39	
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORP.	1 163 368,29	32 776,83	1 196 145,12		36 363,80	36 363,80	1 159 781,32	
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG .DIV.	850 924,99	6 002,45	856 927,44				856 927,44	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	35 668,27	3 595,50	39 263,77		6 270,90	6 270,90	32 992,87	
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMA.	199 344,84	23 178,88	222 523,72		30 092,90	30 092,90	192 430,82	
2184	MOBLIER	77 430,19		77 430,19				77 430,19	
27	AUTRES IMMO.FINANCIERES	25 370,00		25 370,00		610,00	610,00	24 760,00	
271	TITRES IMMOBILISES	1 020,14		1 020,14				1 020,14	
275	DEPOT CAUTIONNEMENTS VERSES	24 349,86		24 349,86		610,00	610,00	23 739,86	

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COIS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		1 658 251,51	1 658 251,51	3 685 632,93	297 569,02	3 983 201,95		2 324 950,44
2805	AMORTISSEMENTS INCORPORELS		6 163,73	6 163,73	118 339,28	8 470,33	126 809,61		120 645,88
2808	AMORTISSEMENTS AUTRES INCORPORELS		1 615 723,98	1 615 723,98	1 615 723,98		1 615 723,98		
2815	AMORTISSEMENTS.INSTAL.T ECHN.MAT.OUT				1 003 428,94	228 713,86	1 232 142,80		1 232 142,80
28154	AMORTISSEMENTS.INSTAL.M AT INDUSTRIEL				1 003 428,94	228 713,86	1 232 142,80		1 232 142,80
28181	AMORTISSEMENTS.INSTAL.G ENER.AG.AMEN				744 553,27	25 085,78	769 639,05		769 639,05
28182	AMORTISSEMENTS. MATERIEL DE TRANSPORT		6 270,90	6 270,90	30 711,17	2 570,64	33 281,81		27 010,91
28183	AMORT.MATERIEL BUREAU.INFORMATIQUE		30 092,90	30 092,90	172 876,29	17 242,26	190 118,55		160 025,65
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER					15 486,15	15 486,15		15 486,15

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COMS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total €	COMPTES DE TIERS	401 478,32	20 271 733,66	20 673 211,98	1 033 770,62	20 282 689,90	21 316 460,52	571 545,99	1 214 794,53
40	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		3 343 184,38	3 343 184,38	541 522,66	3 503 352,86	4 044 875,52	26,73	701 717,87
401	FOURNISSEURS ORDINAIRES		3 002 145,69	3 002 145,69	206 665,13	3 220 260,01	3 426 925,14		424 779,45
4011	FOURNISSEURS EX. COURANT		3 002 145,69	3 002 145,69	206 665,13	3 220 260,01	3 426 925,14		424 779,45
404	FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS		183 831,01	183 831,01	2 503,32	181 327,69	183 831,01		
4041	FOURNISSEURS IMMO EXERCICE COURANT		183 831,01	183 831,01	2 503,32	181 327,69	183 831,01		
408	FOURNISSEURS FNP		156 658,93	156 658,93	332 073,29	101 524,06	433 597,35		276 938,42
4096	Consignes		548,75	548,75	280,92	241,10	522,02	26,73	
41	CLIENTS	89 070,77	3 761 178,57	3 850 249,34		3 691 160,12	3 691 160,12	159 089,22	
4111	CLIENTS EXERCICES COURANT	89 070,77	3 761 178,57	3 850 249,34		3 691 160,12	3 691 160,12	159 089,22	
41111	CLIENTS EXERCICES COURANT	89 070,77	3 761 178,57	3 850 249,34		3 691 160,12	3 691 160,12	159 089,22	
42	PERSONNEL COMPTES RATTACHES		1 227 943,01	1 227 943,01	43 809,06	1 229 332,96	1 273 142,02		45 199,01
421	REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL		1 116 360,04	1 116 360,04	858,64	1 115 501,40	1 116 360,04		
4211	REMUNERATIONS DUES EXERCICE COURANT		1 116 360,04	1 116 360,04	858,64	1 115 501,40	1 116 360,04		
425	AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONNEL		111 582,97	111 582,97		111 582,97	111 582,97		
428	PERSONNEL CHARGES A PAYER				42 950,42	2 248,59	45 199,01		45 199,01

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budg EPCC

Exercice : 2018

COIS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
4286	AUTRES CHARGES A PAYER				42 950,42	2 248,59	45 199,01		45 199,01
43	COTISATIONS SOCIALES		1 110 082,33	1 110 082,33	212 537,55	1 104 006,40	1 316 543,95		206 461,62
431	SECURITE SOCIALE		705 888,40	705 888,40	104 609,80	707 186,36	811 796,16		105 907,76
437	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		404 193,93	404 193,93	82 509,50	399 638,78	482 148,28		77 954,35
438	ORG SOC CHARGES A PAYER PDTS A RECEVOIR				25 418,25	-2 818,74	22 599,51		22 599,51
4386	AUTRES CHARGES A PAYER				25 418,25	-2 818,74	22 599,51		22 599,51
44	ETATS ET SUBV	280 653,12	7 037 174,31	7 317 827,43	9 262,12	7 095 492,24	7 104 754,36	261 066,85	47 993,78
441	ETAT ET AUTRES COLLOC - SUBV A RECEVOIR	145 200,00	6 170 416,80	6 315 616,80		6 223 890,07	6 223 890,07	91 726,73	
444	ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	83 869,00	533,00	84 402,00		77 091,00	77 091,00	7 311,00	
445	TVA	51 584,12	859 438,65	911 022,77	8 270,12	753 580,09	761 850,21	162 029,12	12 856,56
4452	TVA INTRACOM DUE		33 006,32	33 006,32		33 006,32	33 006,32		
4456	TVA DEDUCTIBLE	19 584,12	451 903,22	471 487,34		420 519,22	420 519,22	50 968,12	
44562	TVA SUR IMMOBILISATION	417,22	29 502,19	29 919,41		29 919,41	29 919,41		
44566	TVA PRESTATIONS ET SERVICES	15 673,90	282 600,03	298 273,93		247 305,81	247 305,81	50 968,12	
44567	CREDIT DE TVA A REPORTER	3 493,00	139 801,00	143 294,00		143 294,00	143 294,00		
4457	TVA COLLECTEE		150 468,11	150 468,11	8 270,12	155 054,55	163 324,67		12 856,56
4458	TVA A REGULARISER OU EN ATTENTE	32 000,00	224 061,00	256 061,00		145 000,00	145 000,00	111 061,00	
44583	REMBT DE TVA DEMANDE	32 000,00	224 061,00	256 061,00		145 000,00	145 000,00	111 061,00	

29/03/16:50:54

Page 6

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

CONS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
447	AUTRES IMPOTS ET TAXES		6 785,86	6 785,86	992,00	40 931,08	41 923,08		35 137,22
46	DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	31 754,43	2 898 707,98	2 930 462,41		2 780 453,61	2 780 453,61	150 008,80	
466	EXCEDENT DE VERSEMENT		2 664 376,42	2 664 376,42		2 664 376,42	2 664 376,42		
467	AUTRES CPTES DEBITEURS CREDITEURS	15 578,42	38 540,64	54 119,06		23 290,22	23 290,22	30 828,84	
46712	AUTRES COMPTES CREDITEURS EXERCICE PRECEDENT								
46713	AUTRES COMPTES CREDITEURS EXERCICE COURANT- CONVENTION ACCES SALARIE VOLCAN AUX SPECTACLES		7 711,80	7 711,80		7 711,80	7 711,80		
46721	AUTRES COMPTES DEBITEURS EX COURANT	15 578,42	30 828,84	46 407,26		15 578,42	15 578,42	30 828,84	
468	PRODUITS A RECEVOIR CHGE A PAYER	16 176,01	195 790,92	211 966,93		92 786,97	92 786,97	119 179,96	
4687	PRODUITS A RECEVOIR	16 176,01	195 790,92	211 966,93		92 786,97	92 786,97	119 179,96	
47	COMPTE D'ATTENTE		665 415,23	665 415,23	35,88	665 379,35	665 415,23		
471	RECETTES A CLASSER		639 676,57	639 676,57	35,88	639 640,69	639 676,57		
4711	VERSEMENTS DES REGISSEURS		580 009,34	580 009,34	35,88	579 973,46	580 009,34		
47111	REGIE BILLETTERIE		537 245,51	537 245,51		537 245,51	537 245,51		
47112	REGIE BAR		42 763,83	42 763,83	35,88	42 727,95	42 763,83		
4712	VIREMENTS REIMPUTES		16 166,99	16 166,99		16 166,99	16 166,99		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COIS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
4713	AUTRES RECETTES A REGULARISER		250,00	250,00		250,00	250,00		
4718	AUTRES RECETTES A CLASSER		43 250,24	43 250,24		43 250,24	43 250,24		
47181	AUTRES RECETTES A CLASSER		43 235,24	43 235,24		43 235,24	43 235,24		
47182	PRELEVEMENTS		15,00	15,00		15,00	15,00		
472	DEPENSES A CLASSER		1 376,00	1 376,00		1 376,00	1 376,00		
4728	AUTRES DEPENSES A REGULARISER		1 376,00	1 376,00		1 376,00	1 376,00		
478	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES		24 362,66	24 362,66		24 362,66	24 362,66		
4788	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES		24 362,66	24 362,66		24 362,66	24 362,66		
486	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 354,39	1 354,39				1 354,39	
487	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		226 693,46	226 693,46	226 603,35	213 512,36	440 115,71		213 422,25

29/03/16:50:54

Page 8

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

CONS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total €	COMPTES FINANCIERS	978 917,19	5 714 275,88	6 693 193,07		5 683 785,23	5 683 785,23	1 009 407,84	
51	BANQUES	960 089,76	5 089 634,47	6 049 724,23		5 057 595,37	5 057 595,37	992 128,86	
511	CHEQUES A L'ENCAISSEMENTS								
5117	VALEURS IMPAYEES								
51172	CHEQUES IMPAYES								
512	COMPTE CREDIT COOPERATIF	19 674,37	1 219,26	20 893,63		19 685,12	19 685,12	1 208,51	
515	TRESOR	940 415,39	5 088 415,21	6 028 830,60		5 037 910,25	5 037 910,25	990 920,35	
54	REGIES D'AVANCES ACCREDITIFS	18 827,43	63 362,82	82 190,25		64 911,27	64 911,27	17 278,98	
541	DISPONIBILITES CHES LES REGISSEURS	18 827,43	63 362,82	82 190,25		64 911,27	64 911,27	17 278,98	
5411	REGISSEURS D'AVANCES	17 857,43	54 362,82	72 220,25		55 911,27	55 911,27	16 308,98	
5412	REGISSEURS DE RECETTES	970,00	9 000,00	9 970,00		9 000,00	9 000,00	970,00	
58	VIREMENTS INTERNES		561 278,59	561 278,59		561 278,59	561 278,59		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COIS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total6	CHARGES		5 498 775,43	5 498 775,43		5 498 775,43	5 498 775,43		
60	ACHATS		1 631 928,05	1 631 928,05		1 631 928,05	1 631 928,05		
604	ACHATS D'ETUDES ET PREST.SERVICES		1 444 077,06	1 444 077,06		1 444 077,06	1 444 077,06		
6041	CONTRAT CESSON SPECTACLES VIVANTS		913 804,29	913 804,29		913 804,29	913 804,29		
6045	CONTRAT COPRODUCTION SPECTACLES VIVANTS		404 636,32	404 636,32		404 636,32	404 636,32		
6048	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		125 636,45	125 636,45		125 636,45	125 636,45		
606	ACHATS D'APPROVISIONNEMENT NON STOCKES		172 511,35	172 511,35		172 511,35	172 511,35		
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES		128 009,61	128 009,61		128 009,61	128 009,61		
60611	ELECTRICITE		119 268,29	119 268,29		119 268,29	119 268,29		
60613	GAZ		799,37	799,37		799,37	799,37		
60614	COMBUSTIBLES		2 451,00	2 451,00		2 451,00	2 451,00		
60617	EAU		5 490,95	5 490,95		5 490,95	5 490,95		
6063	FOURNITURES ENTRE & PET. EQP		32 688,92	32 688,92		32 688,92	32 688,92		
6064	FOURNITURES ADM & INFORMATIQUE		3 553,13	3 553,13		3 553,13	3 553,13		
6066	Carburants		4 886,04	4 886,04		4 886,04	4 886,04		
6068	AUTRES FOURNITURES		3 373,65	3 373,65		3 373,65	3 373,65		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

CONS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
60681	FOURNITURES LINGE VETEMENTS DE TRAVAIL		2 105,56	2 105,56		2 105,56	2 105,56		
60683	FOURNITURES FR.PROD°/COSTUMES		489,08	489,08		489,08	489,08		
60686	FOURNITURES AUTRES		779,01	779,01		779,01	779,01		
607	ACHATS DE MARCHANDISES		15 339,64	15 339,64		15 339,64	15 339,64		
61	ACHATS DE SOUS TRAITANCE ET SERVICES EXTERIEURS		408 720,77	408 720,77		408 720,77	408 720,77		
612	CREDIT BAIL		2 261,66	2 261,66		2 261,66	2 261,66		
613	LOCATIONS		266 516,12	266 516,12		266 516,12	266 516,12		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		211 830,19	211 830,19		211 830,19	211 830,19		
6135	LOCATIONS MOBILIERES		54 685,93	54 685,93		54 685,93	54 685,93		
615	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D REPARATIONS		95 087,61	95 087,61		95 087,61	95 087,61		
6155	TRAV ENTRET. MOBILIER		16 525,97	16 525,97		16 525,97	16 525,97		
61551	TRAV ENTRET. MATERIEL ROULANT		1 376,40	1 376,40		1 376,40	1 376,40		
61558	TRAV ENTRET. AUTRES BIENS MOBILIERES		15 149,57	15 149,57		15 149,57	15 149,57		
6156	MAINTENANCE		78 561,64	78 561,64		78 561,64	78 561,64		
616	PRIMES D'ASSURANCE		39 775,59	39 775,59		39 775,59	39 775,59		
618	DIVERS		5 079,79	5 079,79		5 079,79	5 079,79		
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		659 134,80	659 134,80		659 134,80	659 134,80		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COIS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE		135 968,41	135 968,41		135 968,41	135 968,41		
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS		135 968,41	135 968,41		135 968,41	135 968,41		
622	REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE ET HONORAIRES		33 449,32	33 449,32		33 449,32	33 449,32		
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS		11 634,67	11 634,67		11 634,67	11 634,67		
6226	HONORAIRES		21 584,20	21 584,20		21 584,20	21 584,20		
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX		230,45	230,45		230,45	230,45		
623	PUBLICITE PUBLICATIONS & REL PUBLIQUES		67 994,86	67 994,86		67 994,86	67 994,86		
6231	ANNONCES & INSERTIONS		16 821,00	16 821,00		16 821,00	16 821,00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES		51 173,86	51 173,86		51 173,86	51 173,86		
624	TRANSPORT DE BIENS ET TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNEL		167 968,92	167 968,92		167 968,92	167 968,92		
6245	TRANSPORT DES DECORS		70 789,31	70 789,31		70 789,31	70 789,31		
6247	TRANSP COL. DE PERSONNEL		96 916,36	96 916,36		96 916,36	96 916,36		
6248	TRANSPORTS DIVERS		263,25	263,25		263,25	263,25		
625	DEPLACEMENT MISSIONS ET RECEPTION		234 865,16	234 865,16		234 865,16	234 865,16		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		188 376,22	188 376,22		188 376,22	188 376,22		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COM	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
62511	VOYAGES ET DEPLACEMENTS/DEFR.REPAS		103 410,22	103 410,22		103 410,22	103 410,22		
62512	VOYAGES ET DEPLACEMENTS/DEFR.HOTE L		84 966,00	84 966,00		84 966,00	84 966,00		
6256	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS DU PERSONNEL		24 415,42	24 415,42		24 415,42	24 415,42		
62561	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS DU PERSONNEL/VOYAGES		12 654,26	12 654,26		12 654,26	12 654,26		
62562	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS DU PERSONNEL/REPAS		6 407,53	6 407,53		6 407,53	6 407,53		
62563	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS DU PERSONNEL/HEBERGEMENTS		5 353,63	5 353,63		5 353,63	5 353,63		
6257	RECEPTIONS		22 073,52	22 073,52		22 073,52	22 073,52		
626	FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS		10 415,24	10 415,24		10 415,24	10 415,24		
6261	AFFRANCH. ET ROUTAGE		5 769,73	5 769,73		5 769,73	5 769,73		
6262	TELEPHONE ET TELEX		4 645,51	4 645,51		4 645,51	4 645,51		
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES		1 997,89	1 997,89		1 997,89	1 997,89		
628	CHARGES EXTERNES DIVERSES		6 475,00	6 475,00		6 475,00	6 475,00		
6281	CONCOURS DIVERS		6 475,00	6 475,00		6 475,00	6 475,00		
63	IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES		88 400,35	88 400,35		88 400,35	88 400,35		

29/03/25:50:54

Page 13

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COIS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
631	TAXES SUR SALAIRES		9 713,41	9 713,41		9 713,41	9 713,41		
6312	TAXE APPRENTISSAGE		9 713,41	9 713,41		9 713,41	9 713,41		
6333	PARTICIP EMPL FORM PROF CONTINUE		32 053,00	32 053,00		32 053,00	32 053,00		
6334	EFFORT CONSTRUCTION		6 443,28	6 443,28		6 443,28	6 443,28		
6336	COTISATIONS CNFPT		740,52	740,52		740,52	740,52		
635	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		28 461,00	28 461,00		28 461,00	28 461,00		
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX		28 461,00	28 461,00		28 461,00	28 461,00		
637	AUTRES IMPOTS (AUTRES ORGANISMES)		10 989,14	10 989,14		10 989,14	10 989,14		
64	CHARGES DE PERSONNEL		2 285 142,37	2 285 142,37		2 285 142,37	2 285 142,37		
641	REMUNERATION DU PERSONNEL PERMANENT		1 570 141,74	1 570 141,74		1 570 141,74	1 570 141,74		
6411	TRAITEMENT PRINCIPAL		1 443 462,76	1 443 462,76		1 443 462,76	1 443 462,76		
6412	CONGES PAYES		45 199,01	45 199,01		45 199,01	45 199,01		
6414	INDEMNITES DE LICENCIEMENT+PANIERS NON IMPOSABLES		5 455,97	5 455,97		5 455,97	5 455,97		
64142	INDEMNITES PANIERS NON IMPOSABLES		5 455,97	5 455,97		5 455,97	5 455,97		
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL		76 024,00	76 024,00		76 024,00	76 024,00		
64191	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL		76 024,00	76 024,00		76 024,00	76 024,00		

29/03/6:50:54

Page 14

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COMS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
64193	REMBOURSEMENTS AUTRES QUE LE PERSONNEL								
645	CHARGES SOCIALES ET DE PREVOYANCE		660 344,11	660 344,11		660 344,11	660 344,11		
6451	COTISATIONS URSSAF		410 480,14	410 480,14		410 480,14	410 480,14		
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES & PREVOYANCES		13 428,56	13 428,56		13 428,56	13 428,56		
64521	COTISATIONS AUX MUTUELLES		13 428,56	13 428,56		13 428,56	13 428,56		
6453	COTISATIONS CAISSE RETRAITE ET PENSIONS CIVILES		108 752,95	108 752,95		108 752,95	108 752,95		
64531	COTISATIONS CAISSE RETRAITE AUDIENS		50 452,66	50 452,66		50 452,66	50 452,66		
64532	COTISATIONS CAISSE RETRAITE CNP		11 945,95	11 945,95		11 945,95	11 945,95		
64533	COTISATIONS CAISSE RETRAITE IRCANTEC		46 354,34	46 354,34		46 354,34	46 354,34		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC		70 359,87	70 359,87		70 359,87	70 359,87		
64541	COTISATIONS AUX ASSEDIC INTERMITTENTS		22 162,93	22 162,93		22 162,93	22 162,93		
64542	COTISATIONS AUX ASSEDIC PERMANENTS CDD		48 196,94	48 196,94		48 196,94	48 196,94		
6455	LES CONGES SPECTACLES		34 567,08	34 567,08		34 567,08	34 567,08		
6458	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		22 755,51	22 755,51		22 755,51	22 755,51		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COIS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
647	AUTRES CHARGES SOCIALES		47 014,60	47 014,60		47 014,60	47 014,60		
6471	PRESTATIONS DIRECTES (T.R.)		18 327,98	18 327,98		18 327,98	18 327,98		
6472	VERST AUX COMITES D'ENTREPRISE		11 463,06	11 463,06		11 463,06	11 463,06		
6474	VERST AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES		12 879,14	12 879,14		12 879,14	12 879,14		
64741	VERST AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES FNAS		9 566,18	9 566,18		9 566,18	9 566,18		
64742	VERST AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES FCAP		3 312,96	3 312,96		3 312,96	3 312,96		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL		4 344,42	4 344,42		4 344,42	4 344,42		
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		7 641,92	7 641,92		7 641,92	7 641,92		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		84 719,25	84 719,25		84 719,25	84 719,25		
651	REDEVANCES POUR BREVET, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, DROITS ET VALEURS SIMILAIRE		84 719,24	84 719,24		84 719,24	84 719,24		
6516	DROITS D'AUTEURS		84 719,24	84 719,24		84 719,24	84 719,24		
658	DIVERSES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0,01	0,01		0,01	0,01		
6582	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		0,01	0,01		0,01	0,01		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		12 680,41	12 680,41		12 680,41	12 680,41		

29/03/16:50:54

Page 16

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

CONS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		392,37	392,37		392,37	392,37		
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIF CEDES		417,15	417,15		417,15	417,15		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EX.ANTERIEURS		11 870,89	11 870,89		11 870,89	11 870,89		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		328 049,43	328 049,43		328 049,43	328 049,43		
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		328 049,43	328 049,43		328 049,43	328 049,43		
6811	DOT AMORT IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES		297 569,02	297 569,02		297 569,02	297 569,02		
6815	DOT PROV RISQUES ET CHARGES EXPLOIT		30 480,41	30 480,41		30 480,41	30 480,41		
69	IMPOTS SUR LES BENEF ET ASSIMILES								
699	PRODUITS - REPORTS EN ARRIERE DEFICITS								

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COIS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total7	RECETTES		9 049 787,64	9 049 787,64		9 049 787,64	9 049 787,64		
70	VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES		1 137 238,43	1 137 238,43		1 137 238,43	1 137 238,43		
704	RECETTES TRAVAUX COPRODUCTION ATELIER DECOR		63 595,04	63 595,04		63 595,04	63 595,04		
7041	RECETTES TRAVAUX COPRODUCTION		63 595,04	63 595,04		63 595,04	63 595,04		
706	PRESTATIONS DE SERVICES		917 648,97	917 648,97		917 648,97	917 648,97		
7061	RECETTE DE BILLETTERIE DE SPECTACLES		798 692,36	798 692,36		798 692,36	798 692,36		
7062	RECETTES CESSION TOURNEE		67 956,48	67 956,48		67 956,48	67 956,48		
7065	RECETTES COREALISATION		51 000,13	51 000,13		51 000,13	51 000,13		
707	Ventes de produits		30 973,78	30 973,78		30 973,78	30 973,78		
7074	VENTE DE PRODUITS BAR		30 973,78	30 973,78		30 973,78	30 973,78		
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		125 020,64	125 020,64		125 020,64	125 020,64		
7083	RECETTES DE LOCATION DE SALLE ET PRESTATIONS DIVERSES-LOCATIONS DIVERSES		116 300,36	116 300,36		116 300,36	116 300,36		
7084	MISE A DISPOSITIONS.PERS.FACT.		1 061,40	1 061,40		1 061,40	1 061,40		
7088	AUTRES PROD. D'ACT.ANNEXES		7 658,88	7 658,88		7 658,88	7 658,88		

29/03/16:50:54

Page 18

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

CONS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
74	SUBVENTION D'EXPLOITATION		7 578 007,62	7 578 007,62		7 578 007,62	7 578 007,62		
7461	MECENATS		52 000,00	52 000,00		52 000,00	52 000,00		
747	SUBVENTION D'EXPLOITATION		7 430 957,97	7 430 957,97		7 430 957,97	7 430 957,97		
7471	SUBVENTION ETAT		3 189 060,60	3 189 060,60		3 189 060,60	3 189 060,60		
7472	SUBVENTION REGION		730 410,38	730 410,38		730 410,38	730 410,38		
7473	SUBVENTION DEPARTEMENT		332 500,00	332 500,00		332 500,00	332 500,00		
7474	SUBVENTION DE LA COMMUNE		3 169 046,77	3 169 046,77		3 169 046,77	3 169 046,77		
7478	SUBVENTION AUTRES EPL		9 940,22	9 940,22		9 940,22	9 940,22		
748	SUBVENTIONS SUR PROJETS		95 049,65	95 049,65		95 049,65	95 049,65		
7481	SUBVENTIONS SUR PROJETS ETAT		55 128,00	55 128,00		55 128,00	55 128,00		
7485	SUBVENTIONS SUR PROJETS GROUPEMENT DE COMMUNES		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00		
7488	SUBVENTIONS SUR PROJETS AUTRE		4 921,65	4 921,65		4 921,65	4 921,65		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1,43	1,43		1,43	1,43		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		1,43	1,43		1,43	1,43		
76	PRODUITS FINANCIERS		9,26	9,26		9,26	9,26		
764	REVENU DES VALEURS MOBILIERES		9,26	9,26		9,26	9,26		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

COIS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		307 748,12	307 748,12		307 748,12	307 748,12		
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION DE L'EXERCICE		752,00	752,00		752,00	752,00		
7718	AUTRES PDTS EXCEPTLS SUR OP GESTION		752,00	752,00		752,00	752,00		
775	CESSION ELEMETS ACTIF		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00		
777	QUOTE PART SUB INV VIREE RESULTAT		210 736,65	210 736,65		210 736,65	210 736,65		
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		94 759,47	94 759,47		94 759,47	94 759,47		
78	REPRISE SUR PROVISIONS		26 782,78	26 782,78		26 782,78	26 782,78		
781	REPRISE SUR AMORT, DEPREC, PROV - PRODUITS EXPLOITATION		26 782,78	26 782,78		26 782,78	26 782,78		
7815	REPRISE PROV RISQUES ET CHARGES EXPLOIT		26 782,78	26 782,78		26 782,78	26 782,78		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Exercice : 2018

Budget EPCC

COM	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Total C	BILAN D'ENTREE	6 623 072,96		6 623 072,96	6 623 072,96		6 623 072,96		
89	BILAN D'ENTREE	6 623 072,96		6 623 072,96	6 623 072,96		6 623 072,96		
892	BILAN D'ENTREE	6 623 072,96		6 623 072,96	6 623 072,96		6 623 072,96		

**BALANCE DEFINITIVE
DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Budget EPCC

Exercice : 2018

CONS	LIBELLE	DEBITS			CREDITS			SOLDES	
		Bilan d'entrée	Op exercice	Total	Bilan d'entrée	Op exercice	Total	DEBIT	CREDIT
Classe	COMPTES DE CAPITAUX	785 000,00	594 120,10	1 379 120,10	1 903 669,41	466 581,89	2 370 251,30	807 095,67	1 798 226,87
Classe	COMPTES D'IMMOBILISATIONS	4 457 677,45	1 809 357,91	6 267 035,36	3 685 632,93	1 956 430,53	5 642 063,46	2 949 922,34	2 324 950,44
Classe	COMPTES DE TIERS	401 478,32	20 271 733,66	20 673 211,98	1 033 770,62	20 282 689,90	21 316 460,52	571 545,99	1 214 794,53
Classe	COMPTES FINANCIERS	978 917,19	5 714 275,88	6 693 193,07		5 683 785,23	5 683 785,23	1 009 407,84	
Classe	CHARGES		5 498 775,43	5 498 775,43		5 498 775,43	5 498 775,43		
Classe	RECETTES		9 049 787,64	9 049 787,64		9 049 787,64	9 049 787,64		
Classe	BILAN D'ENTREE	6 623 072,96		6 623 072,96	6 623 072,96		6 623 072,96		
Totaux		13 246 145,92	42 938 050,62	56 184 196,54	13 246 145,92	42 938 050,62	56 184 196,54	5 337 971,84	5 337 971,84

Cadre 2 - Développement des dépenses budgétaires

Exercice : 2018

Budget EPCC		Dépenses					Montant des crédits			
Numélibellés des chapitres articles et paragraphes		2	2 bis	3	4	5	6	7	8	9
1		Montant brut des ordres de dépenses	Dont dépenses sur crédits extournés	Reversements	Extourne	Montant net des dépenses	Crédits ouverts au titre du budget	D'ordre budgétaire	Crédits ouverts au titre du budget non employés	Crédits extournés non employés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 927 256,40		28 378,72	-323 991,05	2 574 886,63	2 645 000,00		70 113,37	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 458 462,62		10 184,37	-64 425,63	2 383 852,62	2 439 140,00		55 287,38	
65	AUTRES CH. DE GEST. COURANTE	96 744,53		0,00	-12 025,28	84 719,25	93 603,53		8 884,28	
66	CHARGES FINANCIERES	0,00		0,00	0,00	0,00	2 000,00		2 000,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 263,26		0,00	0,00	12 263,26	15 000,00		2 736,74	
68	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	30 480,41		0,00	0,00	30 480,41	60 000,00		29 519,59	
	1:ionnement dépenses réelles	5 525 207,22		38 563,09	-400 441,96	5 086 202,17	5 254 743,53		168 541,36	
042	OPERATIONS D'ORDRE	297 986,17		417,15	0,00	297 569,02	340 000,00		42 430,98	
	2:ionnement dépenses d'ordre	297 986,17		417,15	0,00	297 569,02	340 000,00		42 430,98	
	Section:loitation	Total		38 980,24	-400 441,96	5 383 771,19	5 594 743,53		210 972,34	
20	IMMO INCORPORELLES	49 999,00		0,00	0,00	49 999,00	89 000,00		39 001,00	
21	IMMO.CORPORELLES	101 107,40		0,00	0,00	101 107,40	260 534,24		159 426,84	
27	AUTRES IMMO.FINANCIERES	0,00		0,00	0,00	0,00	1 000,00		1 000,00	
	3:tissement dépenses réelles	151 106,40		0,00	0,00	151 106,40	350 534,24		199 427,84	
040	OPERATIONS D'ORDRE	210 736,65		0,00	0,00	210 736,65	220 000,00		9 263,35	
	4:tissement dépenses d'ordre	210 736,65		0,00	0,00	210 736,65	220 000,00		9 263,35	
	Sectio:estissement	Total		0,00	0,00	361 843,05	570 534,24		208 691,19	
	Totaubudget	6 185 036,44		38 980,24	-400 441,96	5 745 614,24	6 165 277,77		419 663,53	

Cadre 3 - Développement des recettes budgétaires

Exercice : 2018

Budgétaire	EPCC	Numérotés des chapitres articles et paragraphes	Recettes					Situation				
			2	2 bis	3	4	5	6	7	8	9	10
		1	Montant brut des titres de recettes	Dont recettes sur prévisions extournées	Annulations des titres de recettes	Extournées	Montant net des recettes	Prévisions ouvertes au titre du budget	Prévisions d'ordre budgétaire	Prévisions extournées non exécutées	Plus values	Moins values
		013	184 480,84		76 024,00		108 456,84	80 000,00			28 456,84	0,00
		70	1 137 238,43		275 482,76		861 755,67	752 949,04			108 806,63	0,00
		74	7 578 007,62		3 488 741,71		4 089 265,91	4 087 287,33			1 978,58	0,00
		75	1,43		0,00		1,43	100,00			0,00	98,57
		76	9,26		0,00		9,26	0,00			9,26	0,00
		77	97 011,47		0,00		97 011,47	90 000,00			7 011,47	0,00
		78	26 782,78		0,00		26 782,78	65 912,15			0,00	39 129,37
		R002	0,00		0,00		0,00	298 495,01			0,00	298 495,01
			9 023 531,83		3 840 248,47		5 183 283,36	5 374 743,53			146 262,78	337 722,95
		042	210 736,65		0,00		210 736,65	220 000,00			0,00	9 263,35
			210 736,65		0,00		210 736,65	220 000,00			0,00	9 263,35
			9 234 268,48		3 840 248,47		5 394 020,01	5 594 743,53			146 262,78	346 986,30
		Total										
			88 103,27		18 852,27		69 251,00	25 000,00			44 251,00	0,00
		13	610,00		0,00		610,00	0,00			610,00	0,00
		27	88 713,27		18 852,27		69 861,00	25 000,00			44 861,00	0,00
			297 986,17		417,15		297 569,02	340 000,00			0,00	42 430,98
		040	0,00		0,00		0,00	205 534,24			0,00	205 534,24
		R001	297 986,17		417,15		297 569,02	545 534,24			0,00	247 965,22
			386 699,44		19 269,42		367 430,02	570 534,24			44 861,00	247 965,22
		Total										
			9 620 967,92		3 859 517,89		5 761 450,03	6 165 277,77			191 123,78	594 951,52
		Total budgétaire										

Exécution du budget

Exécution du budget

COMPTE DE RESULTAT AGREGÉ

DEPENSES		RECETTES	
EXPLOITATION DEPENSES REELLES		EXPLOITATION RECETTES REELLES	
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 574 886,63	70 - VENTES DE PRODUITS ET DE SERVICES	861 755,67
012 - DEPENSES DE PERSONNEL	2 383 852,62	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 089 265,91
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	84 719,25	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,43
66 - CHARGES FINANCIERES		76 - PRODUITS FINANCIERS	9,26
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 263,26	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	97 011,47
69 - IMPOTS SUR LES SOCIETES		79 - TRANSFERT DE CHARGES	
014- ATTENUATIONS DE PRODUITS		013- ATTENUATIONS DE CHARGES	108 456,84
EXPLOITATION DEPENSES D'ORDRE		EXPLOITATION RECETTES D'ORDRE	
68 - PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	30 480,41	78 - REPRISES SUR PROVISIONS	26 782,78
042 - AMORTISSEMENTS	297 569,02	042 - QUOTE PART ET NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	210 736,65
TOTAL DES DEPENSES (1)	5 383 771,19	TOTAL DES RECETTES (2)	5 394 020,01
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	10 248,82	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	5 394 020,01	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultats prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	5 394 020,01

Exécution du budget

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AGREGÉ

EMPLOIS		RESSOURCES	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	13 946,45
INVESTISSEMENT DEPENSES RELLES		INVESTISSEMENT RECETTES RELLES	
16 - EMPRUNTS		13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	69 251,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 999,00	16 - REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	101 107,40		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		27 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RESTITUES	
27 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		INVESTISSEMENT RECETTES D'ORDRE	
INVESTISSEMENT DEPENSES D'ORDRE		040 - AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	297 569,02
040 - AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS	210 736,65		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	361 843,05	TOTAL DES RESSOURCES (6)	380 766,47
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7)	18 923,42	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT	0,00
= (6) - (5)		(8) = (5) - (6)	

Exécution du budget

CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Résultat prévisionnel de l'exercice : (3)-(4)	10 248,82
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	30 480,41
QUOTE PART VERSEE AU RESULTAT	
NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	
REPRISES SUR PROVISIONS	26 782,78
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	13 946,45

**CADRE 5 - Tableau de concordance entre la balance définitive des comptes du grand livre
et le développement des recettes et des dépenses
de la section relative aux opérations en capital**

Opérations de recettes		Numéros et intitulés du compte		Opérations budgétaires de recettes		Opérations non budgétaires		Total		Opérations de l'exercice à la balance	
1	2	Numéro de compte	Intitulé du compte	3	4	5	6	des débits (1+3+5)	des crédits (2+4+6)	Débits	Crédits
Montants des opérations	Reversements des opérations de dépenses			Annulations et réductions de titres de recettes	Montants des titres de recettes	Débit	Crédit				
0,00		110	REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	0,00	0,00	53 640,98	0,00	53 640,98	0,00	53 640,98	0,00
0,00		129	RESULTAT DE L'EXERCICE (déficit)	0,00	0,00	0,00	53 640,98	0,00	53 640,98	0,00	53 640,98
0,00		1311	SUBV EQUIP ETAT	0,00	8 672,00	0,00	0,00	0,00	8 672,00	0,00	8 672,00
0,00		1312	SUBV EQUIP REGION	18 852,27	79 431,27	50 000,00	75 000,00	68 852,27	154 431,27	68 852,27	154 431,27
0,00		1314	SUBV EQUIP COMMUNES	0,00	0,00	210 000,00	50 000,99	210 000,00	50 000,99	210 000,00	50 000,99
73 0	0,00	13911	SUBV EQUIPEMENT ETAT	0,00	0,00	0,00	0,00	73 074,38	0,00	73 074,38	0,00
10 2	0,00	13912	SUBV EQUIPEMENT REGION	0,00	0,00	0,00	0,00	10 217,69	0,00	10 217,69	0,00
25 6	0,00	13913	SUBV EQUIPEMENT DEPARTEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	25 638,81	0,00	25 638,81	0,00
101 5	0,00	13914	SUBV EQUIPEMENT COMMUNES	0,00	0,00	0,00	135 000,00	101 505,68	135 000,00	101 505,68	135 000,00
3	0,00	13918	SUBV EQUIPEMENT AUTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	300,09	0,00	300,09	0,00
	0,00	1518	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	0,00	0,00	26 782,78	30 480,41	26 782,78	30 480,41	26 782,78	30 480,41
	0,00	158	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	0,00	0,00	24 107,42	24 107,42	24 107,42	24 107,42	24 107,42	24 107,42
49 9	0,00	205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	0,00	0,00	0,00	6 163,73	49 999,00	6 163,73	49 999,00	6 163,73
	0,00	208	AUTRES IMMO. INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	1 615 723,98	0,00	1 615 723,98	0,00	1 615 723,98
68 3	0,00	2154	MATERIEL INDUSTRIEL	0,00	0,00	0,00	0,00	68 330,57	0,00	68 330,57	0,00
6 0	0,00	2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.	0,00	0,00	0,00	0,00	6 002,45	0,00	6 002,45	0,00
3 5	0,00	2182	MATERIEL DE TRANSPORT	0,00	0,00	0,00	6 270,90	3 595,50	6 270,90	3 595,50	6 270,90
23 1	0,00	2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMA.	0,00	417,15	0,00	29 675,75	23 178,88	30 092,90	23 178,88	30 092,90

	0,00	275	DEPOT CAUTIONNEMENTS VERSES	0,00	610,00	0,00	0,00	0,00	610,00	0,00	610,00
	0,00	2805	AMORTISSEMENTS INCORPORELS	0,00	8 470,33	6 163,73	0,00	6 163,73	8 470,33	6 163,73	8 470,33
	0,00	2808	AMORTISSEMENTS AUTRES INCORPORELS	0,00	0,00	1 615 723,98	0,00	1 615 723,98	0,00	1 615 723,98	0,00
	0,00	28154	AMORTISSEMENTS.INSTAL.MAT INDUSTRIEL	0,00	228 713,86	0,00	0,00	0,00	228 713,86	0,00	228 713,86
	0,00	28181	AMORTISSEMENTS.INSTAL.GENER.AG.A MEN	0,00	25 085,78	0,00	0,00	0,00	25 085,78	0,00	25 085,78
	0,00	28182	AMORTISSEMENTS. MATERIEL DE TRANSPORT	0,00	2 570,64	6 270,90	0,00	6 270,90	2 570,64	6 270,90	2 570,64
	0,00	28183	AMORT.MATERIEL BUREAU.INFORMATIQUE	417,15	17 242,26	29 675,75	0,00	30 092,90	17 242,26	30 092,90	17 242,26
	0,00	28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER	0,00	15 486,15	0,00	0,00	0,00	15 486,15	0,00	15 486,15

ACTIF	Montant brut (2018)	Amortissements et provisions (à déduire) (2018)	Montant net (2018)	Net (2017)
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
205 - COUVERTURES ET DTS SIMILAIRES	163 903,61	120 645,88	43 257,73	1 729,06
208 - AUTRES INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
237 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
215 - IMMOBILISATIONS AGENCEMENTS	1 572 563,02	1 232 142,80	340 420,22	500 803,51
216 - COUVERTURES ET OEUVRES D'ART	28 914,39	0,00	28 914,39	28 914,39
218 - AUTRES CORPORELLES	1 159 781,32	972 161,76	187 619,56	215 227,56
237-238 DES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS EN COURS				
231 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00
232 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
271 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 020,14	0,00	1 020,14	1 020,14
275 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 739,86	0,00	23 739,86	24 349,86
TOTAL I	2 949 922,34	2 324 950,44	624 971,90	772 044,52
ACTIF CIRCULANT				
AVANCES				
CREANEXPLOITATION				
41 - CLASSEMENT COMPTES RATTACHES	159 089,22	0,00	159 089,22	89 070,77
AUTRES COMPTES D'EXPLOITATION	50 994,85	0,00	50 994,85	19 303,20
CREANIVERSES				
CREANIVERSES L'ETAT ET LES COLLECTIVITES PUBLIQUES	99 037,73	0,00	99 037,73	229 069,00
AUTRES COMPTES	150 008,80	0,00	150 008,80	31 754,43
DISPONIBLES				
51 54 - DISPONIBLES	1 009 407,84	0,00	1 009 407,84	978 917,19

Cadre 6 - Bilan

Exercice : 2018

Budget : A

ACTIF	Montant brut (2018)	Amortissements et provisions (à déduire) (2018)	Montant net (2018)	Net (2017)
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486 - CIS CONSTATEES D'AVANCE	1 354,39	0,00	1 354,39	0,00
TOTAL II	1 469 892,83	0,00	1 469 892,83	1 348 114,59
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES PARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	0,00	0,00	0,00	0,00
472 47 PENSEES A CLASSER ET A REGULARISER	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	4 419 815,17	2 324 950,44	2 094 864,73	2 120 159,11

Cadre Bilan

PASSIF	(2018)	Avant affectation (2017)	Après affectation (2017)
FONDS PROPRES	0,00	0,00	0,00
FONDS NES	0,00	0,00	0,00
RESERV	305 220,75	305 220,75	305 220,75
REPORTIVEAU (CREDITEUR)	298 495,01	352 135,99	352 135,99
12 - RES DE L'EXERCICE	10 248,82	-53 640,98	0,00
13 - SUBONS D'INVESTISSEMENT	327 616,96	469 101,62	469 101,62
14 - PROIS REGLEMENTEES	0,00	0,00	0,00
CHARGEPARTIR	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	941 581,54	1 072 817,38	1 072 817,38
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00	0,00
PROVIDUR RISQUES	46 049,66	42 352,03	42 352,03
PROVIDUR CHARGES	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	46 049,66	42 352,03	42 352,03
DETTES	0,00	0,00	0,00
DETTESCIERS	3 500,00	3 500,00	3 500,00
EMPRUNPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3 500,00	3 500,00	3 500,00
EMPRUNDETTES FINANCIERS DIVERS	0,00	0,00	0,00
DETTEPLOITATION	0,00	0,00	0,00
FOURNIS ET COMPTES RATTACHES	701 717,87	538 738,42	538 738,42
DETTESLES ET SOCIALES	188 593,41	233 608,73	233 608,73
DETTESES	0,00	0,00	0,00
FOURNIS D'IMMOBILISATIONS	0,00	2 503,32	2 503,32
AUTRESSES	0,00	0,00	0,00
PRODUINSTATES D'AVANCE	0,00	0,00	0,00
PRODUINSTATES D'AVANCE	213 422,25	226 603,35	226 603,35
TOTAL III	1 107 233,53	1 004 953,82	1 004 953,82
COMPTES DE REGULARISATION	0,00	0,00	0,00
RECETTLASSER OU A REGULARISER	0,00	35,88	35,88
TOTAL IV	0,00	35,88	35,88
TOTAL GENERAL	2 094 864,73	2 120 159,11	2 120 159,11

Cadre 7 - Compte de résultat

Exercice : 2018

Budget : A

Cc	Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
	CHARGES D EXPLOITATION		
	ACHAT DE MARCHANDISES		
07	ACHATS DE MARCHANDISES	15 339,64	21 106,20
	TOTAL ACHATS DE MARCHANDISES	15 339,64	21 106,20
	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
04	ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS	1 432 736,45	1 828 289,22
05	ACHATS MATERIELS, EQUIPT, TRAVAUX	0,00	0,00
06	ACHATS APPROV NON STOCKES	170 332,56	185 599,05
12	CREDIT BAIL	2 261,66	3 206,04
13	LOCATIONS	266 516,12	247 910,49
15	TRAVAUX ENTRETIEN & REPARATION	94 702,78	114 901,25
16	PRIMES D'ASSURANCES	29 301,69	32 690,80
18	SERVICES EXTERIEURS DIVERS	5 079,79	5 563,37
21	PERSONNEL EXT. A L'ENTREPRISE	135 968,41	226 237,10
22	REMUN. D'INTERM. & HONORAIRES	33 449,32	32 348,88
23	PUB, PUBLICATIONS ET REL. PUB.	66 858,18	73 432,19
24	TRANSPORT BIENS & COLL. PERS.	167 286,96	195 754,97
25	DEPLACE. MISSIONS & RECEPTIONS	232 692,88	200 343,11
26	FRAIS POSTAUX & FRAIS TELECOM.	10 405,57	9 697,89
27	FRAIS BANCAIRES ET ASSIMILES	1 997,89	2 109,44
28	AUTRES SERVICES EXT. DIVERS	6 475,00	6 975,00
	TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	2 656 065,26	3 165 058,80
	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
33	SUR REMUNERATIONS	48 950,21	34 699,09
37	AUTRES IMPOTS, TAXES	39 450,14	31 531,11
	TOTAL IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	88 400,35	66 230,20

Cadre 7 - Compte de résultat

Ce	Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
	CHARGES DE PERSONNEL		
648	SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 383 651,45	1 258 848,19
647	CHARGES SOCIALES	707 358,71	626 088,10
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	2 091 010,16	1 884 936,29
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	297 151,87	280 182,66
815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 480,41	29 016,26
816	DOT DEPRECIATIONS DES IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	0,00	0,00
	TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	327 632,28	309 198,92
	AUTRES CHARGES		
651	REDEVANCES POUR BREVET	84 719,24	86 792,44
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,01	5,13
	TOTAL AUTRES CHARGES	84 719,25	86 797,57
	CHARGES FINANCIERES		
661	CHARGES D'INTERETS	0,00	0,00
666	PERTES DE CHANGE	0,00	0,00
	TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
673	SUR OPERATIONS DE GESTION	392,37	10 025,64
675	VALEUR COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS CEDEES	417,15	0,00
678	AUTRES OPERATIONS	11 870,89	21 606,79
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 680,41	31 632,43
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES	-533,00	-1 067,00
	TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES	-533,00	-1 067,00
	TOTAL DES CHARGES	5 275 314,35	5 563 893,41
	BENEFICE	10 248,82	0,00
	TOTAL GENERAL	5 285 563,17	5 563 893,41

Cadre 7 - Compte de résultat

Coi	Libellé	Exercice 2018	Exercice 2017
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
37	VENTE DE MARCHANDISES	19 064,12	20 911,95
36	PRESTATIONS DE SERVICES	660 574,00	730 229,13
38	DIVERS	182 117,55	399 486,24
74	SUBVENTIONS D EXPLOITATION	4 089 265,91	3 998 446,66
81	REPRISE SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	26 782,78	43 121,84
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	1,43	65,16
	TOTAL PRODUITS D EXPLOITATION	4 977 805,79	5 192 260,98
	PRODUITS FINANCIERS		
76	PRODUITS FINANCIERS	9,26	91,40
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	9,26	91,40
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
71	PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION	752,00	11 690,00
73	MDTS ANNULES (EXERCICES ANTERIEURS)	0,00	3 077,01
75	PROD. EXCEPT. CESS. ELEMENTS D'ACTIF	1 500,00	8 333,33
77	QUOTE PART SUB INV VIREE RESULTAT	210 736,65	269 005,44
78	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	94 759,47	25 794,27
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	307 748,12	317 900,05
	TRANSFERT DE CHARGES		
79	TRANSFERT DE CHARGES	0,00	0,00
	TOTAL DES TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00
	TOTAL DES PRODUITS	5 285 563,17	5 510 252,43
	PERTE	0,00	53 640,98
	TOTAL GENERAL	5 285 563,17	5 563 893,41


N°SIRET : 511 814 451 00015

COMPTE FINANCIER 2018

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats :

A Le Havre, le 04.04.2019
Rouen

Pour la Directrice Régionale Des Finances Publiques
Et par procuration
La responsable du Pôle Gestion et Qualité Comptable



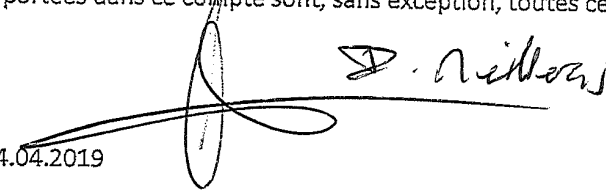
A. GALIOT

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de l'EPCC LE VOLCAN

Pendant l'année 2018 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A Le Havre, le 04.04.2019



Vu par Mr Luc LEMONNIER, président du CA de l'EPCC LE VOLCAN qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 04.04.2019 par l'organe délibérant.

A Le Havre, LE 04.04.2019

Le Volcan - Scène nationale du Havre

76-2019-04-19-006

LE VOLCAN C.A. 10.04.19 ORDRE DU JOUR



**EPCC LE VOLCAN
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 AVRIL 2019**

Projet d'ORDRE DU JOUR

-Procès Verbal du CA du 29 novembre 2018

DELIBERATIONS

- Bilan d'activités 2018
- Délibération n°2019-01** – Approbation des comptes financiers et du résultat 2018
- Délibération n°2019-02** – Affectation du résultat 2018
- Délibération n° 2019-03** – Présentation du budget supplémentaire 2019
- Délibération n° 2019-04** – Durée et seuil des dotations aux amortissements pour les matériels informatiques.
- Délibération n° 2019-05** – Autorisation d'une ligne de crédit pour l'exercice 2019
- Délibération n° 2019-06** – Tarifs bar Le Fitz
- Délibération n° 2019-07** – Grille tarifaire de la saison 2019 – 2020

POINTS D'INFORMATION


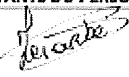
- Point sur la saison 2018/2019
- Présentation de la saison 2019/2020
- Point sur les discussions en cours pour la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs
- Conventions et marchés passés par l'EPCC

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE LE VOLCAN
 COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
 10 AVRIL 2019**

Liste des présents

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE LE VOLCAN
 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 AVRIL 2019**

EMARGEMENT :

	Signature	Pouvoir	Excusé
ETAT			
Mme BUCCIO représentée par Mme AUBERT		Frank DARRAS	X
M. Jean-Paul OLLIVIER		Frank DARRAS	X
Mme Diane DE RUGY		Frank DARRAS	X
M Frank DARRAS			X
VILLE DU HAVRE			
M. Jean Baptiste GASTINNE			
M. André GACOUGNOLLE			X
Mme Sandrine DUNOYER			
M. Patrick TEISSERE			
REGION NORMANDIE			
M Hervé MORIN OU son/sa représentant(e) ; Patrick GOMONT			
PERSONNALITES QUALIFIEES			
M. David SANSON		Agnès VIDAL	X
M. Jean-Philippe THIELLAY		Sabine Le BARBE	X
Mme Isabelle ROYER			
REPRESENTANTS DU PERSONNEL			
Mme Sabine LE BARBE			
Mme Agnès VIDAL			

Personnes invitées au Conseil :

-Ludovic Becker, administrateur général de l'EPCC

Suite à l'annulation du Conseil d'Administration du jeudi 4 avril 2019, faute du quorum non atteint, et en application de l'article 8 des statuts¹ de l'EPCC Le Volcan, la réunion du Conseil d'Administration peut donc se tenir valablement.

15h30, en l'absence de la Vice-Présidente de l'EPCC, Sabine Le Barbé excuse l'absence de Luc Lemonnier, et ouvre la séance.

Approbation du PV du CA du 29 novembre 2018

Les membres du conseil d'administration n'ayant pas de commentaire sur le procès verbal du CA du 29 novembre 2018, celui est mis au vote.

Le procès-verbal du conseil d'administration du 29 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

POUR : 3 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTION : 0 voix

Approbation du PV du CA du 4 avril 2018

Les membres du conseil d'administration n'ayant pas de commentaire sur le procès verbal du CA du 4 avril 2019, celui est mis au vote.

Le procès-verbal du conseil d'administration du 4 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

POUR : 3 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTION : 0 voix

Bilan d'activité 2018

Ludovic Becker propose une présentation synthétique du bilan d'activité en complément de l'annexe envoyée aux Membres du Conseil d'Administration :

BILAN D'ACTIVITE 2018

L'année 2018 a été une grosse année d'activités pour le Volcan.

Le nombre de levers de rideau réalisé (255) est sans doute un des plus importants jamais réalisé par la maison. Il traduit la bonne santé de l'établissement et une dynamique globalement favorable depuis la réouverture de 2015.

Les engagements du Volcan en termes artistique, de soutien à la création et donc aux artistes tout comme de déploiement de notre travail en direction des populations sont tenus. Ils ont façonné ces dernières années une photographie de nos publics que l'on peut commencer à observer dans le graphique de la page 2. Nous allons au fur et à mesure préciser cette photographie afin de pouvoir faire

¹ "Article 8 :

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la moitié de ses membres sont présents. Si le quorum n'est pas atteint, le conseil est de nouveau convoqué avec le même ordre du jour dans un délai de huit jours. Il délibère alors valablement quel que soit le nombre des membres présents."

apparaître les parcours artistiques des spectateurs entre les différentes disciplines croisées avec, par exemple, les formules choisies.

Le public musique est en tout cas en évolution constante et les choix de restructuration du Volcan pour le rendre plus favorable à l'accueil des concerts se traduit à la fois par la programmation de concerts qu'elle a rendu possible et par l'évolution des publics que cette programmation concerne.

A noter les 17% de billets vendus pour la saison Volcan Junior qui représente un enjeu important pour nous mais reste dans une proportion mesurée comparée au volume de billets vendus pour l'ensemble de nos propositions.

Nos taux de remplissage restent stables à un niveau toujours élevé avec comme principal élément nouveau le très beau succès public remporté par la deuxième édition du Ad Hoc Festival. Il reste encore beaucoup de travail, notamment à Harfleur, pour construire un public familial se rendant aux représentations tout public ou, de façon plus générale, pour faire savoir et asseoir nos propositions de transports en bus d'une ville à l'autre.

Le passage de la Codah à la nouvelle communauté urbaine nous amène aussi à réfléchir à de nouvelles mécaniques de développement du festival.

En 2018, nous avons fait évoluer notre grille de tarif et particulièrement nous avons choisi d'abandonner nos quatre formules de réduction pour passer à un nouveau dispositif ne comptant plus de trois formules. Le premier graphique de la page 6 et le tableau de la page 5 montrent les effets de cette évolution sur les achats des spectateurs :

- nous avons vendu un peu moins de formules – mais attention il ne s'agit que de 2015- et la répartition des achats s'est faite de façon assez équilibrée presque en trois tiers.

- les moins de 30 ans et les tarifs réduits représentent près de 20% de nos ventes. Nous en sommes heureux car c'est le résultat du travail accompli par l'équipe mais sans doute aussi de dispositifs et tarifs qui commencent à porter leurs fruits.

L'engagement de la maison sur son projet culturel est important ; de l'université populaire au programmes d'actions engagé en faveur des populations, de l'éducation artistique, des publics éloignés ou encore de l'accessibilité ; le Volcan est sur tous les fronts encore et toujours.

Même si nous nous employons à recentrer notre action sur des projets pluriannuels avec un peu moins de partenaires pour aller plus au fond des choses, nous restons encore sur un volume de travail considérable et, presque toujours, passionnant.

2018 a aussi été l'année de travail qui a permis l'élaboration de nos nouvelles identité graphique et stratégie de communication.

Ce travail a donné naissance à la communication que vous connaissez et qui, après son lancement pour la saison 18/19 trouvera sa première déclinaison en 2019-2020 !

Les effectifs de l'établissement sont restés stables en 2018 et quelques mouvements ont été enregistrés particulièrement et comme chaque année dans les personnels en CDI.

L'activité des tournées a été assez importante en 2018 avec 5 spectacles sur les routes et trois spectacles tournant avec des permanents du Volcan.

L'occupation des salles donne une autre occasion de lire le haut niveau d'activités du Volcan. Le graphique de la page 21 est de ce point de vue un tout petit peu trompeur dans la mesure où la pointe d'utilisation des salles qui y figure pour 2017 est liée à l'ouverture du Fitz tout l'été à l'occasion des 500 ans de la ville du Havre...

Deux nouvelles collaborations partenariales en 2018 avec les villes de Manéglise et d'Epouville et deux nouveaux mécènes avec Onet et Total

Délibération N°2019-01 – Approbation des comptes financiers (comptes de gestion et comptes administratifs) et du résultat 2018

Conformément aux statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Le Volcan, le Conseil d'Administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et, notamment, sur le budget, ses comptes arrêtés et ses modifications.

Ludovic Becker présente les comptes de l'EPCC Le Volcan.

Les comptes de gestion ont été vus et certifiés par le comptable supérieur, responsable du Pôle Gestion et Qualité Comptable, pour la Direction Régionale des Finances Publiques, qui les déclare exacts en ses résultats. Il valide que les dépenses et recettes portées dans ces comptes sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de l'EPCC Le Volcan.

Les comptes de gestion et les comptes administratifs inscrivent pour l'exercice 2018 un résultat d'exploitation positif de 10 248.82 €.

La section investissement présente un solde d'exécution de 4 976.97 €.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II
VUE D'ENSEMBLE				A1
EXECUTION DU BUDGET				
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	5 383 771,19	5 394 020,01	10 248,82
	Section d'investissement <small>(y compris les comptes 604 et 605)</small>	361 843,05	366 820,02	4 976,97
+		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	0	298 495,01	
	Report en section d'investissement (001)	0	205 534,24	
+		+	+	
TOTAL (réalisations + reports)		5 745 614,24	6 264 869,28	519 255,04
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	0	0	
	Section d'investissement	88719,58	0	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	88719,58	0	
+		+	+	
RESULTAT CUMULE		5 383 771,19	5 692 515,02	308 743,83
		450 562,63	572 354,26	121 791,63
TOTAL CUMULE		5 834 333,82	6 264 869,28	430 535,46
DETAIL DES RESTES A REALISER				
Chap/art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel, frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés			
70	Ventes produits fabriqués, prestations			
73	Produits issus de la fiscalité			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
013	Atténuations de charges			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
LA SECTION D'INVESTISSEMENT		88 719,58		
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (8)			
20	Immobilisations incorporelles	4 900,00		
21	Immobilisations corporelles	83 819,58		
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours			
	[...]Opération d'équipement n°			
26	Participat° et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)			

SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2018 REALISE - AFFECTATION DU RESULTAT 2018 - DM 2018			
SECTION D'EXPLOITATION - VUE D'ENSEMBLE - CHAPITRES			
DEPENSES			
CHAPITRE	LIBELLES	REEL 2017	REEL 2018
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 991 459,01 €	2 574 886,63 €
	<i>dont artistique</i>	2 336 092,49 €	1 961 115,61 €
	<i>dont structure</i>	655 366,52 €	613 771,02 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 226 841,41 €	2 383 852,62 €
	<i>dont artistique</i>	351 089,98 €	439 745,61 €
	<i>dont structure</i>	1 875 751,43 €	1 944 107,01 €
022	DEPENSES IMPREVUES		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	86 797,57 €	84 719,25 €
TOTAL BUDGET OPERATIONNEL		5 305 097,99 €	5 043 458,50 €
66	CHARGES FINANCIERES		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 632,43 €	12 680,41 €
042-675	SORTIE IMMO. NON TOTALEMENT AMORTIES		
042-68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	280 182,66 €	297 151,87 €
68	DEPRECIATION		
	DOTATION AUX PROVISIONS	29 016,26 €	30 480,41 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE		5 645 929,34 €	5 383 771,19 €

Le budget des dépenses s'élève à 5 383 771.19 € en 2018, soit une baisse de 4.64% par rapport à 2017. Cette variation est essentiellement due à la projection vidéo de 2017, qui n'a pas eu lieu en 2018, avec une baisse de l'enveloppe artistique (chap. 011) de 374 976 €.

Au chapitre 012 (masse salariale), les charges ont augmenté de 157 011 €, dont 88 656 € pour l'enveloppe artistique (production déléguée et diffusion afférentes).

La hausse du chapitre 012 en 2018 est également liée en grande partie au changement de procédure comptable affectant les congés payés.

Au chapitre 65 (droits d'auteur), les engagements financiers sont à peu près équivalents entre 2017 & 2018 (-2.4%).

Le budget artistique s'élève en 2018 à 2 485 580 €, soit 49.28% du budget global.

RECETTES			
CHAPITRE	LIBELLES	REEL 2017	REEL 2018
013	ATTENUATION DE CHARGES	82 035,93 €	108 456,84 €
70	VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES	1 204 627,32 €	861 755,67 €
74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	3 940 446,66 €	4 089 265,91 €
	VILLE DU HAVRE	1 568 058,76 €	1 600 988,00 €
	ETAT	1 593 731,64 €	1 635 375,00 €
	REGION	361 410,38 €	369 000,00 €
	DEPARTEMENT	325 661,12 €	332 500,00 €
	SUBVENTION AFFECTEES	91 584,76 €	99 402,91 €
	MECENAT		52 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	65,16 €	1,43 €
76	PRODUITS FINANCIERS	91,40 €	9,26 €
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 894,61 €	97 011,47 €
042-777	QUOTE-PARTS DE SUBV. D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU RESULTAT	269 005,44 €	210 736,65 €
042-78	REPRISE DE PROVISION POUR DEPRECIATION D'IMMO.	43 121,84 €	
78	REPRISE DE PROVISION		26 782,78 €
79	TRANSFERT DE CHARGES	4 000,00 €	
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		5 592 288,36 €	5 394 020,01 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		- 53 640,98 €	10 248,82 €

Les recettes de l'exercice 2018 ont diminué de 198 268.35 € par rapport à 2017, en raison de l'absence de projection vidéo sur Le Volcan².

Le mécénat, affecté au chapitre 70 en 2017 pour 54 000 € au lieu du 74, nivelle en partie l'écart des ventes et prestations de services sur les deux années : -25.10%

Le chapitre 74 (Contributions et subventions) reste quasi identique en prenant en compte le mécénat 2017 de 54 000 € : +2.37 %

Les 97 011.47 € de produits exceptionnels représentent en partie un produit exceptionnel lié à une nouvelle procédure comptable (changement des provisions sur congés payés).

Le résultat final de l'exercice 2018 s'élève à 10 248.82 € soit 0.19% des recettes totales.

² La production "ORT" de Kurt Hentschläger, a obtenu un financement exceptionnel de 236 966.82 € HT de l'Hôtel du Pasino. Déduction faite de cette opération, les recettes 2017 s'élèvent à 5 355 321.54 €. A activité constante, le résultat de l'exercice 2018 inscrit une légère hausse de 0.72 %.

Section d'investissement

DEPENSES			
CHAPITRE	LIBELLES	REEL 2017	REEL 2018
131	Subvention d'investissement		
040-139	Quote part des subventions d'investissement inscrite au résultat	269 005,44 €	210 736,65 €
040-29	Reprise sur provision pour dépréciation des immobilisations		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles	562,53 €	49 999,00 €
21	Immobilisations corporelles	217 827,75 €	101 107,40 €
27	Immobilisation financières	3 702,73 €	
TOTAL		491 098,45 €	361 843,05 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
D001	Solde d'exécution reporté (négatif)		
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		491 098,45 €	361 843,05 €
CHAPITRE	LIBELLES	REEL 2017	REEL 2018
131	Subvention d'investissement	56 500,40 €	69 251,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 500,00 €	
27	Immobilisation financière		
106	Réserves		
040-20	Amortissements des immobilisations incorporelles (sorties)	280 182,66 €	297 569,02 €
040-21	Amortissements des immobilisations corporelles (sorties)		
040-28	Autres amortissements (sorties)		
040-29	provisions pour dépréciation des immobilisations		
TOTAL		340 183,06 €	366 820,02 €
RESULTAT DE L'EXERCICE HORS R 001		- 150 915,39 €	4 976,97 €

La section d'investissement fait apparaître un solde positif de 4 976.97 €, avec néanmoins un reste à réaliser de 88 719 € compensé par le solde d'exécution de 121 791 €.

Si ce projet recueille l'accord du Conseil d'Administration de l'EPCC le Volcan, il est proposé de voter la délibération suivante :

Le Conseil d'administration approuve-t-il la validation des comptes de gestion et des comptes administratifs pour l'exercice comptable 2018 ?

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

VU les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'adopter, sur proposition du directeur, les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice comptable 2018.**

Les comptes de gestion et les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

POUR : 3 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTION : 0 voix

Délibération N°2019-02 – Présentation du résultat 2018 et affectation du résultat 2018

Conformément aux statuts de l’Etablissement Public de Coopération Culturelle Le Volcan, le Conseil d’Administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l’établissement et, notamment, sur le budget, ses comptes arrêtés et ses modifications.

Ludovic Becker présente les soldes d'exécution arrêtés au 31 décembre 2018 et propose l'affectation suivante des résultats :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	5 383 771,19	5 692 515,02	308 743,83
	Section d'investissement	450 562,63	572 354,26	121 791,63
	TOTAL CUMULE	5 834 333,82	6 264 869,28	430 535,46

Le solde de la section d'exploitation cumulé s'élève à 308 743.83 € (R 002), et à 121 791.63 € (R 001) pour le cumul de la section d'investissement.

L'affectation du résultat est le suivant :

R 002		308 743.83 €
Chap 022 ¹	8 743.83 €	
Chap 011	140 000.00 €	
Chap 012	140 000.00 €	
Chap 065	20 000.00 €	
R 001		121 791.63 €
20 Reste à réalisé	4 900.00 €	
21 reste à réalisé	83 819.58 €	
20	16 536.02 €	
21	16 536.03 €	

Si ce projet recueille l'accord du Conseil d'Administration de l'EPCC le Volcan, il est proposé de voter la délibération suivante :

Le Conseil d'administration approuve-t-il les résultats comptables arrêtés au 31 décembre 2018 et valide les affectations de ceux-ci pour l'exercice suivant ?

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

VU les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'adopter, sur proposition du directeur, les résultats au 31 décembre 2018, ainsi que leurs affectations

Les comptes de gestion et les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

POUR : 3 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTION : 0 voix

Délibération N°2019-03 – Présentation du budget supplémentaire – Décision modificative

Conformément aux statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Le Volcan, le Conseil d'Administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et, notamment, sur le budget, ses comptes arrêtés et ses modifications.

Ludovic Becker propose les modifications budgétaires suivantes :

Diminution des charges patronales en remplacement du CICE :

Le CICE, dans sa forme actuelle (comptabilisé en atténuation de charges), est transformé en 2019 en réduction de cotisation salariale, ce qui réduit le chapitre 012 affecté au chapitre 011.

Chap 012	48 000.00 €
Chap 011	48 000.00 €

Produits exceptionnels – excédent de provisions (chauffage) :

Les provisions comptabilisées sur les trois dernières années sont supérieures au coût réel facturé. Cela induit un produit exceptionnel à hauteur de 121 000 € ventilé dans les chapitres 011 & 022³ (dépenses imprévues)

Chap 77	121 000.00 €
Chap 011	100 000.00 €
Chap 022 ¹	21 000.00 €

³ Chapitre 022 : Dépenses imprévues

La comptabilité fonctionnant par chapitres non fongibles, il est toujours difficile en début de saison de connaître l'affectation précise des engagements. En effet, un spectacle en production ou en diffusion peut avoir une ventilation importante : contractuelle (chap.011), salariale (chap.012) et le cas échéant en note d'auteur (chap.65). Cette absence de fongibilité est résolue en partie avec le chapitre 022, qui sert de chapitre de « réserve », et dont les crédits peuvent être dispatchés vers tous les chapitres de fonctionnement (011-012-65), sans devoir convoquer un conseil d'administration.

Les montants alloués à ce chapitre ne peuvent pas être supérieurs à 7.5% du budget global de fonctionnement.

Vente de gradin (30 000 €) & Véhicule (7 500 €) :

Le Volcan va céder un gradin, non inscrit au BP, dont le montant sera ventilé au chapitre 022.

Chap 77		30 000.00 €
Chap 022	30 000.00 €	
Chap 77		7 500.00 €
Chap 022	7 500.00 €	

Recette de location :

La ligne budgétaire du BP paraît sous évaluée par rapport aux demandes de location en cours.

Chap 70		4 000.00 €
Chap 022	4 000.00 €	

Si ce projet recueille l'accord du Conseil d'Administration de l'EPCC le Volcan, il est proposé de voter la délibération suivante :

Le Conseil d'administration approuve-t-il les décisions modificatives énoncées ?

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

VU les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **de valider, sur proposition du directeur, les décisions modificatives**

Les comptes de gestion et les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

POUR : 3 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTION : 0 voix

Délibération N°2019-04 – Durée et seuil des dotations aux amortissements

Conformément aux statuts de l’Etablissement Public de Coopération Culturelle Le Volcan, le Conseil d’Administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l’établissement et, notamment, sur le budget, ses comptes arrêtés et ses modifications.

La durée d’amortissement des actifs de l’établissement est régie par les délibérations n°2010.002 du 12 janvier 2010 et n°2014.19 du 10 octobre 2014. Ces deux délibérations ne précisent pas les seuils financiers à partir desquels un bien est amortissable, et proposent dans certains cas des durées d’amortissement ne correspondant plus aux durées d’utilisation des matériels.

Ludovic Becker propose la modification suivante :

- Pour les matériels informatiques (compte de classe 2 - 2183), une durée d’amortissement de trois ans, pour tous matériels dont la valeur d’achat hors taxes est supérieure à 300.00 € (trois cent euros). Les matériels informatiques n’entrant pas dans ce champ seront comptabilisés comme des achats courants inscrits dans un compte de classe 6 (6064).

Si ce projet recueille l’accord du Conseil d’Administration de l’EPCC le Volcan, il est proposé de voter la délibération suivante :

Le Conseil d’administration approuve-t-il les nouvelles dispositions de comptabilisation des matériels informatiques ?

LE CONSEIL D’ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d’Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l’arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l’Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l’article 9 des statuts ;

VU les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l’Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

VU l’instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **de valider, sur proposition du directeur, les nouvelles dispositions de comptabilisation des**

matériels informatiques

Les comptes de gestion et les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

POUR : 3 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTION : 0 voix

Délibération N°2019-05 – Autorisation d'une ligne de crédit bancaire pour l'exercice 2019

Conformément aux statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Le Volcan, le Conseil d'Administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et, notamment, sur le budget, ses comptes arrêtés et ses modifications.

L'EPPC peut rencontrer des ruptures de trésorerie entre son fonctionnement et les versements des différentes subventions et contributions. Afin de ne pas bloquer les activités courantes du Volcan, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'accorder le recours à une ligne de crédit auprès d'un établissement bancaire pour un montant maximal de 500 000 €.

Si ce projet recueille l'accord du Conseil d'Administration de l'EPPC le Volcan, il est proposé de voter la délibération suivante :

Le Conseil d'administration approuve-t-il l'autorisation d'une demande de ligne de crédit bancaire de 500 000 € au maximum ?

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

VU les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **de valider, sur proposition du directeur, la demande d'une ligne de crédit bancaire de 500 000 € maximum**

Les comptes de gestion et les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.
POUR : 3 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTION : 0 voix

Délibération N°2019-06 – Tarifs bar – saison 19/20

Conformément aux statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Le Volcan, le Conseil d'Administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et, notamment, sur le budget, ses comptes arrêtés et ses modifications.

Ludovic Becker propose la grille tarifaire suivante :

Restauration

Carte tapas

« Tapas », « Grignotages », « Apéritif dinatoire » salés et sucrés imaginés et préparés par une sélection d'artisans et commerçants locaux (boucher, pâtissier, charcutier, japonais, chocolatier, primeur, écailleur, poissonnier,...)

Vendu à l'unité de 3,00€ à 6,00€

Prix dégressif en formule

Plateau « charcuterie », plateau « fromage », plateau « mixte » (charcuterie/fromage), assiette « mer », assiette « terre » (prévisionnel d'une nouvelle carte de tapas à définir)

de 8,00 € à 12,00 €

Carte snack

Sandwichs et en-cas froids ou chauds

de 2,50€ à 4,50€

Snack (confiseries, chips,...)

de 0,50€ à 2,00 €

Carte brasserie

Plat unique froid ou chaud, formules et propositions ponctuelles

de 6,00€ à 12,00€

Carte buffet

Buffet avec prix unique public
(brunch,...)

Prix variable selon horaires et proposition

Bar

Boissons Chaudes

Classiques petite quantité - 6 à 12 cl - (expresso, allongé, noisette,...)

de 1,00€ à 2,00€

Classiques grande quantité – 12 à 25 cl – (double, crème, thé,...)

de 2,00€ à 3,00€

Softs

Eaux plates et gazeuses de ¼ litre au litre

de 1,50€ à 4,00€

Sodas et Jus (sirop à l'eau, jus de fruits, coca,...)

de 1,50€ à 3,50€

Cocktails (smoothies, fruits frais,...)

de 3,50€ à 5,00€

Bières

Pression qualité supérieure 25cl	de 3,20€ à 3,80€
Bouteilles bières spéciales « supérieure »	de 3,50€ à 5,00€

Vins et Champagnes

Verre de vin supérieur 12cl	de 3,00€ à 5,00€
Bouteille de vin supérieur 75cl	de 15,00€ à 25,00€
Bouteille de champagne 37,5 cl	de 15,00€ à 20,00€
Bouteille de Champagne 75cl	de 30,00€ à 40,00€
Bouteille de Champagne haut de gamme 75cl	de 45,00€ à 60,00€

Le Fitz pourra proposer des formules (boisson+tapas, buffet boissons comprises,...) avec des prix dégressifs. Il est accordé au personnel une réduction sur l'ensemble des tarifs bar de 1 € maximum par article.

Si ce projet recueille l'accord du Conseil d'Administration de l'EPCC le Volcan, il est proposé de voter la délibération suivante :

Le Conseil d'administration approuve-t-il la grille tarifaire du Bar le Fitz pour la saison 19/20 ?

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

VU les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **de valider, sur proposition du directeur, la grille tarifaire du bar le Fitz.**

Les comptes de gestion et les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

POUR : 3 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTION : 0 voix

Conformément aux statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Le Volcan, le Conseil d'Administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et, notamment, sur le budget, ses comptes arrêtés et ses modifications.

Les tarifs de la saison participent de la bonne mise en œuvre du projet et des missions de la Scène nationale. Ils doivent donc être incitatifs et traduire des priorités claires et fortes de nature à assurer la poursuite de la « démocratisation » de la Culture et de la fidélisation des populations touchées.

Les objectifs affirmés du Volcan dans ce périmètre reposent sur :

- L'ouverture à l'intergénérationnel : faire en sorte que dans les salles se croisent en même temps des publics d'âges différents.
- L'ouverture aux adolescents et jeunes adultes
- Une facilité accrue dans la lisibilité des tarifs et la prise de place en particulier pour des personnes qui ne seraient jamais venues au Volcan.

La proposition retenue par la direction de l'établissement porte sur une reconduction de la grille tarifaire existante.

Tarifs pleins :

Tarif A : 33€

Tarif B : 24 €

Tarif C : 18€

Tarifs réduits :

Enfants de 2 à 11 ans inclus : 5 €

Adolescents de 12 à 18 ans : 8 €

Moins de 30 ans : 10 €

Demandeurs d'emploi & étudiants : 10 €

Toute première fois : 7 €

Tarifs spécifiques :

De 40€ (tarif plein) / 25€ (tarif réduit) : Pour les diffusions des spectacles accompagnés d'un repas.

10€ : Spectacle La Camerata en partenariat avec le conservatoire Arthur Honegger du Havre.

Tarif exceptionnel, hors abonnement : Bobby Mc Ferrin : Plein Tarif : 40 € / Tarif Réduit 25€

Carnet Oscar (4 places en toute liberté) : -20% sur les 4 places du carnet avec le versement d'un acompte de 10 € à l'ouverture du carnet, déduit lors de l'achat de la 4^{ème} place.

Carnet MM (4 places en toute liberté) valable sur les 6 jours du festival de musique :

-30% sur les 4 places du carnet avec le versement d'un acompte de 10 € à l'ouverture du carnet, déduit lors de l'achat de la 4^{ème} place.

Vente Flash : 7 €

Tarifs uniques :

Volcan Junior : 5 €

Ad Hoc festival : 5 € / 9€ avec le repas.

Le Fitz : 7 €

Bénéficiaires des minima sociaux

(RSA, AAH, ASPA) :

5€ sur présentation de justificatif de moins de trois mois.

En famille : -30% pour 1 ou 2 places adultes, accompagnées d'au moins une place enfant (5 €) ou adolescent (8 €)

Les formules :

Formules 5+ : -30% sur vos places pour 5 spectacles et +

Formules 10+ : -40% sur vos places pour 10 spectacles et +

Formules 15+ : -50% sur vos places pour 15 spectacles et +

Le public peut ajouter tout au long de la saison autant de spectacles souhaités en bénéficiant du pourcentage de réduction de la formule souscrite.

Par ailleurs les échanges de billet sont facturés 1€ l'unité.

Ateliers et stages : De 4 € à 44 € suivant la durée, le projet et le public visé.

-D'autoriser le directeur à définir des tarifs spécifiques par convention expresse avec toutes personnalités morales (Associations, Comités d'entreprises, Entreprises, Etablissements scolaires, Universités, Grandes Ecoles, Collectivités Publiques, Etablissements publics, Etablissements d'enseignement spécialisé...). Le directeur sera également autorisé à définir avec ses partenaires des tarifs « pass » dans le cadre d'opérations coréalisées.

Gratuité :

-Les invitations restent exceptionnelles. Elles s'adressent aux membres du Conseil d'Administration, aux programmateurs et partenaires de diffusion ou de production et aux journalistes dans l'exercice de leurs fonctions. Une seule invitation est attribuée et, le cas échéant, la seconde place est proposée au tarif professionnel. Les conditions d'accès aux spectacles pour le personnel de l'E.P.C.C. seront précisées par note de service interne.

En complément du report des tarifs 18/19 sur 19/20, Le Volcan souhaite proposer dans le cadre de programmations ciblées du Volcan Junior l'offre suivante :

Permettre aux enfants ayant assisté à une représentation « scolaire » de revenir accompagné de son/parent(s) sur la séance tout public de la même représentation avec une invitation.

Jeux Facebook - Jeux Facebook & proposition de places gratuites :

L'objectif de ces jeux est avant tout de générer des interactions avec le public, d'augmenter l'audience de notre page auprès d'un public connaissant peu l'activité du Volcan, et de donner une image positive de la Scène nationale.

Principe : une publication sur la page du Volcan incitant les abonnés à partager auprès de leurs proches, suivie d'un tirage au sort pour déterminer les gagnants.

Nombre de places : 4 ou 6 places à gagner lors de chaque opération ; un maximum de 8 opérations par saison

Si ce projet recueille l'accord du Conseil d'Administration de l'EPCC le Volcan, il est proposé de voter la délibération suivante :

Le Conseil d'administration approuve-t-il la grille tarifaire de la saison 19/20 ?

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1431-1 et suivants et R 1431-1 et suivants ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

VU le décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2009 portant création de l'Etablissement de Coopération Culturelle Le Volcan et notamment l'article 9 des statuts ;

VU les arrêtés préfectoraux du 13 juillet 2009, 22 septembre 2009, 12 mai 2016 et 10 juin 2018 portant modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle LE VOLCAN ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **de valider, sur proposition du directeur, la grille tarifaire de billetterie de la saison 19/20.**

Les comptes de gestion et les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

POUR : 3 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTION : 0 voix

Points information

1 Point sur la saison 18/19

Point sur la saison 2018/2019 au 3 avril 2019 :

Il reste 8 spectacles avant la fin de la saison en cours. Il nous reste quelques places encore disponibles pour 4 d'entre eux : Catherine Diverrès (27), le Groupe Berlin (29), Brel par le Brussels Jazz Orchestra (2), La Cie Inouïe (40).

Au 1^{er} avril, la fréquentation s'établissait ainsi :

-37443 billets tout public (soit 87% de remplissage)

-10451 billets Volcan Junior (88%)

-7577 billets pour le Ad Hoc Festival (93%)

-666 pour le Fitz (84%)

Pour un total de 49.559 billets et 88% de taux de remplissage.

Nous avons rencontré de vraies difficultés pour convaincre sur deux spectacles cette saison :

-le spectacle canadien No Show...mais je savais que la salle était trop grande et peu adaptée.
(59%)

-le spectacle portugais sur-titré Les Montagnes Russes qui a également souffert de l'annulation de l'édition 2019 de Terres de parole avec lequel nous avons construit ce projet. (55%)

Enfin, nous avons dû :

-reporter la création de la partition d'Eric Montalbetti pour le Quatuor des Dissonances suite aux ennuis de santé de David Grimal. Les deux dates de concert seront donc à l'affiche en 2019/2020.

-annuler le concert prévu dans le cadre du festival Pied Nu du Trio Burn-Sanders-Butcher pour cause de grève du zèle des douaniers entre le Royaume Uni et la France

-la série de représentations de Mon cirque du Théâtre des Tarabates remplacé par un autre spectacle de la compagnie après l'effondrement de leur dispositif scénique au tout début de la première représentation.

C'est une soudure sur la structure du décor de la compagnie qui a lâché. Pas de blessé...mais le décor et le matériel de la compagnie ont souffert.

2 Point sur la présentation de la saison 19/20

2019/2020 ouvre de nouvelles voies et conforte les engagements artistiques de l'établissement autour des Humanités du XXIème siècle et des artistes d'aujourd'hui. Les questions de la famille et des évolutions de nos sociétés sont deux des fils conducteurs que l'on peut suivre dans cette nouvelle saison :

-une première série de propositions artistiques à destination spécifique des collèges (Bernadette Gruson, Yann Dacosta, le Théâtre du Rivage)

-un nouveau temps fort autour de la musique avec Musique Musiques qui s'étendra sur une semaine et s'achèvera sur le concert de la Camerata du Havre accompagné par Guillaume Vincent au piano.

-l'engagement en production avec 5 créations (Anne-Laure Liégeois, Cie Derezo, Hala Ghosn, Franck Tortiller-Elias Sanbar-M Darwich, Actea) dans cette saison et 16 spectacles coproduits.

-La présence de grandes signatures (Robert Lepage, Bobby Mc Ferrin, Johann Le Guillerm et Alexandre Gauthier, Alain Platel, Maguy Marin, Anne-Laure Liégeois, Jean-Christophe Meurisse, Pauline Bureau, La Batsheva...) mais aussi des nouvelles générations qui arrivent ou qui souhaitent franchir de nouvelles étapes dans leur parcours artistique (Naema Boudouni, Romina Lischka, Dmitri Sinkovsky, Hala Ghosn, La Cohue, Marie-Laure Baudain...)

-54 spectacles et quelques 200 représentations hors Ad Hoc Festival et Musique-Musiques, la saison 2019/2020 sera au final très proche de la saison 2018/2019 en termes de volume.

Parmi les temps forts attendus, au-delà des créations, Le Requiem pour L. d'Alain Platel –très grand spectacle- les deux apparitions d'Alexandre Gauthier avec Johann Le Guillerm et avec Peter de Bie et

Zefiro Torna, Bobby Mc Ferrin ; la première participation du Volcan au festival Spring avec la Compagnie XY ou encore les 8 heures d'épopée du chef d'œuvre de Lepage : les 7 branches de la rivière Ota.

Présentations de saison dans la grande salle les 13 et 14 juin puis ouverture de la billetterie le 15 juin.

3 Point sur les négociations de la Convention Pluriannuelle d'Objectif (CPO)

Une première réunion s'est tenue mercredi 13 mars 2019 avec l'Etat et l'ensemble des collectivités territoriales, permettant d'aborder l'ensemble des demandes des partenaires du Volcan.

Une seconde réunion est prévue le jeudi 9 mai pour boucler les derniers points en cours de discussion. Jean François Driant informe les membres du conseil d'administration qu'un CA est à prévoir courant / fin juin afin que la CPO puisse ensuite obtenir les signatures des différents partenaires.

4 Point convention et marchés en cours

Le conseil d'administration est informé de deux appels d'offre en cours :

- Marché assurance pour une entrée en vigueur le 1^{er} juillet 19
- Marché des transports scolaires pour une entrée en vigueur le 1^{er} septembre 19

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h

Sandrine DUNOYER



Vice-Président

Annexes :

EPCC LE VOLCAN, scène nationale du Havre

POUVOIR

Je, soussigné,

NOM : SAUSON
PRENOM : DAVID

Donne pouvoir à M. DE AGNES VIDAL

**De me représenter au Conseil d'Administration de l'EPCC
Le Volcan qui se tiendra le mercredi 10 avril 2019 à 15h30,
de prendre part aux délibérations et voter sur toutes les
questions inscrites à l'ordre du jour.**

Fait à Bordeaux,, le 6/04/19

Bon pour pouvoir,



Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

**Comme le prévoient les statuts de l'EPCC Le Volcan, « chaque membre ne peut
recevoir plus d'un mandat ».**

EPCC LE VOLCAN, scène nationale du Havre

POUVOIR

Je, soussigné,

NOM : De RUGY

PRENOM : Diane

Donne pouvoir à M..... Franck PARRAS

**de me représenter au Conseil d'Administration de l'EPCC
Le Volcan qui se tiendra le 10 avril 2019 à
15h30, de prendre part aux délibérations et voter sur
toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.**

Fait à Caen, le 5 avril 2019.

Bon pour pouvoir



Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Comme le prévoient les statuts de l'EPCC Le Volcan, « chaque membre ne peut recevoir plus d'un mandat ».

EPCC LE VOLCAN, scène nationale du Havre

POUVOIR

Je, soussigné,

NOM : *OLLIVIER*

PRENOM : *Jean-Paul*

Donne pouvoir à M. *Franck DREAR*

**de me représenter au Conseil d'Administration de l'EPCC
Le Volcan qui se tiendra le 10 avril 2019 à
15h30, de prendre part aux délibérations et voter sur
toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.**

Fait à *Caen*, **le** *5 avril 2019*

Bon pour pouvoir

Le directeur régional
des affaires culturelles

Jean-Paul OLLIVIER

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Comme le prévoient les statuts de l'EPCC Le Volcan, « chaque membre ne peut recevoir plus d'un mandat ».

EPCC LE VOLCAN, scène nationale du Havre

POUVOIR

Je, soussigné,

NOM : *TITHELLAY*

PRENOM : *Jean-Philippe*

Donne pouvoir à M. *DE SARAH LEVY*

**De me représenter au Conseil d'Administration de l'EPCC
Le Volcan qui se tiendra le mercredi 10 avril 2019 à 15h30,
de prendre part aux délibérations et voter sur toutes les
questions inscrites à l'ordre du jour.**

Fait à *Paris*, le *8/4/2019*

Bon pour pouvoir

**OPERA
NATIONAL
DE PARIS**

BASTILLE - GARNIER - SCÈNE

**Jean-Philippe TITHELLAY
Directeur général adjoint**

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

**Comme le prévoient les statuts de l'EPCC Le Volcan, « chaque membre ne peut
recevoir plus d'un mandat ».**

